

CAPITALISME : la (re)conquête

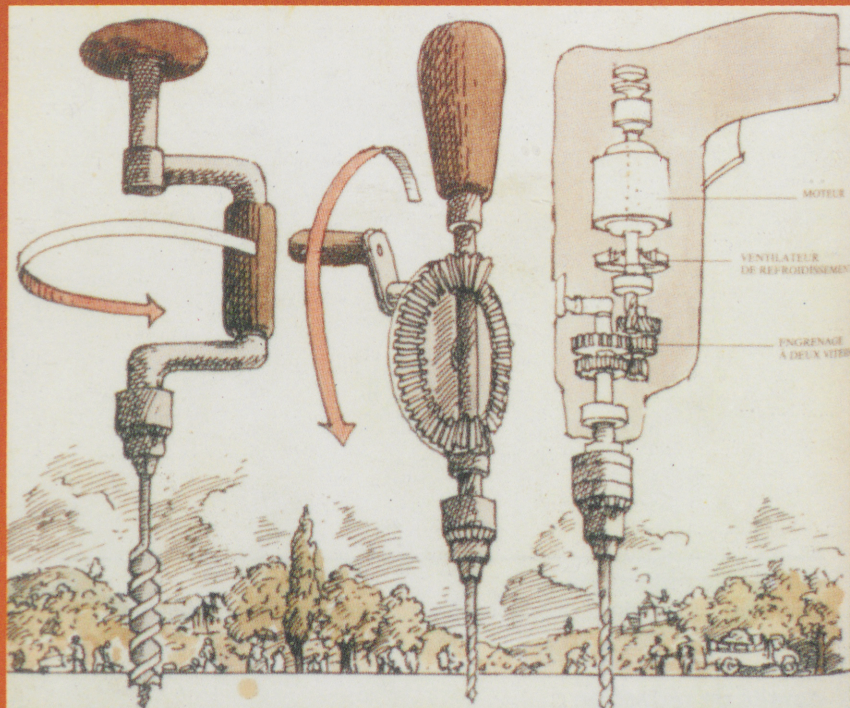


NICARAGUA - RDA - URSS



CM

CAHIERS MARXISTES



TRAVAIL : nouveaux conflits nouvelles solidarités



ALBERT CARTON - LUC CARTON -
GABY CLOTUCHE - ALBERT FAUST
- JEAN-MAURICE ROSIER -
ADINDA VANHEERSNYNGHELS



décembre 1991 - **182**

abonnement

pour la Belgique
pour l'étranger

900 F
1 000 F

Faites-vous et faites-nous plaisir en effectuant sans tarder
un versement au compte 001-1047600-76 des CM
20, avenue de Stalingrad, 1000 Bruxelles

comité de patronage :

Edmond Dubrunfaut, Augustin Duchateau, Robert Dussart, Roger Somville

comité de rédaction :

Jacques Aron, Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele, Pierre Gillis, Michel Godard, Serge Govaert, Jean-Jacques Heirwegh, Rosine Lewin, Bérangère Marquès-Pereira, Jacques Moins, Jacques Nagels, Marc Rayet, Claude Renard, Jean-Maurice Rosier, Christian Vandermotten, Benoît Verhaegen.

secrétariat de rédaction : Hélène De Noose

rédacteurs en chef : Pierre Gillis, Michel Godard

Avec l'appui de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale.
Edité par FREE asbl avec le soutien de la Fondation Jacquemotte

sommaire

- <i>éditorial</i>		2
travail : nouveaux conflits, nouvelles solidarités		
- logiques marchandes, action publique		
un conflit du troisième type	luc carton	7
- réflexions d'un syndicaliste	albert carton	13
- trois perspectives ou priorités syndicales ?	albert faust	39
- du neuf dans l'emploi ?	adinda vanheersnyghels	47
- sécurité sociale : quel avenir ?	interview de gaby clotuche	55
- l'engagement intellectuel en Wallonie	jean-maurice rosier	67
capitalisme : la (re)conquête		
- le nicaragua à l'aube du 500 ^e anniversaire	françois houtart	75
- sur la situation socio-économique		
dans les nouveaux länder de l'Allemagne fédérale	gunther köhler	87
- impressions d'un historien de l'art de l'ex-rda	klaus weidner	97
- sur les récents événements en Union-soviétique	dario tosi	99
débat		119
diagonales		125
livres		131

éditorial

travail : nouveaux conflits, nouvelles solidarités

A ne s'intéresser qu'à ce qui se passe à l'étranger, on finirait presque par en oublier que notre société aussi change considérablement. Les élections sociales de juin 1991 furent le prétexte initial d'une incursion dans le monde du travail, destinée à éclairer, fût-ce partiellement et provisoirement, l'évolution des rapports de travail, ou plus largement des rapports sociaux, convaincus que nous sommes que c'est d'«en bas» qu'on a la meilleure vue sur la division de la société en classes : rien de tel que le concret. Nous étions cependant décidés d'emblée à éviter les éléments de polémique entre confédérations syndicales interprofessionnelles auxquels l'interprétation des résultats a donné lieu. La consigne a été tellement bien respectée par nos auteurs que de l'anecdote il n'est rien resté, et que vous ne trouverez pas trace d'une discussion du résultat des élections sociales dans le dossier qui suit. Il y a pourtant des leçons à tirer de ces élections, que par exemple la Feb, dans son *Bulletin* de novembre 1991 (pp. 76-90), a sobrement mises en évidence, dans un dossier social dont le ton est celui de l'objectivité scientifique. N'empêche que toutes les indications vont dans le même sens : les syndicats sont des interlocuteurs de moins en moins représentatifs, ce qui résulte de la perte de crédibilité des organes qui institutionnalisent leur présence dans les entreprises. Quelques citations : *Le nombre d'entreprises où aucun candidat ne se présente après le lancement de la procédure est relativement important : environ 10 %. De plus, près de 15 % des entreprises n'organisent pas d'élections parce*

qu'une seule liste est introduite. Au total, quelque 25 % d'entre elles n'organisent donc pas d'élections (données relatives aux comités de sécurité et d'hygiène). Ces chiffres confirment la thèse de la représentativité relative restreinte de ces organes, particulièrement dans la tranche 50-100¹ pour le comité de sécurité et d'hygiène. Et plus loin : Le taux de participation est le meilleur indice de l'intérêt des travailleurs pour les élections sociales. Ce taux continue à diminuer : alors qu'il atteignait encore 77,7 % pour toutes les catégories de travailleurs en 1983, il ne s'élève plus qu'à 70 % en 1991.[...] Ces chiffres révèlent une nouvelle fois la tendance à la baisse de la représentativité des organes de participation dans les petites entreprises. Autre indice : le taux de participation « active », parmi les militants, dont le nombre de candidats donne une idée. Ici aussi, on note une forte baisse : 6 à 8 % par rapport à 1987. Et ce malgré le renforcement du statut de la protection dont jouissent les candidats. Conclusion : le militantisme syndical a du plomb dans l'aile. Remarque incidente : c'est encore trop aux yeux de la Feb, qui écrit que la baisse du nombre de candidats ne peut toutefois pas occulter le grave problème du nombre excessif de travailleurs protégés, principalement dans les pme². Contrairement au vieil aphorisme qui prétend qu'on fait dire ce qu'on veut à des statistiques, nous estimons que les indications relevées par la Feb ne sont pas réellement contestables, quoi qu'on pense de ses arrière-pensées, et qu'elles sont la traduction ponctuelle de tendances lourdes que nous avons voulu tenter de cerner.

Premier axe : la distinction marchand/non marchand. Thème à la mode, qui s'est imposé sans réserve à tous les médias en quelques mois, surtout depuis la grève des enseignants, au point par exemple que la Feb en fait un clivage central dans sa grille de lecture du résultat des élections sociales. Luc Carton, qui a activement participé aux travaux consacrés par la FOPES à cette problématique, nous présente ce qu'il appelle un conflit du troisième type. Par delà la frontière entre secteurs public et privé, la logique marchande pénètre toute la sphère sociale et tend à dénaturer le compromis démocratique. Fonction de l'Etat et des entreprises publiques, valeur d'usage du travail, investissement des entreprises dans l'imaginaire, ces questions pèsent sur les conflits sociaux de demain, et plusieurs scénarios sont imaginables, de la généralisation de l'exclusion à la réimbrication de l'économie et de la culture.

1 Il s'agit ici des entreprises qui emploient de 50 à 100 travailleurs (ndlr).

2 Rappelons que l'emploi des candidats aux élections sociales est légalement protégé, notamment en cas de licenciements (ndlr).

Nous avons ensuite invité deux syndicalistes à s'exprimer, Albert Carton, de la CNE (CSC) et Albert Faust, du SETCa (FGTB). Leurs constats se rejoignent, et ils pointent le doigt sur les mêmes difficultés, confirmant au moins partiellement le diagnostic de la Feb : ainsi lorsqu'on examine la liste des entreprises où les élections sociales n'ont pas été organisées faute de candidats, la Feb constate *qu'il s'agit en grande partie d'entreprises qui font une grande publicité de leurs systèmes spéciaux de gestion des ressources humaines et/ou de flexibilité salariale*, Albert Carton expliquant que c'est précisément pour confiner les interventions syndicales (ou pour rendre plus difficile l'implantation de sections syndicales) que ces gestions sophistiquées sont mises en avant.

Entre la mondialisation de l'économie et la montée de revendications populaires quant à la qualité des produits et des services, quelle est encore la place de l'organisation syndicale ? En analysant les effets conjugués de cette mondialisation et de la possibilité laissée aux dirigeants locaux de choisir la couleur des cache-poussière, possibilité pompeusement baptisée « autonomie locale » (centralisation objective et décentralisation subjective, écrit l'auteur), Albert Carton emboîte pratiquement ses propos dans ceux de son homonyme Luc : *L'éleveur de bétail wallon sait-il que son sort est déterminé par le marché de Chicago ?* A propos de mondialisation toujours, insistons sur le fait que le propos n'est pas de nature économique, au sens où on pourrait utilement s'interroger sur l'efficacité de ces concentrations gigantesques, ou sur leur nécessité en termes de production - ce dont il est question, c'est d'analyser, et avec beaucoup de finesse, en quoi ces processus, voire ces bouleversements, modifient la nature de l'intervention syndicale, son objet, le lieu où elle s'accomplit, et induisent finalement une métamorphose du syndicat lui-même. Il y a donc place pour une discussion (économique) en amont des constats d'Albert Carton, de même d'ailleurs qu'elle pourrait être poursuivie en aval : comment la notion de classe ouvrière est-elle affectée par les mutations décrites ? Ou encore quelles retombées sur le marché de l'emploi ?

Adinda Vanheerswyngheles répond à cette dernière question par une photographie, sur laquelle on peut voir les bataillons féminins grossir les rangs de l'armée des demandeurs d'emploi, la précarité étendre son domaine, le chômage de longue durée s'installer comme un élément durable dans le paysage social, sur un fond de choix de solutions de facilité par les entreprises - elles ont donné la préférence à la flexibilité externe (celle qui concerne la main d'œuvre) sur la modernisation des équipements et des formes internes d'organisation du travail.

Nouveaux conflits, nouvelles solidarités, c'est le titre de notre dossier. Pas si nouvelle que cela, la sécurité sociale, mais solidarité, sans aucun doute ;

son avenir est aujourd'hui discuté un peu partout, puisqu'en Belgique se télescopent les débats communautaires (la régionaliser, la communautariser, ou la maintenir nationale ?) et l'offensive néo-libérale pour la remplacer par des systèmes d'assurance privés. Pour en discuter, nous avons choisi une interlocutrice particulièrement bien placée, en l'occurrence Gaby Clotuche, qui est directrice générale de la sécurité sociale en Belgique. Son intervention, qui rend beaucoup plus lisibles les controverses actuelles, est traversée par un fil conducteur : il faut adapter les modalités de la sécurité sociale aux mutations de la société (en termes de revenus, quant à l'organisation de la cellule familiale, face à la réforme de l'Etat, ...) afin de sauver l'essentiel, à savoir le principe de solidarité entre tous les travailleurs. Et de conclure sur un appel à une nouvelle dynamique pour y arriver !

D'aucuns s'étonneront peut-être que nous ayons placé dans ce dossier l'article qui le clôture, celui de Jean-Maurice Rosier qui traite de l'engagement intellectuel en Wallonie. C'est qu'en fin de compte, le sujet de notre dossier, c'est la structuration de la société en classes, et que si cette structuration est déterminée «objectivement» par tout ce dont nous parlent nos cinq premiers auteurs, elle l'est aussi par une cohérence subjective, dont un groupe d'intellectuels peut être le catalyseur. Qu'en est-il en Wallonie ?

On est mal parti, répond Rosier, qui s'efforce de comprendre pourquoi *la catégorie même d'intellectuel demeure une réalité étrangère au champ culturel et politique wallon*. Le constat tiré, il faut le boire, et si certains palais le trouvent amer, il leur reste à donner corps à ce que Jean-Maurice

Rosier appelle manifestement de ses vœux : la constitution d'une intelligentsia critique wallonne, capable d'éviter une *restauration identitaire pro-che du nationalisme*.

Les lecteurs de ce numéro des Cahiers sont vernis. La rédaction a reçu plusieurs cadeaux sous forme d'articles, qu'elle adresse à ses fidèles lecteurs, et qui ont une caractéristique commune : ils nous viennent, ou ils nous parlent de pays récemment (re)conquis par un capitalisme à l'offensive - Nicaragua, Allemagne, URSS. On trouvera une présentation plus complète de ce quasi-dossier en page 73.

Enfin, et avant les rubriques spécifiques (Diagonales, compte-rendu de lecture), nous avons voulu répondre au courrier que nous a valu l'article de Christian Vandermotten dans le numéro 180 *La terre : trop humaine planète ?*, intitulé **Les ambiguïtés des positions du club de Rome** - c'est pourquoi vous trouverez dans ce numéro une rubrique Débat, qui pour n'être pas habituelle, n'en gagnerait pas moins à le devenir, c'est un des souhaits du comité de rédaction.



Les illustrations de ce numéro sont extraites de «La Belgique» de Camille Lemonnier.

logiques marchandes, action publique

un conflit du troisième type *

luc carton

Dans la tradition des débats de gauche, marché et démocratie ont été considérés par le passé comme conflictuels, même antinomiques. Or, voilà que, à l'occasion de l'écroulement des régimes de l'Est, l'on en vient à considérer au contraire que démocratie et marché, c'est la même chose. L'un ne va pas sans l'autre et si l'on veut l'un, il faut l'autre et réciproquement.

Pour y voir plus clair, le séminaire de la FOPES a donc étudié les relations qui prévalent dans nos sociétés de libéralisme économique et politique entre marché, Etat, et ce qu'on appelle « société civile ». L'hypothèse de départ, c'était que l'on est en présence d'une extension de la sphère marchande, essentiellement en termes de transferts du secteur public vers le secteur privé.

* Ce texte est une transcription de la conférence que Luc Carton a donnée aux « Midis de la FJJ-Bruxelles », le 2 octobre 1991.

Cette conférence inaugurerait un ensemble de quatre sur le thème « Logiques marchandes / action publique ». Ces textes paraîtront dans les *CM* et une plaquette les regroupera parallèlement.

On reconnaîtra dans l'exposé la touche d'un des maîtres d'oeuvre du séminaire de la FOPES sur le même sujet. Voir *Contradictions* n°64 et le compte-rendu dans les *CM* n°179

Comme cette hypothèse rendait difficilement compte d'aspects majeurs des processus en cours, il a fallu substituer au concept de sphère marchande celui de logique marchande. C'est en effet cette dernière qui pénètre le compromis démocratique de telle manière que les frontières entre les territoires - le public et le privé - s'estompent progressivement. D'une analyse territoriale, on passe maintenant à une analyse des valeurs et des logiques.

Celles du marché sont par essence inégalitaires puisque fonctionnant en référence à la solvabilité des acteurs économiques. Suivant qu'on en a ou pas, on peut ou on ne peut pas. La logique du marché est aussi instrumentale. Sa rationalité technique, basée sur la rentabilité stricte, a un horizon limité, «introverti».

La perspective démocratique par contre, en cherchant à fonder l'égalité, se revendique de valeurs universelles et d'une logique ouverte, «extravertie».

transitions démocratiques

Au Sud et à l'Est, l'aspiration démocratique est déterminante dans un horizon économique et social quasi fermé. Au Nord, par contre, le désir démocratique s'essouffle, sur fond de croissance économique.

Quels sont les signes de la transition démocratique ? En premier lieu, le contexte dans lequel le compromis démocratique doit arbitrer les contradictions se transnationalise. Comment faire prendre conscience à l'instituteur wallon des problèmes de l'agriculteur sahélien, et comment arbitrer ce type de conflit d'intérêt peu apparent mais réel ?

Ensuite, les différentes facettes de chaque acteur sont tendanciellement mises en contradiction : producteur et consommateur, enseignant et citoyen...

Plus fondamentalement, dans le passé, le conflit central opposait capital et travail alors que, actuellement, la logique marchande pose avec force la relation culturelle du capital avec la société. A l'échelle de l'entreprise, il n'y a plus de face à face exclusif Capital-Travail. Nos entreprises ne produisent pas seulement des biens, elles produisent aussi de la «culture». De la relation duale capital-travail, on est d'abord passé à la relation triangulaire capital-travail-Etat. C'est l'ère du compromis keynésien : on partage tous les mêmes objectifs, notamment la croissance et l'emploi. Pour ce dernier, tout est bon, quel que soit le bien produit.

Aujourd'hui, par contre, nous entrons dans l'ère du conflit du troisième type : celui de la relation ambiguë du marché et de la culture. Hier, le capital avait extirpé la culture. Aujourd'hui, il y a réimbrication entre les deux et le travail

devient le lieu d'une nouvelle contradiction. Quel est le sens du travail, quelle est son utilité ? Autrement dit, quelle est sa valeur d'usage ? Et qui détermine les choix ?

Par conséquent, les enjeux sur la répartition des produits du travail, par ailleurs toujours d'actualité, ne peuvent être appréhendés que si l'on s'attaque aussi à la signification du travail lui-même.

La césure floue entre secteur privé et secteur public est l'un des signes de cette transition. Mixité, partenariat, sous-traitance, témoignent abondamment de cette tendance à l'hybridation.

Donc, il y a effacement des frontières entre territoires, qu'il s'agisse des champs d'action spécifique des systèmes d'acteurs, ou de l'aire géographique du politique. Ce qui est essentiel dès lors, c'est le cahier des charges qui doit baliser le rôle des entreprises de service public et l'usage que l'on en fait, comme régulateur socio-économique et culturel. De ce point de vue, où en sommes-nous, par exemple, avec les chaînes publiques de télévision, les institutions publiques de crédit ? Pas bien loin...

Autre signe de la transition : la mixité du marchand - non-marchand. La confusion des genres dans ce domaine entraîne inévitablement la confusion politique. Comme il n'y a plus de conflits entre les logiques, vu qu'il n'y en a plus qu'une, il n'y a plus de débat et donc, au lieu d'être à l'entrée de la démocratie, on serait plutôt du côté de la sortie.

clés d'interprétation

1. Dans l'histoire de nos sociétés, l'Etat et la société civile se sont développés dans un climat de méfiance mutuelle. L'Etat est désormais «illégitime et inefficace», faute de plonger ses racines dans la société dont il émerge.

Les agents de la fonction publique ont des idées sur les réformes qu'il faudrait faire dans leurs services. Les usagers et les agents des transports en commun ont des propositions pour faciliter les déplacements. Mais ce potentiel de renouveau de l'action publique n'est pas libéré car il y a une crise dans la relation entre le citoyen et l'état «producteur».

En réalité, l'Etat est maintenant inséré dans la société civile marchande, il n'est plus en «surplomb». Or, la démocratie exige de faire appel à la délibération du citoyen, à la fois travailleur et usager, faute de quoi l'Etat n'est plus que le sous-traitant des logiques marchandes et transnationales.

2. Dans les économies avancées, les performances des entreprises ne sont pas seulement fonction de leur capital matériel, mais tout autant du savoir dans

le sens le plus large. Les investissements immatériels augmentent, et la culture devient une dimension importante du champ de leurs activités. Un exemple parmi bien d'autres : les supermarchés vendent des paellas lyophilisées et agissent ainsi sur l'imaginaire du touriste nostalgique de l'Espagne...

Aussi anodin que cela puisse paraître, ces pratiques peuvent déboucher sur un «totalitarisme doux», dès lors que les rapports d'exploitation et d'aliénation empruntent les voies et moyens de la culture. Alternativement, ces mêmes pratiques rendent possible une rupture démocratique dans la mesure où elles soulèvent simultanément la question du sens de la production.

3. L'interdépendance du local et de l'international caractérise également la transition démocratique. Cette interdépendance n'est toutefois pas vécue d'une façon consciente par les acteurs économiques. L'éleveur de bétail wallon sait-il que son sort est déterminé par le marché de Chicago ? De plus, les mécanismes de gestion des institutions internationales (FMI, Banque Mondiale, GATT) ne relèvent pas d'arbitrages démocratiques.

En tout état de cause, la médiation politique fait totalement défaut avec le risque d'une tribalisation de la vie publique.

4. *Savoir et démocratie, comment articuler l'un à l'autre ?* Si le savoir devient un constituant majeur de l'entreprise capitaliste, la question posée s'avère en effet cruciale.

Comment les individus, les groupes, riches de l'histoire des luttes du mouvement ouvrier, peuvent-ils se reconstruire et redéfinir les contours des conflits aujourd'hui en faisant massivement appel au savoir, à la culture ?

Dans le domaine de l'enseignement par exemple, ne voit-on pas la nécessaire transformation des syndicats d'enseignants par une nouvelle approche culturelle de leur métier pour répondre positivement à l'inquiétude du public, face à la perte de référence de l'école ?

repères pour l'action collective

Il y a moins que jamais place pour une approche déterministe de l'histoire : l'ambivalence des processus en cours autorise des choix dans les scénarios possibles.

Scénario libéral et dual. C'est celui qui est à l'oeuvre à l'échelle planétaire. C'est lui qui transforme la société de classes en société d'exclusion. Pour lui, on est «in» ou «out».

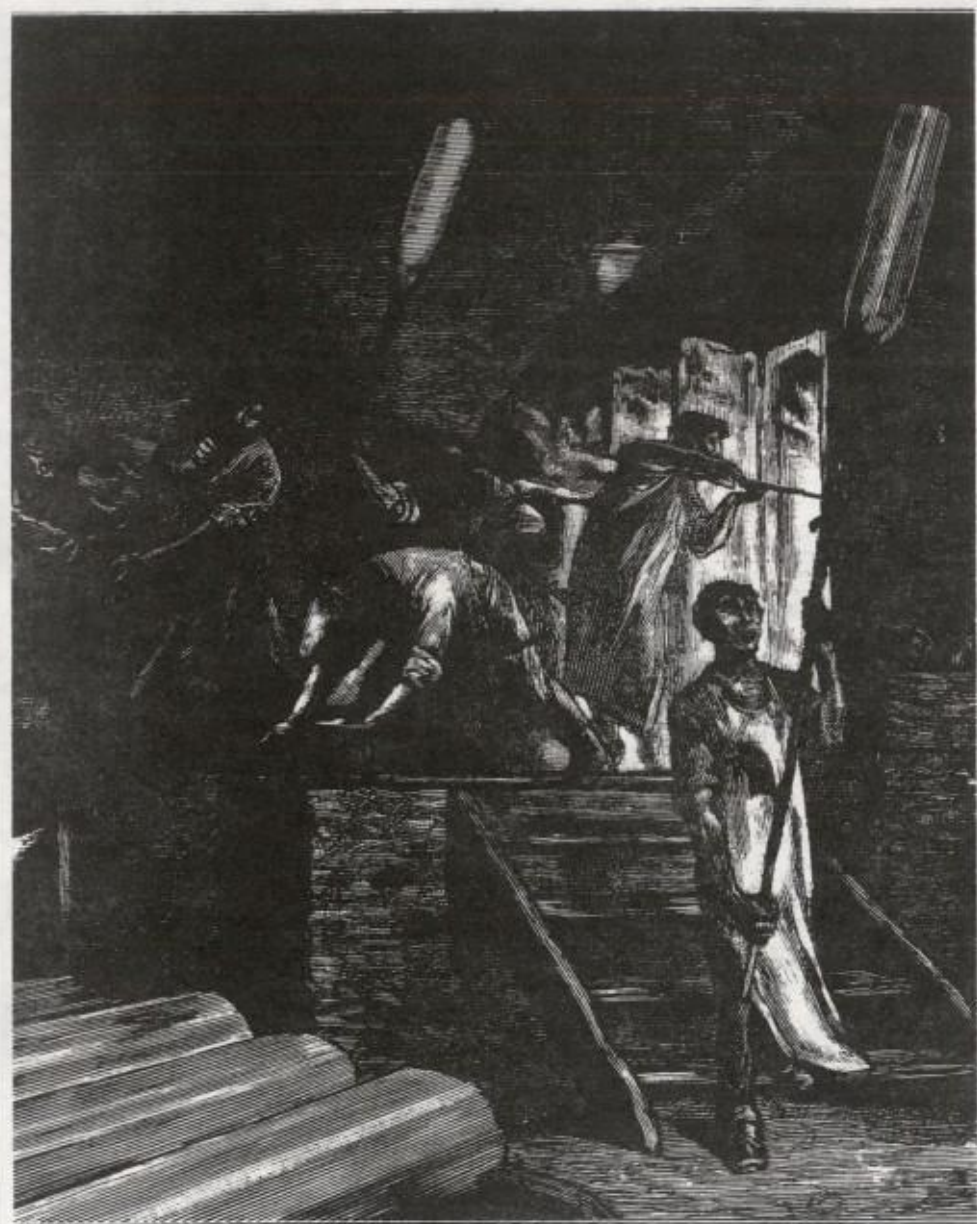
Scénario libéral-social ou social-démocrate. C'est celui qui est à l'oeuvre en Europe occidentale. Par des interventions publiques, il procède à des aménagements «secondaires» qui ne mettent toutefois pas en cause les points de blocage de la démocratie économique, politique ou culturelle.

Scénario qui prend acte de la réimbrication de l'économie et de la culture.

Il ne s'agit donc pas seulement de prolonger le «renardisme» de 1950 ni de renouer avec l'autogestion des années 60, puisqu'aussi bien ces projets successifs du mouvement ouvrier n'avaient pas rompu le consensus culturel avec le capitalisme. On se battait pour la répartition du produit du travail, mais on était tous d'accord pour assurer le «développement» par la «croissance».

Aujourd'hui, il est inimaginable qu'une entreprise contribue au déploiement de la démocratie, même si elle est sous contrôle ouvrier, ou encore en autogestion, si l'on ne prend pas conscience que le conflit n'est plus seulement à l'intérieur de l'entreprise, mais entre sa production et la société. Une entreprise, un service, une école..., par leur propre logique interne, ne peuvent pas ajuster leur perspective aux exigences universelles de la démocratie, sans se confronter à l'arbitrage extérieur de la société civile politique. Dans le secteur de l'enseignement, par exemple, on pourrait l'imaginer sous forme de conseillers scolaires élus au suffrage universel. Faute de cette «intrusion» extérieure, la dérive corporatiste ou marchande est inévitable.

Le dernier scénario, celui de la réimbrication de l'économie et de la culture, est improbable, sauf si les mouvements sociaux s'ouvrent à des exigences nouvelles, celles du quotidien, de la qualité de la vie. Pour cela, il faut rechercher des alliances entre les différentes traditions de lutte et créer une culture commune entre les luttes du travail et luttes d'émancipation de la vie quotidienne (luttes des femmes, luttes urbaines, mouvements écologistes).



réflexions d'un syndicaliste*

albert carton

Les réflexions qui suivent sont celles d'un syndicaliste de centrale professionnelle qui, après une expérience de près de 20 ans en service d'études d'une Confédération interprofessionnelle, est immergé dans l'action syndicale d'entreprise et de secteurs du tertiaire. L'expérience concrète qui baigne cette réflexion est belge, mais elle est depuis longtemps irriguée de lectures plus théoriques, tant d'œuvres éditées au niveau international que de bulletins syndicaux ou politiques venant de pays du Nord comme du Sud. Ceux-ci fournissent une information indirecte indispensable sur les expériences, les tentatives, les échecs de divers groupes en lutte.

Puissent ces réflexions nourrir un débat !

* Cet exposé est la réécriture d'une introduction faite la première semaine de Tuoro sul Trasimeno (26 au 29 août 1991) sous l'impulsion de René Deschutter.

I. le contexte

la transnationalisation comme articulation du mondial et du local

Parler de la *transnationalisation* des pratiques des entreprises et de la mondialisation (ou du moins de l'obligatoire prise en compte de facteurs mondiaux) des stratégies d'un nombre croissant d'entreprises, c'est aujourd'hui un poncif.

Ces éléments, entrés dans la pratique d'information et de décision d'une proportion croissante de dirigeants d'entreprises comme de responsables publics, sont aussi entrés dans les cadres de références de nombreux syndicalistes, y compris du secteur public.

Les structures organisationnelles des entreprises partent de la donnée internationale; celle-ci cadre les informations disponibles aux dirigeants subalternes des filiales et, de plus, les objectifs de ceux-ci sont définis par une relation étroite entre la performance du local et l'objectif international. L'international est la donnée organisationnelle de départ; la mobilisation de toutes les forces de l'entreprise est organisée au sommet de cette pyramide internationalisée, fortement centralisée. La plupart des entreprises ont fourni un effort considérable pour tenter, organisationnellement et idéologiquement, de convaincre les personnels d'encadrement et d'exécution qu'ils disposent d'autonomie locale dans ce tissu serré de contraintes définies au sommet des hiérarchies.

Comme, de plus, les entreprises ont considérablement étendu le champ de leurs activités planifiées, on peut constater que l'enchaînement des planifications exerce une pression de plus en plus forte sur les éléments de gestion du plus court terme. Ce fait est puissamment masqué par les discours idéologiques et les pratiques concrètes sur le «just at time» et la flexibilité. En réalité, les planifications de termes longs sur la recherche, de termes plus courts sur les investissements et leurs localisations, et de termes plus courts encore sur le marketing et la commercialisation, compriment les périodes sur lesquelles se gère le social à un point tel que les gestions sociales ne peuvent plus être que le solde des gestions planifiées «supérieures».

Les «sentiments suggérés» d'autonomie aux niveaux les plus bas dont il vient d'être fait mention, sont donc «remisés» sur les phases du plus court terme de la vie des entreprises.

Mais ce développement de planifications emboîtées a aussi d'autres conséquences sur la pratique syndicale en ce qu'il oblige l'organisation qui veut poser des problèmes de fond (de la structure même du capital) à travailler sur des enjeux prévisionnels, éloignés donc de la représentation sociale courante et dominante et de la démocratie plus visible des problèmes vécus.

Nous vivons une phase historique où le politique tend à être dévalorisé ou surmédiatisé sur l'anecdote et où la stratégie globale de l'entreprise est ou bien surtechnicisée ou bien présentée comme instrument idéologique d'adhésion aux objectifs. Dans de telles conditions, les tentatives syndicales pour poser les questions de fond apparaissent vite comme abstraites et peu appréhensibles par une démocratie d'assemblées, d'autant plus que l'on assiste au développement de concertations informelles doublant les structures légales au niveau des ateliers (moins dans les bureaux) et que ce mouvement accroît le sentiment de participation d'un bon nombre de travailleurs(euse), mais le plus souvent de façon ambiguë et contradictoire. En effet, les notions employées dans ces concertations sont le plus souvent très polyvalentes.

Ainsi, l'utilisation du mot «qualité», à propos du travail réalisé, des produits, etc., appelle souvent une généralisation de son usage, par exemple lorsqu'on parle des conditions de travail !

Tous ces mouvements de concentration-internationalisation et de décentralisation-adhésion ne peuvent être séparés des mouvements d'extension de la sous-traitance et des filialisations. La concentration économique du groupe d'entreprises s'accompagne d'une fragmentation en unités plus restreintes, qui participe elle-même de la structuration d'ensemble; ces plus petites unités, soumises aux aléas de marchés restreints qu'elles sont invitées à dominer pour leur survie même, servent aussi d'interfaces de dimension plus abordable que de grandes bureaucraties, mais toutes les unités - grandes et petites - concourent bien sûr à l'effet d'accumulation d'ensemble du groupe d'entreprises.

En même temps, ces redistributions-sélections en filiales et sous-traitances aboutissent à une recomposition économique et sociale des groupes d'entreprises et des secteurs. Avec l'augmentation des spécialisations techniques et la division de tâches et de qualifications qui en résulte, les travailleurs(euses) deviennent moins interchangeables, sauf dans certains segments d'activités où la précarité est la règle, ces segments étant ceux où la concurrence sur le marché du travail est la plus forte, et aussi ceux où des progrès techniques importants laissent espérer les plus grands profits. Des poches de main d'oeuvre précaire, facilement remplaçable, se forment ainsi dans les zones les plus exposées aux turbulences du marché.

l'ajustement structurel comme modèle de la souveraineté éclatée par le marché mondial

Dans ce contexte d'extension du champ des activités économiques soumises aux contraintes de forces internationales, les notions de secteurs économiques se brouillent quand les groupes d'entreprises tendent à être multi-sectoriels. De même, les notions d'espaces économiques nationaux tendent à se redéfinir sous l'effet de la croissance des échanges extérieurs des pays, la «contrainte externe» servant à la fois d'élément de mobilisation économique nationale et de pression à la désarticulation d'économies locales pour permettre leur insertion dans l'économie mondiale.

Les comportements publics qui accompagnent ces transformations sont à la fois divers dans leurs formes et convergents dans leur logique.

- Ils sont imposés par un emboîtement d'instances mondiales (groupe de Londres, groupe de Paris et groupe du FMI et de la Banque Mondiale, mais aussi accords de Lome pour la CEE) aux pays les plus faibles.
- Ils tendent à s'autoréguler quand existent des structures de «marché commun» ou de «zone de libres échanges» continentaux. Dans ces cas, les procédures s'empilent et se renforcent du niveau régional au niveau national ou continental. La prolifération des codes de bonne conduite budgétaire dans les regroupements continentaux en est un signe manifeste.

En Belgique, la superposition de la loi de financement d'octobre 1988 sur le financement des Communautés et des Régions, de la loi sur la compétitivité (qui limite une négociation sociale «libre» en fonction de la situation compétitive du pays) et des quotas divers pour l'union économique et monétaire européenne est un bon exemple de cet empiement articulé des contraintes publiques pour l'ajustement au marché international.

- Quant au(x) pays le(s) plus puissant(s), il(s) subi(ssen)t le moins de contraintes de cet ordre surtout si sa(leur) monnaie nationale sert de réserve ou d'échange international. Le cas des USA est évidemment exemplaire de ce point de vue, mais l'union économique et monétaire européenne vise manifestement à atteindre un tel stade.

Il est primordial de constater la diversité des procédures éminemment politiques qui se mettent en place à cette fin :

- juxtaposition aide-crédit (BERD) et contrainte de marché dans le cas des pays de l'est européen,
- flexibilité des règles de remises de dettes, de crédits multilatéraux et FMI, ..., dans le cas de circonstances politiques spécifiques (ex. : mesures vis-à-vis de l'Egypte après la guerre du Golfe),

- structurations d'instances (de libre marché, de crédit, ...) au niveau continental installant des dominations politiques régionales polyformes (cf A-SEAN et le rôle du Japon dans les instances asiatiques).

On le voit, la dernière décennie, qui a été une période de libéralisme exacerbé, a aussi été, et en même temps, une période de restructuration des instances publiques.

Les maillages publics qui se mettent en forme, s'essayent et se corrigent, du niveau régional au niveau mondial, du niveau sectoriel aux niveaux budgétaires, repositionnent fondamentalement l'espace des négociations sociales.

Les interventions interprofessionnelles syndicales (régionales, nationales, continentales et mondiales) sont à la fois fragmentées et sans cesse soumises à l'intervention publique.

Les interventions syndicales tendent ainsi à être repositionnées dans un rôle fonctionnel de démocratie limitée à chaque niveau, puisqu'un niveau supérieur, soumis à la force du marché international ou à la domination politique des pays «censitaires», permet de limiter les espaces concédés à un niveau inférieur.

Ici aussi (comme dans la chaîne des sous-traitants aux filiales et aux groupes d'entreprises), le concret et la démocratie visible tendent à être remisés au niveau local. Les positionnements syndicaux dans les strates «supérieures» tendent à être de plus en plus prévisionnels et abstraits.

centralisation objective et décentralisation subjective

Les descriptions données plus haut des entreprises multinationales, de leurs réseaux décisionnels sur leurs aires de propriété comme à l'extérieur de celles-ci (sous-traitance), tentent d'illustrer le puissant mouvement de concentration de pouvoir tout court, et de pouvoir de marché qui s'est développé dans les dernières décennies.

Ces puissantes bureaucraties ne sont pas simplement des structures pyramidales qui reproduisent les schémas bureaucratiques du passé. Elles ont fourni d'immenses efforts d'adhésion, idéologiques et d'astreintes au travail à l'intérieur de leurs aires décisionnelles.

Vers l'extérieur, elles ont largement réussi à ne plus être présentées comme bureaucratie, mais comme «forces de marché», comme si ce marché était né spontanément, sans aucun coup de pouce des pouvoirs publics.

Enfin, elles ont puissamment concouru à la transformation des structures publiques évoquées plus haut.

Ces trois éléments sont indissociables et concomitants. Les relégitimations du marché ont permis un éclatement des formes publiques; des lieux où le contrôle démocratique est possible jusqu'au lieu où quelques puissances «censitaires» et alliées entre elles exercent un pouvoir incontrôlé.

L'adhésion du personnel des entreprises a été obtenue par un mélange équilibré d'adhésion idéologique globale, de segmentation sociale et de valorisation de petites entités plus «mobilisatrices», au moment où le «small is beautiful» était une valeur à la mode dans le nord. La culture d'entreprise, qui confine parfois au «patriotisme» d'entreprise et que des moyens étendus perpétuent, a émergé avec la valorisation des petites entités, entités d'exploitation, centres de profits, filiales, etc., qui permettent sans cesse de rejeter les incertitudes du marché sur les niveaux subalternes, en même temps qu'on y injecte le sentiment d'adhésion globale.

des gestions sociales de plus en plus sophistiquées

Sélection à l'embauche, contrôle technique du travail opéré, évaluation permanente du travail et des personnes, utilisation accrue de la maîtrise et de l'encadrement à des fins de contrôle social, «individualisation» des rapports sociaux d'entreprise et de rémunération, diversification de rémunérations pécuniaires, symboliques et hiérarchiques, ... : c'est à une véritable explosion des outils de gestion sociale à laquelle on a assisté. Ceci en plus, évidemment, des outils d'adhésion dont on a parlé plus haut.

Ce qui frappe dans tous ces outils de gestion sociale, c'est leur intrusion croissante, au plus profond des personnalités : caractères, psychisme, santé et tenues nerveuses des personnes au travail. La manière de les mettre au point n'est pas moins édifiante : testés et affinés par des sous-traitants spécialisés, ensuite internationalisés s'ils sont généralisables, mais maintenus en sous-traitance s'ils peuvent à terme poser des problèmes de «droits de l'homme».

Là où le syndicat est largement ou puissamment installé, toutes ces pratiques ont pour but de confiner strictement ses interventions. Les initiatives volon-

taires de directions, contournant ou neutralisant les organes prévus par les lois nationales, confèrent alors aux différents échelons hiérarchiques le rôle de «pouls social», souvent aussi reconnu au syndicat qui ne se veut pas «politique».

La où le syndicat n'est pas ou peu présent, ces pratiques diminuent la portée de ses interventions et rendent plus difficile encore son implantation.

Les formes de fichage, sélection, ... (du recrutement à l'outplacement), dans les entreprises elles-mêmes comme chez leurs sous-traitants, poseront des problèmes majeurs dans l'avenir, tant en termes de droits de l'homme que de droits collectifs.

la montée des services et des problématiques nouvelles

Les services, qui prennent une part croissante de l'activité économique du Nord, ne sont pas simplement une transposition, hors des biens, des activités secondaires. Les services (tant aux personnes et aux entreprises qu'aux institutions) organisent une véritable structuration du face à face avec le client ou l'usager. On est là devant une forme de contact qui, à des degrés divers, inclut la clientèle comme facteur de production¹ ou, à tout le moins, exige son adhésion positive.

La publicité, composante d'appareils idéologiques plus vastes, joue de l'attrance des consommateurs pour les produits distribués ou les services rendus; à ce titre, elle table sur une part d'engagement volontaire de l'usager payant et sur une part de compréhension et d'attention du prestataire de service. L'apprentissage massif des populations à ce type d'interface n'a pas peu contribué à la dévalorisation de pans entiers des services publics où la généralisation de pratiques bureaucratiques sert de repoussoir.

1 Le simple geste du détenteur d'une carte bancaire qui, à l'automate bancaire, encode, gratuitement et pour lui-même, une opération de service qui antérieurement était faite par un(e) employé(e) salarié(e), est significative à cet égard. Le supermarché et les self-services² sont aussi des exemples de cette participation active.

Autre exemple un peu moins habituel : les "consultants", chargés d'établir un rapport, qui en interrogeant les "consultés" ajustent le contenu de ce rapport aux attentes de ces "consultés", construisent de telles conditions d'adhésion.

De plus, ces secteurs de services, souvent très dispersés sur le territoire, ont été le champ d'expérimentation des formes de décentralisation subjective et de centralisation objective évoquées plus haut.

Un autre générateur de nouvelles équations sociales a été la qualification de plus en plus élevée dont doit faire preuve la main-d'oeuvre assurant ces services. Les informatisations, télécommunications y jouent maintenant un rôle déterminant. Les contraintes à la productivité y passent par une adhésion plus large de l'utilisateur et par un souci de qualité du service du prestataire. Comme le dit J. Rémy : «Les syndicats de travailleurs veulent contrôler la relation de production en se désintéressant quelque peu du produit et de la relation avec la clientèle, qui sont volontiers considérés comme une affaire patronale. Ceci laisse un champ libre pour constituer l'utilisateur comme un tiers intervenant, gérant de la valeur d'usage et de la qualité du produit»².

Au travers des services, marchands et non marchands confondus, se développent de nouveaux appareils idéologiques, structurant des rapports sociaux plus vastes³. Les enjeux de qualification, avec ce que cela comporte de recherches d'identités de métiers, y trouvent un terrain de bataille privilégié.

Les tentatives de coalition des usagers comme «mouvement social» y foisonnent⁴, de même que les structurations hésitantes, sous des formes d'apparence plus ou moins démocratique, de l'alliance des prestataires et des usagers. Des services privés lucratifs aussi bien que des services non-marchands et des services publics tâtonnent dans ces problématiques. Les codes d'éthique ou de déontologie s'y multiplient, pour tenter de réguler les rapports entre prestataires et usagers, et pour écarter la force coercitive de l'Etat du champ de la discussion.

Les expériences de renouvellement des gestions sociales foisonnent dans ces secteurs, et dans la mesure où ces services coûtent parfois cher, les discussions politiques vont bon train pour trouver les formes d'une implication de l'Etat destinée à ce que celui-ci paie l'addition, notamment via les systèmes de protection sociale. Le tout se déroule dans la confusion la plus grande, parce que des coalitions «anti-Etat» se forment même avec ceux qui

2 In "Droit et Intérêt", Transformation de la relation entre usagers et services publics : nouveau mode d'accès à la citoyenneté ?, p. 124. Publication des Facultés Universitaires Saint-Louis, Bruxelles 1990.

3 L'intégration des systèmes de santé dans tout le tissu des rapports sociaux, familiaux et à soi-même en fait un appareil idéologique, de gestion des corps et de leur optimisation.

4 Les abonnés de "Test Achat" sont-ils des acteurs sociaux du mouvement consommateur ?

dépendent d'un subventionnement public pour leur survie. Dans tous ces débats, la recherche de l'Etat subventionneur, de l'Etat clientéliste et de l'Etat législateur, régulateur des marchés, prévaut le plus souvent sur la vision de l'Etat organisateur de grandes fonctions sociales ou économiques.

Les syndicats hésitent souvent entre leur rôle de mouvement social et leur rôle de prestataire de services; ils sont dès lors souvent empêtrés dans ces problématiques. Dans tous ces domaines, clarifier les enjeux sera sans nul doute essentiel pour les syndicats : les risques de dérive sont sérieux, en particulier dans les secteurs féminisés, dans ceux où la qualité des services est en question, et dans ceux qui connaissent des luttes pour la qualification et pour l'amélioration des statuts précaires.

du rôle de l'Etat et des structures publiques⁵

Parallèlement à la croissance du commerce international proprement dit, on a vu émerger une multitude de contrats publics internationaux, créant des compétences internationales, en soustrayant d'autres aux Etats-nations, tissant une toile dont les mailles se croisent et se décroisent sur toute la planète. Le nombre de ces contrats publics, les champs qu'ils couvrent, leurs multiples croisements se sont sans doute développés encore plus rapidement que le commerce international lui-même, pourtant explosif - pour autant qu'on puisse trouver des termes de comparaison.

On peut faire plusieurs constats sur ces structures :

- elles pratiquent une segmentation-division des tâches très poussée, entre domaines techniquement spécialisés et relativement autonomes; elles pratiquent aussi souvent par accord entre elles;
- l'impossibilité d'un contrôle démocratique, si ce n'est par une cascade indirecte complexe et bureaucratique;
- la valorisation politique qu'elles offrent aux pays du Nord, par une sorte de système censitaire attribuant des rôles-clefs aux pays les plus puissants

5 Petit problème de définition. J'appellerai Etat (structure étatique ...), les appareils d'Etat dans l'Etat national, du niveau national aux niveaux locaux.

J'appellerai Structures Publiques, l'ensemble des structures publiques dans leur continuum du local à l'international, comprenant donc l'ensemble des institutions et formes contractuelles de droit international public, y compris l'ensemble des organisations internationales gouvernementales, le système des Nations-Unies, les systèmes continentaux (CEE, ...), etc.

(Conseil de Sécurité aux Nations-Unies, quotas au FMI et à la Banque Mondiale, ...).

Comme, de plus, dans les Etat-nations, on assiste aussi à des recompositions par transfert de compétences ou par glissement de pratiques des niveaux nationaux vers les niveaux régionaux ou locaux, et inversement, il faut bien voir que nous vivons, même si le fait est largement occulté, une période de profonde recomposition des champs de compétences des structures publiques.

Ce qui frappe tout d'abord dans cet enchevêtrement, c'est le mouvement de *segmentation-spécialisation* des institutions à l'échelle mondiale. Ces institutions imposent des règles impératives, du haut vers le bas, dans leurs champs spécialisés; elles homogénéisent les composantes de leurs instances «censitaires» sur base de recherche de consensus.

Le rôle de l'OCDE est très spécifique et central dans ce contexte. Tête chercheuse de la coalition des pays riches, cette organisation internationale gouvernementale multiplie les recherches et les champs d'intervention vers les secteurs à problèmes ou susceptibles de le devenir (aide au développement, sociétés multinationales et investissements directs, économie informelle, enseignement, pilotage conjoncturel et budgétaire pour le G7, ONG, problèmes énergétiques, etc.).

La rapidité d'intervention (par exemple celle de l'Agence Internationale de l'Energie en 1974) et l'efficacité des interventions collectives à partir d'un consensus réalisé autour du noyau des pays les plus riches sont impressionnantes : voir la gestion mondiale inter-étatique du marché pétrolier pendant la guerre du Golfe.

Les analyses sur les Organisations Internationales Gouvernementales (OIG), leurs rôles respectifs et leurs impacts font cruellement défaut, de même que l'absence de débat politique sur leur manque de démocratie et sur ce qu'elles voudraient présenter comme de la «démocratie libérale éclairée» représente une carence grave.

Dans un grand nombre d'OIG, des formes de concertations syndicales sont prévues institutionnellement; mais elles sont souvent aussi segmentées que les institutions elles-mêmes. Ces consultations ont le plus souvent un impact marginal. Elles fournissent rarement l'occasion d'une contribution à un discours syndical global. Elles auraient même plutôt tendance à mettre en valeur les pans d'adhésion syndicale partielle et à casser la cohérence d'une vision et de ses moyens, en renvoyant l'analyse critique à un niveau plus abstrait et global.

Ces OIG prétendent aussi édicter les règles d'une «*saine gestion budgétaire*» pour les Etats, comme s'il y avait une loi scientifiquement établie sur le sujet. Les gouvernements nationaux sont bien souvent complices, tout heureux qu'ils sont de disposer d'injonctions supranationales pour corriger les subventions à des secteurs socialement prioritaires, pour neutraliser partiellement l'indexation des salaires (cf Belgique, Italie, ...), pour freiner les salaires minimum, pour comprimer les dépenses de sécurité sociale ou de santé. Ces injonctions se font aujourd'hui par un tir croisé de plusieurs OIG (diagnostics OCDE, FMI et CEE, par exemple), qui réduisent considérablement la marge de manoeuvre des Etats et qui homogénéisent les politiques nationales. Les effets sociaux de ces pressions sont d'autant plus visibles qu'ils coïncident avec la mondialisation des transactions, qui relocalise elle-même les activités et les profits par la pression du moindre coût et par les mouvements de capitaux. Tout ceci doit évidemment être considéré dans le cadre de ce qui a été dit plus haut sur les ajustements structurels.

D'autres champs d'activités glissent vers le local⁶, qui se gonfle progressivement d'activités et de compétences sociales, mais aussi culturelles à la limite des premières.

Les contractions apportées aux systèmes de sécurité sociale à partir des années 70, les plans d'emploi pour lutter contre le chômage, l'augmentation des travaux à temps partiel et des statuts de travail précaire ont progressivement éjecté (en tout ou en partie) de larges parties de la population des systèmes de protection sociale centralisés : une partie a été précipitée dans la pauvreté, un grand nombre a glissé dans l'assistance sociale. Les pouvoirs locaux et les associations locales ont multiplié les initiatives pour répondre aux problèmes ainsi posés. Le chômage des jeunes, le chômage de longue durée, les plans d'emplois alternatifs, les concentrations de populations immigrées et les contacts pluriculturels, les banlieues en déperdition, les concentrations de toxicomanie, la surpopulation des prisons, etc. : les niveaux locaux ont été de plus en plus impliqués dans ces problèmes et se sont vus attribuer les moyens financiers nécessaires pour les prendre en compte.

Une sorte de division des tâches de la protection sociale s'opère ainsi entre les différentes instances des structures publiques.

Les coalitions sociales nouées dans ces contextes sont, à quelques notables exceptions près, nées en dehors des luttes sur le travail; elles font difficilement la jonction avec les organisations syndicales, et dans la mesure où

6 La signification du terme local dépend évidemment des structures géographiques des pays.

celles-ci acceptent de les intégrer, elles y restent marginales; elles tendent souvent à se polariser sur des conflits civiques.

Dans tous les pays européens, les groupes actifs dans ces domaines se sont multipliés et leur champ d'intervention s'est considérablement élargi : des problèmes de logement et de loyer à l'accès aux services publics de base, des aides aux défavorisés de l'enseignement à la lutte contre l'analphabétisme, contre la marginalisation par la maladie ou les toxicomanies, ...

Les groupes actifs dans ces domaines sont le plus souvent aussi atomisés que les problématiques qu'ils prennent en charge; ils sont aussi divisés entre des perspectives caritatives ou critiques, et concurrentiels entre eux dans la recherche de subventions auprès des structures publiques. Ils sont donc aussi tentés par les perspectives clientélistes qui traversent beaucoup de ces voies de financement. Jusqu'ici, les syndicats ont peu tenté d'imposer leur hégémonie à ces groupes.

Le lobbyisme des entreprises, après s'être pointé vers les centres de pouvoir, se répand de façon de plus en plus organisée vers les lieux décentralisés de pratiques publiques, sociales ou culturelles, ce qui permet à ces entreprises d'élargir la surface sociale de leur encadrement.

les environnements culturels et idéologiques

La phase historique que nous traversons est certainement celle de la multiplication et de l'extension des appareils idéologiques; on y a déjà fait allusion plus haut. Les études méthodiques à ce sujet sont encore trop rares (cf J. Habermas, R. Fossaert, ...), même si les ébauches d'hypothèses commentent tout de même à fournir de bons travaux de base sectoriels (H. Lefebvre, A. Ehrenberg, D. Wolton, ...).

Je me cantonnerai ici à quelques constats qui m'apparaissent importants dans une perspective syndicale.

■ une culture du patchwork et du pragmatisme

Les cultures télévisuelles et publicitaires ont fait considérablement avancer le sens de l'attractif, de la présentation positive et du concret.

L'impact croissant des débats télévisés peut, d'autre part, induire un effet supplémentaire : le spectateur peut adhérer à certains des arguments avancés par l'un des protagonistes du débat, tout en acceptant aussi bien d'autres arguments avancés par son adversaire, quand bien même ce dernier défendrait globalement des positions opposées; libre au spectateur, alors, de

donner ou non (personnellement) une cohérence à l'ensemble de ce à quoi il a adhéré.

Ces quelques traits me semblent être devenus des constantes massives de comportement. Plusieurs de ces caractéristiques décontenancent le militant qui se sent structuré doctrinalement et veut une vision stratégique d'ensemble. Or, ce n'est pas parce que le positif s'exprime que le sens critique disparaît, que le sentiment d'exploitation s'étouffe ou que la volonté d'alternatives meurt : les expressions en sont différentes. On assisterait donc à la montée d'une sorte de culture de l'ambivalence où cohabitent en se neutralisant une capacité critique et de révolte, et une acceptation-adhésion à des formes ponctuelles de comportement standardisé, constitués en signes positifs de reconnaissance. Tout ceci condamne les mouvements sociaux et syndicaux à une recherche de pédagogies nouvelles.

■ une demande de positivité du travail⁷

Les problèmes de vie concrète au travail, du coût mental de celui-ci et de ses répercussions sur la vie familiale sont de plus en plus ouvertement discutés sur les lieux de travail ; or, ils ne sont pas encore l'objet d'un discours syndical cohérent au-delà du constat. De plus, la crainte du chômage, qui augmente quand celui-ci croît, suscite, en compensation, un désir de gratification subjective et de santé, par le travail, désir qui s'exprime lui-même plus librement.

Les cultures vulgarisées, marxiste de l'aliénation et chrétienne du rachat de la faute, avaient plutôt mis en avant la souffrance dans le travail pour celle-ci et l'organisation et la division du travail pour celle-là. Or, les discussions sur les conditions de travail, sur la façon dont elles sont ressenties, sur la participation inventive au travail, posent plus de problèmes que quelques slogans n'en résolvent.

Les concertations au travail local, évoquées plus haut, représentent très souvent une tentative, de la part des directions de gestion humaine, de capitaliser les inventivités et d'éviter la jonction entre les insatisfactions qui s'expriment et l'acteur collectif syndical. Toutefois, dans de tels processus, rien n'est joué pour toujours : une meilleure perception syndicale du rôle structurant du travail lui permettrait de mieux articuler désirs individuels et moyens collectifs, à partir de discours qui se tiennent déjà ouvertement sur les lieux de travail.

⁷ Voir « L'individu et le collectif dans les rapports de travail » in *Collectif* n° 3, automne 1987.

■ l'idéologie de l'entreprise

A. Ehrenberg n'hésite pas à dire que «... l'entreprise devient un acteur public, au sens où un service est public, parce qu'elle a conquis la légitimité ÉCONOMIQUE, légitimité qui ne lui était pas reconnue auparavant»⁸.

Même si cette affirmation est énoncée trop brutalement, elle n'en recouvre pas moins une tendance réelle qui s'appuie sur la répulsion que suscite la bureaucratie, et sur l'aval accordé à la décentralisation économique, comme exorcisme contre l'uniformisation des comportements, au moment même où ceux-ci sont pourtant si fortement standardisés. Ce succès, construit sur des images fortes, est le fruit d'un long travail des appareils idéologiques. Mais il a ses limites, perceptibles dès à présent :

- l'idéologie de l'entreprise est basée sur l'image de l'entrepreneur individuel et n'est pas étrangère à la montée de l'élitisme ambiant; elle profite donc de cette «mentalité de masse dans laquelle chacun est poussé à se gouverner soi-même»⁹, mais elle est du même coup mise en porte-à-faux par rapport à son ambition d'être un acteur public.
- elle n'arrive pas à masquer les comportements bureaucratiques de grands ensembles formés par des collaborations privées et publiques, pas plus qu'elle ne peut camoufler l'hypertrophie financière dénoncée dans des campagnes d'opinion.
- elle ne peut couvrir les enjeux de justice et d'exploitation.

Accompagnée des techniques d'implication au travail évoquées plus haut, elle peut faire illusion, tant que les mouvements sociaux ne définissent pas mieux leurs objectifs et n'apportent pas de réponse plus satisfaisante aux contradictions qui la nourrissent.

des données juridiques et techniques

Les rapports sociaux au travail sont régis par des législations et des règlements, notamment ceux des systèmes de protection sociale, en pleine inflation. La volonté d'individualiser les négociations sociales dans l'entreprise a également contribué à un élargissement de la juridisation nettement au-delà des secteurs publics ou subsidiés par les pouvoirs publics, dont la puissante capacité bureaucratique à produire des règlements est légendaire.

Dans les secteurs mondialisés, dont les gestions sociales sont sophistiquées, dans les secteurs à faible implantation syndicale et dans les entreprises de

8 in «Le Culte de la performance», Calman-Levy 1991, p. 251.

9 Ibid. p. 252.

services employant du personnel de formation élevée, d'autres équilibres se dessinent.

D'une part, les outils de consensus et d'adhésion, les codes d'entreprise, les procédures de concertation au travail débouchent sur des «règles molles» (soft law) changeantes avec les modes, avec les stratégies de l'entreprise et avec les opportunités. D'autre part, les temps forts de la vie au travail (embauche, licenciement, actions collectives, ...) y sont ponctués par l'intervention des «lois dures» des Etats, intervention souvent médiatisée par des cabinets d'avocats spécialisés.

L'utilisation accrue des professions juridiques et la volonté de pousser à bout des jurisprudences plus favorables aux directions ne se limitent pas à l'entreprise; elles prennent aussi la forme de lobbyisme politique pour durcir «les lois dures» et élargir l'espace autonome des «lois molles». A voir ce qui se passe aux Etats-Unis, on peut prédire que l'affrontement entre les philosophies du droit propres à chacun de ces domaines - et contradictoires - n'en est qu'à ses débuts en Europe.

Au-delà du juridique, les structures techniques (machines, informatiques, logiciels, télécommunications), en ce qu'elles ont d'impératif sur le travail humain, constituent aussi un corps de règles pour les personnes au travail. Découvertes et choisies par des constructeurs, sélectionnées puis articulées à des organisations humaines du travail par des acheteurs, dans le cadre des planifications mentionnées plus haut, elles constituent une donnée «dure» qui s'impose à la personne au travail. L'informatisation, l'établissement de réseaux, l'accumulation de données et la vitesse à laquelle elles circulent ont évidemment profondément bouleversé ces corps de règles. L'abondante littérature sur ce sujet permet de se contenter de l'évoquer ici. Rappelons-nous cependant que les découvertes scientifiques et techniques s'imposent au-delà des frontières nationales.

des débats politiques et de leur influence sur les pratiques syndicales

Dans la dernière décennie, les tensions entre pôles idéologiques et doctrinaux se sont affaiblies, au niveau politique, comme si l'aire politique des démocraties libérales n'était plus occupée que par la montée de l'antipolitisme, les groupes politiques institutionnalisés se distinguant entre eux par des nuances. Les discours politiques des libéraux et des sociaux (ou chrétiens) démocrates ne se différencient que sur des détails, liés aux modalités sociales d'application de mesures générales sur lesquelles il semble y avoir consensus. Cette pacification idéologique s'accompagne d'une extension du clientélisme qui va

jusqu'à institutionaliser des partages du marché politique, jusques et y compris dans des structures publiques internationales. Ces phénomènes dévalorisent l'Etat aux yeux des opinions publiques et accroissent l'antipolitisme de groupes entiers.

Mais cette symbiose superficielle, cette apparente fin de l'histoire n'aurait qu'un temps, perturbées qu'elles sont déjà par des débats et des luttes. Les montées nationalistes, xénophobes ou racistes traversent toutes les classes sociales et tous les groupes politiques. Les enjeux Nord-Sud se durcissent et sont compliqués par les bouleversements à l'Est. Des luttes contre la bureaucratisation, contre la domination et l'exploitation, contre le machisme éclatent partout, de façon parfois dispersée, parfois plus structurée. Les conflits sur le travail et pour le travail font tache d'huile : du temps de travail au temps hors travail, de la production des biens et des services à la qualité de ceux-ci et à la possibilité d'y accéder, des difficultés que connaissent les jeunes générations pour entrer au travail, de leur marginalisation au contrôle bureaucratique et tâtillon des sorties du travail ou des loisirs.

La dégradation en qualité de fractions croissantes de l'emploi, le maintien et l'accroissement du chômage de longue durée renforcent les poches de pauvreté, les marginalisations régionales, les problèmes urbains et de banlieue. Ces tendances contribuent aussi à l'émergence de problèmes intergénérationnels, alors que les pyramides des âges s'alourdissent à leur sommet. Les classes d'âges jeunes sont perçues comme dangereuses sous l'effet combiné du grippage des systèmes scolaires et de formation et des difficultés d'entrée au travail.

L'allongement de la vie a des effets plus contrastés. Dans les milieux de la bourgeoisie possédante, il concentre d'importants portefeuilles financiers entre des mains qui témoignent d'une inclination pour des gestions prudentes et rentières. Les pensionnés dont la vie professionnelle s'est complètement déroulée avant le début de la décennie 70 jouissent de revenus plus élevés que les salariés du bas de l'échelle, mais les prépensionnés et pensionnés des années ultérieures sont dans une situation beaucoup moins confortable. De toute façon, toutes les tranches d'âge élevé voient leurs revenus ponctionnés par l'augmentation rapide du coût des services; et les coûts indirects et socialisés induits par les personnes âgées augmentent vite eux aussi. Les écarts et tensions entre niveaux de vie dans ces tranches d'âge s'aggravent et risquent de s'approfondir encore dans l'avenir.

Tous ces glissements sociaux en termes de sexe et d'âge ne sont encore que marginalement de grands débats politiques : ils ne sont placés sous les projecteurs que par quelques scandales éclatants, transformés par les médias en faits divers. Les syndicats sont le plus souvent décontenancés par ces

transhumances sociales qu'ils perçoivent comme des transformations «inter-classistes», ce qui les situe hors du cadre de l'épure qu'ils ont l'habitude de tracer.

Certains syndicats sont certes parvenus à mettre sur pied des organisations de troisième âge imposantes, mais toutes ces tentatives ont bien du mal à se définir de manière claire : sont-elles un simple lieu de socialisation pour personnes isolées, ou peuvent-elles se constituer en force socio-politique que des attentes partagées cimenteraient ? Les jeunes vivent leur entrée dans le monde du travail, par des voies longues, difficiles ou précaires, comme une dure bataille de marché et isolement, sans perception claire ni du caractère de masse de ces itinéraires, ni de l'existence de systèmes de protection sociale que d'autres catégories sociales font pleinement jouer. Les syndicats tâtonnent souvent dans ces contextes nouveaux, dont une partie seulement s'exprime dans la base sociale qu'ils affilièrent. Par contre, la féminisation de la base syndicale est un fait accompli dans de nombreux secteurs et pays. Elle fait face à des structures encore très majoritairement masculines et à des glaces de protection machiste d'inégalités dans l'emploi. Mais elle donne aussi lieu à d'autres débats dans les assemblées syndicales, où l'on parle davantage des conditions concrètes de travail et où les liaisons avec les problèmes rencontrés hors du travail se font plus facilement.

On le voit, toutes ces transformations sociales secouent durablement les organisations syndicales, en les obligeant à se resituer par rapport à leur base sociale elle-même, en fonction des déplacements d'équilibre qui s'y produisent. Les débats qu'elles suscitent sur les pratiques syndicales mêmes prennent de plus en plus de place et finissent par reléguer ailleurs, dans des cercles plus restreints des structures syndicales, les discussions entre pôles doctrinaux évoqués plus haut. Seules, les données écologiques, au sens large, font exception à cette tendance.

II. du côté des syndicats

Les études universitaires qui tentent d'expliquer les différences d'implantation syndicale de pays à pays le font le plus souvent par l'étude des formes institutionnelles de la négociation sociale. Malgré ces limites, plusieurs des

critères avancés ne manquent pas d'intérêt, aussi vais-je rapidement passer en revue¹⁰ les hypothèses de J. Visser :

- là où s'est mis en place et maintenu un système de négociation sociale par branche sectorielle avec négociation, tant vis-à-vis des patrons de l'entreprise que des représentations patronales sectorielles, les syndicats gardent leur niveau d'implantation¹¹;
- là où les syndicats, à côté des négociations sectorielles, ont une « présence assurée, incontestée (par les employeurs et d'autres syndicats) et institutionnalisée sur le lieu du travail », ils peuvent maintenir une implantation globale forte;
- là où les syndicats ont « un rôle universel en ce sens qu'ils négocient les conditions d'emploi aussi bien pour les travailleurs non syndiqués que pour les syndiqués », ils peuvent avoir une syndicalisation stable;
- les syndicats ne peuvent garder un degré élevé de syndicalisation que « s'ils parviennent à surmonter le problème des ... salariés choisissant de profiter des actions syndicales sans être syndiqués, soit par une forme de « coercition » (par exemple, l'exclusivité syndicale), mais le plus souvent en gérant ce qui dans beaucoup d'autres pays constitue un service public ».

Ces approches par les pratiques sectorielles des relations professionnelles partent du constat que « le principal terrain des relations professionnelles s'est déplacé des enceintes nationales vers les branches et des branches vers les entreprises et les ateliers ».

un repli défensif

La dernière décennie a accentué le repli syndical qui s'était esquissé dans la décennie précédente.

Les statistiques d'affiliation qui ont été l'objet d'un bon nombre d'études¹² pendant les dernières années ne sont peut-être pas le critère unique et déterminant pour juger d'un tel repli, mais elles en sont certainement un signe.

Le syndicalisme, qui est né dans le monde ouvrier, a mis très longtemps à pénétrer dans le monde employé; le fait que les emplois détruits en Europe

10 «Tendances de la syndicalisation» in *Perspectives de l'Emploi OCDE*, juillet 1991, pp. 124-125.

11 J. Visser ajoute plus loin avec raison que dans ce cas, quand «les employeurs non organisés doivent payer les salaires négociés par leurs concurrents, ... (ils) tendent à s'organiser par branche», p. 124.

12 Voir entre autreⁿ : «Tendances de la syndicalisation» cité plus haut.

dans les années 70-80 aient été, dans un premier temps, dans leur grande majorité des emplois ouvriers, le déstabilise donc fortement.

De plus, l'identité de classe sociale a elle aussi été soumise à rude épreuve : les sentiments d'appartenance se sont différenciés et les appareils idéologiques entretiennent aussi bien ces identités différenciées que des identités régionales, nationales ou européennes.

Ce constat s'applique aux classes dominantes comme aux classes salariées. Les premières ont été secouées par la ponction faite pour diriger des entreprises internationales. Les groupes dirigeants d'entreprises internationales qui rassemblent le plus d'entreprises à forte part de marché ou à forte croissance, accentuent leur domination. Cette fraction est aussi celle dont la stratégie est pensée à l'échelle mondiale et qui entretient les rapports les plus étroits avec les structures publiques internationales.

Si les fractions dirigeantes d'entreprises nationales, d'entreprises publiques ou de PME tendent à devenir subalternes par rapport à la première, elles gardent néanmoins une emprise plus grande sur les structures publiques régionales ou nationales et s'expriment davantage dans le monde politique. Les groupes salariés - ouvriers, employés et cadres - dépendant de la première fraction dirigeante, ont fait face les premiers aux nouvelles gestions sociales évoquées plus haut, alors que les groupes salariés dépendant de la seconde fraction ont dû faire face aux plus grandes destructions industrielles. Les luttes défensives dans ces deux sphères furent dans un premier temps très différentes; elles ont eu tendance à s'homogénéiser dans une seconde étape.

A la même époque, la syndicalisation restait importante dans les secteurs publics de la plupart des pays européens et des luttes s'y déployaient pour éviter le démantèlement des secteurs publics.

Les luttes défensives les plus efficaces du point de vue de la protection sociale se situèrent dans les sphères publiques et de capital national ou régional, bien qu'ici aussi il faille tenir compte des différences nationales de comportement des groupes dirigeants vis-à-vis des syndicats.

Ces évolutions ont amené dans les pays européens à une situation qui est en gros la suivante :

- le syndicalisme de secteur public tend à devenir prédominant dans l'ensemble syndiqué;
- le syndicalisme ouvrier du secteur secondaire tend à perdre sa position majoritaire et le niveau de syndicalisation dans les secteurs de capital international est nettement inférieur à la moyenne nationale;

- la base sociale syndiquée s'est fortement féminisée dans les dernières décennies, en même temps que son âge moyen s'est accru (dans des populations dont l'âge moyen augmente);
- là où ils sont syndiqués, les chômeurs et les pensionnés peuvent représenter des parts considérables de la population syndiquée;
- les niveaux de syndicalisation du tertiaire privé sont très différenciés suivant les pays.

L'existence de campagnes politiques antisyndicales et de législations visant à circonscrire et limiter les rôles et l'implantation syndicale ont évidemment aussi joué un rôle important dans ces évolutions, mais il ne faudrait pas en surévaluer le rôle par rapport aux restructurations des relations sociales évoquées plus haut.

D'autres pays ont choisi de garder un système juridique et procédural de valorisation du ou des syndicats, exprimant par là leur volonté de conforter la légitimité - établie historiquement - de relations entre acteurs sociaux.

Aucune de ces deux positions n'est exempte d'hésitations, et on peut observer des expériences pour tenter de revaloriser la négociation collective là où elle s'est anémiée, y compris en initiant de nouvelles procédures médiatrices. D'autre part, plusieurs sphères publiques s'efforcent de valoriser de nouveaux acteurs collectifs comme, par exemple, les consommateurs.

Là où les syndicats se sont le plus repliés, sous la contrainte d'une surface sociale d'affiliation réduite ou dans leur pratique défensive peu soucieuse d'alliances ou d'hégémonie, on voit naître de grands débats sur le rôle-clef de l'associatif.

Le spectre des positions politiques face aux syndicats et aux acteurs sociaux est donc très ouvert, et il est diversement distribué à travers l'empilement des structures publiques : c'est une caractéristique de notre époque.

dans la sphère syndicale elle-même

Quand on parle d'organisation ou de coalition sociale, il faut savoir que l'on évoque un temps plus long que dans d'autres domaines. Dans un contexte de mobilité du capital, de rapidité des implantations techniques nouvelles, et de survalorisation ponctuelle de l'événement par les médias, les temps sociaux apparaissent extrêmement lents. Le temps de réponse n'y est évidemment pas celui de l'ordinateur !

Ce n'est que lentement que les glissements sociaux évoqués provoquent, chez ceux qui les subissent, une conscience collective claire de leur existence, et cette prise de conscience est d'autant plus lente que les débats sur ces thèmes sont peu nombreux, ou sont sensationnalisés par les médias.

Même dans la sphère syndicale, cette connaissance peut être tardive quand des groupes sociaux n'y représentent qu'une fraction minoritaire, ou quand leur représentation institutionnelle est marginalisée - a fortiori quand elle n'existe pas.

Les discours syndicaux sur l'obligation d'un mouvement social global peuvent alors ralentir ces prises de conscience, notamment lorsque les moyens affectés à ces problématiques «minoritaires» sont insuffisants de sorte que la conscience de leur réalité ne progresse pas, et ils peuvent aussi aboutir à ce que des groupes entiers ne se considèrent plus comme représentés par les syndicats et cherchent d'autres formes institutionnelles ou politiques. Les risques représentés par de tels blocages poussent à revaloriser les débats dits «intellectuels» et les recherches scientifiques sur ces problèmes, surtout s'ils sont popularisés et articulés avec des pratiques dans les organisations¹³.

La description qui suit tente de présenter quelques problématiques qui aujourd'hui sont au centre des débats explicites ou implicites dans la plupart des organisations syndicales. Elles dessinent comme une ligne de crête qui domine le paysage syndical, dont les sommets sont autant d'enjeux que se disputent des forces antagonistes.

■ aspects internes et organisationnels

Pour pouvoir évaluer les éléments qui suivent, il faut se rappeler que dans tous les pays européens, les syndicats jumellent, à des degrés d'ailleurs très divers, une approche spatiale des relations de travail (c'est-à-dire une approche intersectorielle ou interprofessionnelle) et une approche sectorielle ou de métiers, qui rassemble les travailleurs selon l'activité qu'ils exercent.

13 L'effondrement des budgets et des équipes de recherche dans les sciences sociales, auquel on assiste dans une série de pays, n'est évidemment pas sans répercussion sur les débats sociaux. L'évolution vers des survey au champ restreint, et à visée pragmatique et la confidentialité d'un nombre important de recherches exigeraient une articulation nouvelle entre les syndicats et ces milieux de recherche.

Les équilibres passés sont ébranlés, tant par les redistributions entre secteurs d'activité que par les capacités spécifiques de mobilisation ou de négociation.

Où se situera le point d'équilibre entre les pôles opposés que représentent cohésion et dynamique commune d'un côté, et autonomie entre composantes sectorielles et interprofessionnelles de l'autre ? La réponse à cette question est primordiale pour les recompositions syndicales à venir comme pour la démocratie au sein de toutes ces organisations.

- une base sociale mouvante

Les bases sociales anciennement fortes et précarisées dans la réalité économique et sociale ont tendance à garder le plus longtemps possible leur valorisation institutionnelle syndicale. Ce faisant, elles compensent organisationnellement leur perte d'impact et d'emprise sur la réalité sociale; mais elles ralentissent aussi l'émergence des forces sociales nouvelles en voie de structuration collective.

Ce type de dynamique aboutit souvent à des batailles pour la maîtrise des appareils, batailles qui consomment une énergie considérable qui n'est évidemment plus disponible pour la structuration collective des bases sociales.

Dans la plupart des pays, ni les précarisés (sous-statuts, temps partiels, sous-traitants et P.M.E.) ni les exclus du travail (chômage, prépension) ne disposent d'organisation syndicale propre. C'est sans doute une conséquence de la difficulté de coalition spécifique à ces groupes, ainsi que de l'énormité des moyens organisationnels qu'il faudrait mettre en oeuvre pour structurer; mais le fait est que l'espace dont ces groupes jouissent dans les structures est sans commune mesure avec celui qu'ils occupent dans la société, surtout si leur taux d'affiliation est faible.

Tous ces éléments ont évidemment un puissant impact sur la sélection des thèmes politiques et revendicatifs avancés par les syndicats et sur la crédibilité qu'on peut leur accorder, selon que ces thèmes sont ou ne sont pas renforcés par un appui d'appareil et de mobilisation.

- négociation et mobilisation

Les descriptions de la première partie de cet article visaient à montrer comment de multiples mutations ont créé une forte pression à la limitation du champ des négociations, par leur confinement, leur individualisation et leur restriction sur des termes de plus en plus courts.

Dans les pays où la reconnaissance syndicale est un fait, il est crucial que les négociations débouchent sur des résultats. Mais cet aboutissement est conditionné par de nombreux paramètres : l'analyse préalable de la situation et sa popularisation; la dimension des objectifs sociaux avancés, et la confiance de base qui peut les soutenir; l'information pour construire la mobilisa-

tion puis la négociation; le rapport de force social, lui-même cristallisé dans une négociation et dans l'interprétation de ses résultats; et enfin la capacité de gérer les acquis dans la durée.

C'est constamment que ces processus et les équilibres qu'ils mettent en jeu font l'objet de débats dans les enceintes syndicales, mais les écarts entre discours et pratiques sont parfois impressionnants, et certaines étapes du processus privilégiées par rapport à d'autres. Les futures capacités collectives dépendront de la nature de l'équilibre entre défense individuelle, services individualisables et négociations collectives, mais aussi de la redéfinition des champs de mobilisation.

Quant au champ de négociation proprement dit, il s'élargit de manière intéressante : implication de sous-traitants; liaisons entre statuts; flexibilité et organisation du travail; santé physique et mentale; formation; liaison entre enjeux au travail et hors travail, en liaison avec des structures publiques, etc. Les débats sur ces points sont nourris, dans les syndicats et dans des cercles et associations qui leur adressent des demandes; mais on discute beaucoup moins pour choisir devant quelles structures publiques les poser, alors que les avis à ce sujet sont pourtant très partagés.

- du local à l'international

Le fonctionnement des structures syndicales internationales, par ailleurs divisées, est encore souvent de type quasi diplomatique, et seuls ceux qui y sont impliqués en connaissent les arcanes. Pourtant, les tentatives d'internationalisation de luttes sont innombrables, de même que les confrontations d'expériences accumulées. C'est que les obstacles ne sont pas exclusivement attribuables aux divisions syndicales et aux difficultés organisationnelles : on butte aussi, face aux multinationales, sur l'empilement des planifications - voir plus haut - et sur l'obligation d'aboutir à des normes légales impératives (et pas seulement «volontaires») à propos de ces entreprises. L'imagination internationaliste déployée dans les O.N.G., en matière de réseaux d'informations, de mobilisation d'opinion publique, de pression sur les structures publiques, serait de la plus grande utilité pour les syndicats; encore faudrait-il qu'ils s'y montrent attentifs et qu'ils décentralisent leurs pratiques internationales.

- la quête identitaire et la montée des métiers

Les luttes collectives pour la reconnaissance de qualifications, qui s'inscrivent dans une recherche d'identité de métier, adoptent des formes très variées - selon le secteur où elles se déroulent (par exemple, public ou privé), selon qu'il y ait ou non pénurie de cette main-d'œuvre qualifiée, selon l'importance de la pression concurrentielle, selon que l'activité ait un caractère corporatif ou ouvert.

Les éléments avancés plus haut (évolution vers les petites unités, montée des qualifications moyennes, demande de positivité du travail) obligeront, sans aucun doute, les syndicats à trouver des articulations nouvelles entre luttes globales et luttes partielles, de façon à rendre possible une réappropriation individuelle et collective des luttes sur les qualifications, et de façon à contribuer à des changements dans l'organisation du travail.

- le rôle des formations

La plupart des syndicats fournissent souvent d'impressionnants efforts de formation. La formation est certes un vecteur de cohésion organisationnelle, mais elle est aussi un indispensable facteur d'analyse des mutations en cours et d'exploration des pratiques et expériences; quant à la mise en rapport de ces recherches avec ce qui se fait en la matière à l'extérieur des syndicats, elle est très inégale. Inégales aussi les retombées de ces formations en termes d'acquis : dans certains secteurs, la vitesse de rotation des militants d'entreprise est extrêmement rapide, alors que dans d'autres, l'emprise des permanents d'entreprise s'élargit. Dans le premier cas, le risque est celui d'un épuisement de la structure syndicale, amenée à fournir des efforts disproportionnés pour former sans cesse de nouveaux militants d'entreprise. Dans le second cas, le risque est celui d'une dérive vers un « patriotisme d'entreprise » (ou vers un bouchon clientéliste dans le secteur public) sous l'effet de l'autonomie d'équipes d'entreprise.

Tous ces équilibres imbriqués créent un tissu complexe et mouvant dont dépendent la rapidité de répartition collective et la démocratie d'ensemble.

■ la sphère syndicale dans la société

Soumis à de rudes turbulences, exposés à des mutations inattendues, les syndicats ont souvent « digéré le coup », traversant crises de confiance et bouleversements organisationnels. Mais le discours a souvent été préservé, bien qu'il ne soit plus validé par les pratiques, ce qui ne pouvait manquer d'entamer encore davantage la confiance qui subsistait.

D'autres dérives sont apparues, comme le choix généralisé d'un accroissement du rôle de service individuel ou collectif¹⁴, ou comme l'adoption de pratiques de lobby, ces dernières étant favorisées par les structures publiques

14 En Belgique et au Danemark, les syndicats ont joué un rôle de service parastatal dès avant les années 1970.

internationales et, à un moindre degré, par les Etats qui procèdent par consultations segmentées et prévisionnelles.

Dans de nombreux pays, on a évolué vers un syndicalo-centrisme de repli, dont les symptômes sont par exemple la création d'organisations dans des domaines connexes ou nouveaux, même si ceux-ci étaient déjà occupés par des organisations proches, entraînant des ruptures d'alliances, d'inutiles conflits d'appareils, et finalement une perte de capacité hégémonique dans la société.

Enfin, on a souvent assisté à un retrécissement du discours global et à un raccourcissement du terme des objectifs. Des domaines qui émergeaient en luttes civiques (problèmes urbains et de banlieues, ou même immigration) ont été progressivement marginalisés. Dans d'autres domaines (santé, enseignement), des conflits autour d'enjeux de société ont certes été portés par les organisations syndicales, mais au prix d'une réduction de leur portée : alors que ces conflits mettaient en cause la fonction sociale d'appareils d'Etat, leur enjeu fut déplacé vers des questions juridiques (statut public ou privé).

Il n'est cependant pas fatal que la ligne de crête - celle où se trouvent les enjeux stratégiques - soit à jamais dominée par les tenants du syndicalo-centrisme. Peut-on espérer un renversement de tendance ? Ce n'est pas impossible, dans la mesure où ces glissements ont fait l'objet d'analyses et de discussions, où nombre de ces enjeux sont aujourd'hui mieux cernés, et où objectifs et pratiques sont mieux articulés.

Les liens qui s'étaient partiellement dénoués avec des groupes de luttes, des milieux de recherches ou des intellectuels se recomposent. Les syndicats ont, pourrait-on dire, beaucoup plus changé qu'ils ne s'en rendent eux-mêmes compte et tout porte à croire que les années à venir verront encore d'importants changements, favorisés par les clarifications que l'on peut attendre du regain actuel de débats sociaux et politiques.



trois perspectives ou priorités syndicales ?

albert faust

crise du syndicalisme ou l'indispensable démocratie ?

Voilà quelques années déjà que l'on a lancé ce thème de la «crise du syndicalisme»... Des dizaines d'ouvrages existent, et ce dans la plupart des pays occidentaux. Bien entendu, la France semble avoir battu le record des publications interrogatives et pessimistes quant à l'avenir des organisations syndicales. La très faible représentation syndicale française peut justifier les discours funèbres ou qui se veulent le dépassement de l'idée et de la pratique syndicales. Aux U.S.A., on peut également comprendre que certains s'en donnent à cœur joie à propos du thème «la mort du syndicalisme», dans la mesure où l'A.F.L.-C.I.O. cherche encore son second souffle et panse les graves blessures infligées par le président Reagan.

Mais, dans les pays nordiques et en Allemagne, là où le mouvement syndical reste puissant et influent, il y a eu aussi prolifération de littérature à ce sujet. En Belgique, cette mode commence à s'épuiser, elle ne fait plus recette. Et l'on a raison de s'arrêter de parler de la «crise du syndicalisme»... si l'on entend par là que l'idée syndicale va mourir d'ici peu et que les relations au sein des entreprises vont inéluctablement se métamorphoser en une collaboration dépourvue de conflits - parfois aigus - entre employeurs et travailleurs. On peut être pour, on peut être contre, on a le droit de rêver, on ne peut passer à côté de la réalité. A tout pouvoir s'oppose toujours, tôt ou tard, une expression de

contre-pouvoir. Il en va ainsi dans les régimes politiques dictatoriaux. De même, au sein des entreprises, toute direction, fût-elle la plus éclairée et la plus ouverte au dialogue, voit se développer une forme de représentation des «subalternes» qui n'acceptent pas d'être réduits à un simple rôle d'exécutants. Cette aspiration peut parfois se réaliser grâce à une intelligence politique patronale dite de la porte ouverte : cercles de qualité, rencontres avec le personnel, voire certaines formes de participation.

A court ou moyen terme, cette politique paternaliste (qui n'a rien à voir avec la cogestion) rencontre rapidement ses limites, et les travailleurs préfèrent une solide dose d'**autonomie** quant à leurs propres représentations.

Il n'y aura donc pas de disparition inéluctable du syndicalisme, du moins quant à ses principes. Le combat pour plus de dignité humaine, plus de liberté, plus de justice sociale, continuera toujours. Cette lutte est aussi vieille que l'homme et durera aussi longtemps que le genre humain existera sur cette terre.

Seules les structures, les formes d'organisation changent et changeront. **Et ici**, vraiment, il y a une crise. Les structures syndicales vivent encore pour l'essentiel sur la base de ce qui a été créé au lendemain de la seconde guerre mondiale. Le syndicat a gardé des structures solides et non dépourvues de logique. Mais peut-on parler de développement de la démocratie syndicale... depuis 1945 ? Certes, chaque affilié a des possibilités d'expression : la première est de payer ou non sa cotisation mensuelle et d'exprimer ainsi son adhésion ou son mécontentement ! Ce n'est pas rien, mais c'est largement insuffisant si l'on veut... «libérer les énergies».

Les autorités syndicales se plaignent à juste titre d'une relative apathie de leurs affiliés à propos de nombreux problèmes fondamentaux. Cependant, tout a-t-il été fait pour que les travailleurs participent à la prise de décision ? Aucun système démocratique ne peut fonctionner sans délégation, mais celle-ci ne peut pas être vivante si elle se transforme trop souvent en réseau de cooptations. Une organisation démocratique ne peut être dynamique et conquérante si ses propres congrès ne sont que des messes officielles, parfois avec style, souvent mornes. Y a-t-il des enjeux graves pendant les congrès syndicaux ? Rarement... chacun le sait bien. Il y a une attitude de plus en plus frileuse face à d'éventuels affrontements réels d'idées... On ne s'écoute pas pour s'entendre. Tout se négocie **avant** ou dans les coulisses d'un congrès et souvent au seul rapport de forces. Les media peuvent d'ailleurs généralement donner à l'avance les grandes lignes ou l'intégralité des **décisions** prises. Les affiliés ne savent pas comment les décisions se prennent, les militants ont trop souvent l'impression que quelques dirigeants négocient tout entre eux et

décident pour tous. La réalité est certes plus complexe et les statuts prévoient des procédures de large consultation... mais sont-ils toujours appliqués ?

Nous avons connu des pays dits de « démocratie populaire » où des « gouvernements des travailleurs » avaient également rédigé de merveilleuses et rassurantes constitutions. On sait ce qu'il en était en réalité.

A l'heure où souffle un vent de liberté dans plusieurs régions du monde, ce ne serait pas absurde de songer à une plus grande et réelle démocratie au sein des syndicats. Ceci pourrait aussi commencer par un plus authentique respect des minorités. Le degré de démocratie d'un Etat ou d'une organisation se mesure entre autres au sort qui est réservé à la minorité.

Par ailleurs, la démocratie doit être prise au sérieux, et ce à tous les niveaux d'une organisation. On ne peut pas admettre **non plus** que certains, se proclamant la « base », **exigent** et ne prennent pas leur part de responsabilités; il n'y a pas de **démocratie sans responsabilités**, sans quoi c'est de la démagogie dangereuse.

Il est actuellement beaucoup question de modernisation des syndicats, de réévaluation des programmes, voire même de révisions déchirantes à propos de certains dogmes sacrés. Ceci est indispensable (depuis longtemps !) si l'on veut aborder la fin de ce siècle sans tenir des discours surréalistes qui pourraient encore avoir un certain charme si cela ne se cumulait pas parfois avec des positions conservatrices ou même, à la limite, réactionnaires. Cependant, rien ne peut réussir sans une véritable participation du plus grand nombre possible de militants et d'affiliés.

Que nous le voulions ou non, la question d'une démocratie syndicale plus vivante est posée.

corporatisme ou solidarité ?

Un débat existe depuis très longtemps au sein du mouvement syndical : corporatisme de centrale professionnelle et solidarité interprofessionnelle. On peut d'ailleurs remonter jusqu'aux origines du syndicalisme.

Les syndicats, FGTB et CSC, regroupent une dizaine de centrales professionnelles. Certaines sont puissantes, d'autres moyennes ou petites, l'une ou l'autre menacée de disparition ou de fusion avec une centrale en meilleure santé.

Les centrales défendent le quotidien des travailleurs et négocient les conventions collectives de travail de différents secteurs. Cette **inévitabile** division du travail militant est à la fois efficace et porteuse d'égoïsme corporatiste. Idéalement, l'**interprofessionnelle** doit veiller à ce que les plus forts entraînent les plus faibles et défendent les bas revenus ainsi que les exclus du travail, etc... Il s'agit là d'un exercice difficile. Chaque centrale forte est fière d'apporter par sa négociation ou par l'action de meilleures conditions de travail et de nouvelles conquêtes sociales à ses affiliés.

Les négociations interprofessionnelles ne sont pas toujours soutenues comme elles le mériteraient.

Les réflexes de solidarité à l'égard des autres se révèlent souvent mous. La solidarité coûte aussi parfois cher aux centrales professionnelles, et on n'est pas disposé spontanément à agir pour les secteurs faibles, ni à attendre que les écarts se réduisent.

Les dernières grandes actions de solidarité interprofessionnelle se sont déroulées contre les politiques d'austérité du gouvernement Martens-Gol. **Tous** y perdaient un certain nombre d'acquis, les conquêtes sociales de l'ensemble des travailleurs étaient agressées. Pour l'essentiel, la FGTB s'est d'ailleurs retrouvée **seule** à réagir par l'action directe et par des grèves interprofessionnelles. Elles ont rencontré des succès divers mais, au sein de la FGTB, il y a encore eu un élan interprofessionnel. Depuis lors, l'action solidaire semble un peu en panne. Pourtant, des dizaines de milliers de chômeurs existent toujours, et le nombre d'exclus sociaux augmente sensiblement. La situation économique meilleure creuse à nouveau l'écart entre les secteurs forts et faibles. De multiples actions syndicales se sont déroulées pendant les années du gouvernement Martens-Moureaux. Le «retour du coeur» a libéré également le flot de revendications sectorielles. Les rues de notre pays ont connu des centaines de manifestations de la CSC et de la FGTB. Chacun pour soi..., et l'on ne peut pas reprocher aux travailleurs de défendre, soit leur emploi, soit la qualité de leur travail, ou encore de tenter de regagner ce qui a été perdu pendant les années grises d'austérité et de blocage social. Mais quid, par exemple, d'une action interprofessionnelle pour les bas revenus ou la diminution du temps de travail afin d'offrir un job à tous ? Quel a été le succès des récentes démonstrations en faveur des chômeurs ?

N'y aura-t-il plus de souffle interprofessionnel ? Chacun se replie-t-il désormais sous le seul drapeau de son secteur, voire de sa profession ?

La vie et les événements socio-politiques régulent en partie ce balancier «corporatisme/solidarité». Chacun songe à l'éventuelle attaque contre la Sécurité sociale... et à ce que l'Europe va nous imposer.

La montée de l'exclusion sociale et l'apparition de nouvelles couches d'infra-salariés frappent aux portes des syndicats ou se manifestent à l'intérieur des organisations. Dans une ville comme Bruxelles, l'existence de milliers de jeunes chômeurs qualifiés ou non-qualifiés plaide pour des solutions interprofessionnelles. Les syndicats se trouvent face à des milliers d'affiliés chômeurs âgés qui les bousculent quelque peu. Leurs demandes ne peuvent pas être rencontrées par les seules centrales et les solutions doivent se négocier entre les pouvoirs publics, le monde patronal, et les interprofessionnelles FGTB et CSC.

La FGTB de Bruxelles a d'ailleurs déjà interpellé l'Exécutif politique et les patrons de la région afin de négocier une convention **interprofessionnelle** visant à (ré)insérer des milliers d'exclus dans le circuit du travail. Les «politiques» et les représentants des employeurs ont fait semblant de... ne pas comprendre. L'idée fera cependant son chemin, et l'on ne pourra pas éternellement jouer à cache-cache avec les situations sociales de Bruxelles, ni les résoudre par des opérations du style «missions locales».

Si un nouveau souffle interprofessionnel s'avère indispensable sur ce thème, il se profile aussi un autre grave problème qui exige une action de solidarité. Le courant perceptible de racisme et de xénophobie, les tendances anti-démocratiques, l'indifférence à propos de la défense des libertés démocratiques, ne peuvent que remobiliser le mouvement syndical dans son ensemble. Des milliers de travailleurs immigrés sont syndiqués tout comme leurs collègues belges; il n'y a d'ailleurs jamais eu de problème marquant de cohabitation entre Belges et immigrés **dans les entreprises**, où le droit de vote pour tous est un acquis très ancien. Le racisme virulent s'arrête presque toujours à la porte des lieux de travail, il rejaillit ailleurs. Pour le moment...

Un syndicat ne peut accepter une division de la classe des travailleurs. Accepter les discriminations raciales serait non seulement une atteinte honteuse aux principes fondamentaux d'une organisation progressiste, mais saperait gravement la moindre activité.

De plus, il ne peut être question de jouer à l'autruche ou de faire le gros dos, sinon des attitudes xénophobes s'insinueront dans les réunions syndicales et, un jour, pourraient même conquérir l'hégémonie dans le discours.

La montée du racisme ne se combat **pas seulement** par la tenue de colloques, de bonnes résolutions de congrès, de rassemblements aux flambeaux, ni même par une manifestation puissante et forte de dizaines de milliers de démocrates. Tout cela est utile et nécessaire, de même que les actions

symboliques. Mais la montée du racisme se combat aussi et d'abord là où l'on se trouve. Pour les syndicalistes, il devient impérieux **d'aller à la rencontre** des travailleurs en suscitant le débat, en privilégiant la pédagogie argumentée et non les seuls slogans, etc... Ceci nécessite des formations syndicales dynamiques et non des conférences académiques pour les jeunes affiliés et militants... qui ne se retrouvent pas tous dans les rangs d'Amnesty International ou les variantes de mouvements sympathiques comme S.O.S. Racisme. Il faut saluer des initiatives qui comportent des rencontres et des visites à Breendonk, par exemple.

Que serait véritablement la poussée raciste en Belgique si près de trois millions de syndiqués se transformaient en militants anti-racistes ?

Malheureusement, le slogan simpliste «le racisme mène au fascisme» s'est avéré juste. Remettons en avant les valeurs démocratiques : nos libertés sont plus fragiles qu'on ne le croit...

Le rôle d'un syndicat interprofessionnel devra aussi tendre à réinsuffler la passion de la démocratie !

solidarité internationale ou égoïsme national

Depuis belle lurette, on évoque à juste titre la nécessité d'agir solidairement sur le plan international contre un capital qui, lui, ne connaît aucune frontière. Les grands congrès syndicaux votent depuis toujours des pages de résolutions à propos du syndicalisme européen et mondial. Un peu comme une obligation morale ? Oui, mais les temps changent...

Il y a eu des avancées concrètes. La création de la C.E.S. (Confédération Européenne des Syndicats), la multiplication des relations entre tous les syndicats du monde, l'aide apportée par nos FGTB et CSC à de nouvelles organisations du Tiers-Monde, tout cela s'avère extrêmement positif.

Pas question non plus de négliger l'utilité des énormes échanges d'informations, ni les travaux des bureaux d'études des internationales. Les rencontres purement académiques ou le tourisme syndical ne sont pas ou plus de mise. La création de l'Europe et le retard mis à construire celle des travailleurs a redonné un salutaire coup de fouet... Passer à la vitesse supérieure consisterait toutefois à promouvoir et à multiplier les rencontres de travail entre militants de mêmes secteurs d'une même entreprise multinationale.

Il existe déjà quelques conseils d'entreprises **européens** dans certaines

grandes entreprises. Les syndicalistes d'entreprises des banques et des assurances se rencontrent déjà à l'échelle européenne. Il en va de même pour les métallos FGTB de Volkswagen et de **nombreux exemples** peuvent encore être cités. Heureusement ! Il reste à impulser (et c'est souvent nécessaire !) des actions de solidarité internationale dans les mêmes entreprises ou groupes d'entreprises. Un exemple, encore trop rare, a été celui des grèves menées par le SETCA-FGTB de Bruxelles-Halle-Vilvoorde, de Mons et de Namur, dans les supermarchés Delhaize Le Lion **en solidarité** avec les syndicalistes américains en bute à l'attitude anti-syndicale primaire de Food Lion. Cette campagne, qui va être relancée d'ici peu, devrait obtenir, cette fois, le soutien des instances nationales de la FGTB.

Ici aussi, la bataille doit se mener dans les rangs mêmes du syndicat. Il faut contrebattre les égoïsmes nationaux, et, en Europe, les discours du type «produisons français» ou «rapatrions les travaux effectués à l'étranger» (c'est-à-dire chez le voisin). Reconnaissons qu'hélas nos organisations s'enlisent aussi peu à peu dans les conflits internes à la Belgique : on se chipe de temps en temps les entreprises entre la Wallonie et la Flandre, et ne parlons pas de la volonté de dégraisser la région bruxelloise ! L'«internationalisme» pourrait peut-être aussi se concrétiser dans notre propre pays...

La solidarité internationale va toutefois s'imposer tranquillement, et donc fortement, malgré tous les blocages et les archaïsmes nationalistes. Il sera de plus en plus difficile de régler des problèmes dans certaines entreprises sans une concertation et une coopération avec les syndicalistes d'autres pays concernés.

Il appartiendra aux militants de base de prendre également des initiatives afin d'accélérer la construction d'une Europe sociale. Une époque nouvelle et passionnante peut s'ouvrir...



du neuf dans l'emploi ?

adinda vanheersnyngiels

des évolutions significatives

Les modifications intervenues en ce qui concerne les conditions d'exercice de l'emploi sont dues à la fois aux pertes massives d'emplois; dont ont résulté l'accroissement spectaculaire du chômage et sa persistance; mais aussi à des évolutions associées au déclin de l'emploi industriel, à la croissance de l'emploi tertiaire, aux politiques économiques et de gestion du personnel menées par les entreprises, à l'utilisation généralisée des diverses formes de flexibilité, à l'élaboration des mesures de promotion de l'emploi et de résorption du chômage.

La seule lecture des trois tableaux accompagnant ce texte illustre d'emblée, bien que partiellement, certaines évolutions significatives parmi lesquelles nous épinglerons la croissance des taux d'activité féminins, le déclin de l'emploi industriel, un recours intensif à la flexibilité et un volume de chômage très préoccupant.

La croissance continue de l'activité féminine est illustrée dans le tableau I (*voir page suivante*) par la progression du nombre de femmes actives qui, entre 1970 et 1989, a augmenté de près de 500 000 unités. Au cours de la même période, le nombre d'actifs masculins décroît de telle sorte que la croissance du nombre total d'actifs est le seul fait des femmes.

Tableau 1 : Evolution de la structure de la population de 1970 à 1990

	1970			1974			1975			1980		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Population totale	4.715.815	4.921.936	9.637.751	4.780.164	4.988.205	9.768.369	4.794.692	5.000.801	9.795.493	4.811.731	5.066.517	9.848.248
Population active	2.554.928	1.214.363	3.769.291	2.585.665	1.316.097	39.001.762	2.580.706	1.343.786	3.924.492	2.556.353	1.513.126	4.069.479
- actifs occupés	2.512.962	1.185.576	3.698.538	2.539.943	1.264.886	38.004.829	2.496.783	1.253.225	3.750.008	2.438.650	1.308.519	3.747.169
- demandeurs d'emploi	41.966	28.787	70.753	45.722	51.211	96.933	83.923	90.561	174.484	117.703	204.607	322.310
Population inactive	2.160.887	3.707.573	5.868.460	2.194.499	3.672.108	5.866.607	2.213.986	3.657.015	5.871.001	2.255.378	3.523.391	5.778.769
- prépensionnés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	54.769	20.040	74.809
- inter. carrière compl.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- suspension chômage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- CCI âgés non D.E.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres inactifs	2.160.887	3.707.573	5.868.460	2.194.499	3.672.108	5.866.607	2.213.986	3.657.015	5.871.001	2.200.609	3.503.351	5.703.960
	1981			1984			1989					
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total			
Population totale	4.812.492	5.040.703	9.853.195	4.810.539	5.044.833	9.855.372	4.854.522	5.083.175	9.937.697	Source : Ministère de l'Emploi et du travail au 30 juin 1990		
Population active	2.550.264	1.543.402	4.093.666	2.515.176	1.616.605	4.131.781	2.432.175	1.712.135	4.144.310			
- actifs occupés	2.372.573	1.305.538	3.678.111	2.265.352	1.320.709	3.586.061	2.282.773	1.477.519	3.760.292			
- demandeurs d'emploi	177.691	237.864	415.555	249.824	295.896	545.720	149.402	234.616	384.018			
Population inactive	2.262.228	3.497.301	5.759.529	2.295.363	3.428.228	5.723.591	2.422.347	3.371.040	5.793.387			
- prépensionnés	67.514	22.541	90.055	111.742	25.103	136.845	140.476	20.202	160.678			
- inter. carrière compl.	-	-	-	-	-	-	3.879	14.064	17.943			
- suspension chômage	-	-	-	-	-	-	277	21.118	21.395			
- CCI âgés non DE	-	-	-	-	-	-	47.215	25.626	72.841			
Autres inactifs	2.194.714	3.474.760	5.669.474	2.183.621	3.403.125	5.586.746	2.230.500	32.90.030	5.520.530			

On constate aussi, simultanément, que dès 1974, les femmes sont les premières victimes de la crise de l'emploi. En fait, dès cette époque, elles surpasseront en chiffres absolus le nombre de demandeurs d'emplois masculins, ce qui se traduit pour elles par des taux de chômage beaucoup plus élevés et une forte présence dans le chômage de longue durée. Plus tard, lorsque la situation de l'emploi s'améliorera, comme ce fut le cas entre 1984 et 1989, elles bénéficieront moins que les hommes du recul du chômage.

Toutefois, malgré leur forte précarisation sur le marché du travail, elles ont clairement marqué leur volonté de s'y maintenir. La persistance de la demande d'emploi féminine fait que ce groupe échappe de plus en plus à son rôle de réserve de main-d'oeuvre. En contrepartie, il est indéniable que sa volonté d'accès et de permanence dans l'activité a servi de levier à l'expansion importante d'une des formes de flexibilité qu'est le travail à temps partiel.

Le déclin de l'emploi industriel et la progression de l'emploi tertiaire se perçoivent dans le tableau II. Entre 1970 et 1989, près de 500 000 postes de travail dans le secteur secondaire ont disparu alors que simultanément un peu plus de 500 000 ont été créés dans le secteur tertiaire. Ce qu'une deuxième lecture révèle, c'est qu'en valeurs absolues, plus de 350 000 emplois masculins secondaires ont été supprimés pour 105 465 chez les femmes, par ailleurs 173 826 créés dans le tertiaire sont occupés par des hommes alors que 348 228 le sont par des femmes. Si, en chiffres, la progression de l'emploi tertiaire compense à terme, de manière différenciée selon les sexes, le recul de l'emploi secondaire, ce ne sont pas les mêmes travailleurs qui sont concernés par ces deux situations. Dès lors, on trouve ici une illustration du fait

Tableau II : Evolution sectorielle de l'emploi salarié

	Secteur primaire			Secteur secondaire			Secteur tertiaire		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
1970	16403	2435	18838	1131006	292462	1423468	896779	623460	1520239
1974	14226	2415	16641	1113861	306718	1420399	984262	704936	1689198
1975	14180	2385	16565	1071604	281746	1353350	9902273	720070	1710342
1980	12715	2419	15134	954615	220138	1174753	1063918	839970	1903888
1981	12336	2376	14712	893738	205030	1066651	1058666	850396	1909062
1984	12550	2544	15094	793026	190147	983173	1042088	870908	1913026
1989	13434	3866	17300	763703	186997	950700	1070605	1007688	2078293

Source : Ministère de l'Emploi et du Travail

que progression du chômage et créations d'emplois peuvent aller de pair dans le moins bon des cas, ou que dans un contexte moins détérioré, la diminution du volume du chômage n'est pas strictement proportionnelle à la croissance de l'emploi. Les chiffres de demandeurs d'emploi repris dans le tableau I en témoignent à suffisance.

Il est donc évident que pour occuper une part importante de ces nouveaux postes de travail, on a puisé dans la réserve de main-d'oeuvre en appelant sur le marché du travail de nouveaux travailleurs féminins et/ou jeunes.

Une part substantielle de ces emplois nouveaux sont des emplois à statuts particuliers (cela peut se vérifier en examinant par exemple dans le tableau III la part croissante des emplois créés dans le cadre des programmes de résorption du chômage) ou des emplois à temps partiel, occupés plus fréquemment par des femmes.

On n'oubliera pas non plus que les besoins de flexibilité ont contribué à la multiplication des contrats à durée déterminée, du travail de week-end, du travail à domicile, qu'ils ont intensifié le recours à l'intérim, à la sous-traitance. On y associera les mouvements importants d'externalisation des activités, de filialisation et de PMSation. Certaines de ces pratiques ont comme conséquence que des travailleurs qui exercent leurs activités dans un même lieu physique ont des statuts diversifiés et dépendent d'employeurs différents.

*Tableau III : Evolution de la part relative
des programmes de résorption dans l'emploi salarié*

	Salarié(e)s			Salarié(e)s dans les Programmes de résorption		
	H	F	T	H	F	T
1970	2044188	918357	2962545	6540	411	6951
1974	2112169	1014069	3126238	7569	1385	8954
1975	2076057	1004201	3080258	9128	2165	11293
1980	2031248	1062527	3093766	53425	34881	96535
1981	1964740	1057860	3022600	47016	41094	88110
1984	1847664	1063599	2911263	52189	52912	105101
1989	1847742	1198551	3046293	51531	68955	120486

Source : Ministère de l'Emploi et du Travail

D'autre part les stratégies de gestion des flux de main-d'oeuvre et du chômage ont provoqué l'apparition de catégories intermédiaires entre activité, retraite et inactivité. Tels les travailleurs à temps partiel involontaire qui se trouvent entre l'activité et le chômage, les prépensionnés qui se situent entre activité et retraite ou encore les travailleurs en pause-carrière qui oscillent entre activité et inactivité.

Toutes ces mises en forme de l'emploi ont fortement accentué sa fragmentation, au sein même des entreprises et en dehors de celles-ci.

Depuis les années 84, des signes de reprise économique se sont manifestés et l'emploi a connu une augmentation soutenue. En 1989, on comptabilisait un nombre d'actifs occupés jamais atteint depuis l'effondrement de 1975. Malgré tout, des problèmes importants subsistent. D'une part, si le chômage diminue dans son ensemble, le pourcentage de chômeurs de longue durée quant à lui progresse. Il représentait, en 1983, 56% des chômeurs et en 1990 sa part relative s'élevait à 66% d'entre-eux. Donc la reprise de l'emploi n'a manifestement pas bénéficié à tous les chômeurs, en fait, ce sont les plus «employables» d'entre-eux qui en ont profité.

Simultanément, et on l'a déjà évoqué ci-dessus, le recul du chômage n'est pas proportionnel au volume d'emplois créés qui n'a donc que partiellement contribué à la résorption du chômage. Cette situation est liée à ce que certains auteurs ont qualifié «d'effet pervers de la création d'emplois». En effet, si la perte de postes de travail engendre du chômage, la création de nouveaux postes de travail n'entraîne pas nécessairement une diminution correspondante du chômage, puisqu'il est possible de faire appel à la main-d'oeuvre de réserve.

Ce mécanisme joue de manière particulièrement défavorable vis-à-vis des chômeurs de longue durée, car la compétition d'une part entre actifs privés d'emploi et d'autre part entre chômeurs et inactifs, les relèguera toujours plus loin dans la file d'attente. En d'autres termes ils seront toujours dépassés par les nouveaux arrivants, chômeurs de courte durée ou nouveaux actifs, et subissent une logique de file inversée : plus ils ont attendu, plus ils attendront¹.

Dès lors, au-delà de la distinction entre actifs occupés et actifs privés d'emploi, il existe entre ces derniers des catégorisations également très fortes basées sur la durée d'inactivité subie.

1 Salais, R., «Le chômage, un phénomène de file d'attente», Economie et Statistiques, n°123, juillet 1980.

et des pratiques archaïques

L'accroissement du chômage entre 1974 et 1985 est sans doute le fait majeur de la période, et son redressement très lent depuis 1985 a comme effet de mettre davantage en lumière le problème du chômage de longue durée.

La détérioration de l'emploi permet aux employeurs d'élever considérablement leurs exigences à l'embauche. Il faut en conséquence être plus diplômé qu'avant pour occuper un même emploi. Dès lors, si les titres scolaires tendent à se dévaloriser sur le marché du travail, ceux qui n'en détiennent pas sont plus encore menacés par des mécanismes d'exclusion.

Dans ce contexte, la montée des taux d'activité féminins revêt une importance accrue. Pour la première fois, la crise et le chômage n'ont pas suffi à provoquer un retour des femmes vers leurs foyers, ils n'ont même pas réussi à infléchir la croissance de leurs taux d'activité.

L'infériorisation de la main-d'oeuvre féminine dans l'emploi a constitué en quelque sorte la contrepartie de son accès massif au travail. De ce point de vue, le travail à temps partiel, qui s'est considérablement étendu, est devenu une forme d'emploi que l'on peut qualifier de typiquement féminin. Près de 80% des travailleurs à temps partiel sont des femmes et une femme sur trois travaille à temps partiel.

On en est ainsi arrivé à présenter comme des «nouveau-tés» le fait d'inciter des salariés à devenir des petits indépendants, de promouvoir le travail à domicile sous le couvert de télé-travail, de faire passer des travailleuses du temps plein au temps partiel. Sous l'apparence du neuf, dans un contexte de rapport de forces détériorés, parallèlement à la montée du chômage, ce sont donc les formes les plus archaïques de travail qui se sont généralisées.

Ces évolutions traduisent, dans les grandes lignes, les choix stratégiques opérés par les entreprises pour faire face à la crise. Plutôt qu'une modernisation négociée avec les syndicats, l'incorporation de technologies nouvelles de production, un accroissement de la productivité avec réduction compensatoire du temps de travail, elles ont choisi, dans l'ensemble, des solutions de facilité.

Globalement, il s'est agi de diminuer le volume d'emploi et de recourir, en cas de nécessité, à des embauches sous statuts spécifiques (temps partiel, contrat à durée déterminée, intérim...). En d'autres termes, en toutes circonstances, la préférence est donnée à la flexibilité externe plutôt que de tenter d'augmenter l'efficacité productive en modernisant les équipements et les formes d'organisation du travail, c'est-à-dire, privilégier la flexibilité interne. Les coûts de tels

choix se sont traduits à court terme par un volume élevé de chômage et une précarisation de l'emploi. Mais il en résulte également une modernisation insuffisante de l'appareil productif et des formes d'organisation du travail dont l'archaïsme risque de peser, à long terme, de manière inquiétante sur la compétitivité des entreprises.



sécurité sociale : quel avenir ?

un entretien avec gaby clotuche

Gaby Clotuche est directeur général de la sécurité sociale en Belgique. A ce titre, elle participe à différentes instances internationales où l'on discute des politiques sociales (en particulier de sécurité sociale en Europe) : ainsi à l'OCDE, où elle préside le groupe de travail des politiques sociales et, au sein de l'Europe des douze, au groupe de concertation des politiques sociales qui rassemble les directeurs généraux de sécurité sociale, et à une commission plus technique dont la mission est de coordonner les systèmes de sécurité sociale pour les travailleurs migrants. Au sein du conseil de l'Europe enfin (l'Europe des 26), elle préside actuellement le comité directeur de la sécurité sociale. Ce Conseil de l'Europe a le mérite d'avoir défini des instruments normatifs dans la ligne du B.I.T., notamment le code européen de sécurité sociale, ce que la Commission des communautés européennes n'a jamais fait : la charte sociale du Conseil de l'Europe, qui existe depuis trente ans et vient d'être ratifiée par la Belgique.

Les commentateurs du sommet de Maastricht ont presque tous souligné et regretté que l'Europe sociale était en panne. Vous êtes d'accord avec ce constat ?

Le sentiment dominant dans les médias, c'est une sorte d'amertume : l'Europe sociale n'existe pas encore, ou elle est mise sous le boisseau. J'ai pu prendre connaissance d'un texte qui indique que l'Europe sociale reste dans la ligne de ce qui a été signé à onze en décembre 89, c'est-à-dire la Charte communautaire des droits sociaux fondamentaux des travailleurs. A Maastricht il a été décidé de poursuivre dans cette voie, et de mettre en oeuvre, à onze, les mesures possibles pour concrétiser cette charte

la sécurité sociale n'occupe qu'une place modeste dans l'ensemble des droits sociaux

Les décisions possibles : de quoi s'agit-il ?

Il s'agit de toutes les décisions qui ont trait aux droits énumérés dans la Charte et selon les procédures arrêtées à Maastricht. Ces droits sociaux touchent à de nombreux domaines qu'il convient d'énumérer afin de mieux se rendre compte de la place modeste de la sécurité sociale. Je reprends ici les titres de la Charte :

- libre circulation
- emploi et rémunération
- amélioration des conditions de vie et de travail
- protection sociale
- liberté d'association et négociation collective
- formation professionnelle
- égalité de traitement entre les hommes et les femmes
- information, consultation et participation des travailleurs
- protection de la santé et de la sécurité dans le milieu de travail
- protection des enfants et des adolescents
- personnes âgées
- personnes handicapées

Pourquoi insister sur cette énumération ? Parce que les décisions dans la plupart de ces matières pourront désormais être prises à la majorité qualifiée (parmi les onze), tandis que celles qui relèvent du domaine de la sécurité sociale et de la protection sociale des travailleurs devront toujours l'être à l'unanimité. C'est un frein sérieux à tout progrès commun.

On se heurte donc au blocage de la Grande-Bretagne ?

Non, la Grande-Bretagne est d'ores et déjà à l'écart.

L'unanimité dont il est question ne concerne donc que onze pays ?

En effet. Mais même sans la Grande-Bretagne, il n'est pas du tout évident de faire l'unanimité en matière de sécurité sociale. Les systèmes de sécurité

sociale ont chacun leur histoire propre, et des structures différentes. On constate d'importantes divergences quant à la voie à suivre pour arriver au résultat, qui devrait être la protection des travailleurs et, plus largement, de l'ensemble de la population.

Le clivage oppose-t-il les pays du Sud de l'Europe (Espagne, Grèce, Portugal), à ceux du Nord, les moins développés craignant de perdre un de leurs avantages par rapport à la concurrence économique, celui des coûts salariaux moindres ?

Ce clivage existe, mais il n'est pas le seul. Ce ne sont pas seulement les pays du Sud qui pourraient dire non à cette Europe de la sécurité sociale, mais aussi des pays comme la France, l'Allemagne, voire la Belgique. Pour comprendre cette attitude, il est nécessaire d'examiner rapidement les caractéristiques des structures de l'organisation de la sécurité sociale dans les Etats membres.

on a affaire en
europe à deux
grands types
d'organisation
de sécurité so-
ciale, l'un basé
sur la résiden-
ce, inspiré par
l'assistance pu-
blique, l'autre
sur la relation
au travail, ins-
piré par l'assu-
rance privée

A l'origine des systèmes de sécurité sociale européens, il y a une double inspiration : l'une vient de l'assurance privée, l'autre de l'assistance publique. Selon qu'ils s'inspirent de l'une ou de l'autre de ces orientations initiales, les systèmes de sécurité sociale adoptent des structures différentes. Ainsi, pour la première orientation (type Bismarck), la protection est organisée en faveur de catégories de travailleurs qui paient des cotisations proportionnelles à leurs revenus de travail, obtiennent en retour des prestations liées également à ces revenus quand ils perdent la capacité d'exercer cette activité et reçoivent en outre le remboursement de leurs dépenses de santé.

Pour la deuxième orientation (type Beveridge), l'Etat finance à partir de fonds publics une protection qui assure à toute la population un minimum de revenus en l'absence de revenu professionnel et des soins de santé gratuits.

Certes ces « modèles » ne sont pas intégralement appliqués, mais des éléments de l'un et de l'autre

sont imbriqués à des degrés divers dans les systèmes.

On constate donc que l'on pourra, selon le cas, s'opposer ou s'entendre en raison d'aspects aussi variés que le financement, la population couverte, le calcul des prestations ou le type de gestion, ... Ce n'est donc pas le seul clivage économique qui joue.

Face à ces difficultés, ne peut-on taxer de fuite en avant la position que José Happart a avancée à la RTBF récemment, et qui écartait les questions liées au maintien d'une sécurité sociale nationale en faveur de la construction sociale européenne ?

il faut commencer à réfléchir à une sécurité sociale européenne

Je l'ai aussi entendue. Mais par la suite, il a aussi précisé que cela ne se ferait pas du jour au lendemain, et qu'il fallait plutôt commencer à réfléchir à une sécurité sociale européenne. C'est nettement moins utopique, en ce sens qu'il ne me semble pas y chercher à court terme une solution à nos conflits communautaires.

Mais s'il y a une fuite en avant, c'est par rapport à la discussion actuelle portant sur la régionalisation/communautarisation de la sécurité sociale.

la sécurité sociale ne fait pas de distinction de langue, de domicile, ou de lieu de travail, et il ne faut pas y introduire de telles conditions

C'est éviter la discussion. Au début des premières exigences publiques pour la régionalisation/communautarisation de la sécurité sociale, j'ai eu la même réaction que José Happart : il est étrange qu'au moment où on se met autour de la table à douze pour essayer de s'entendre et d'avancer en matière sociale, l'on parle de se désolidariser en Belgique. La sécurité sociale est essentiellement solidarité, sous forme d'assurance en Belgique, qui associe tous les travailleurs, quel que soit le niveau de leurs revenus. Depuis 1945, les revenus du travail ont évolué différemment de part et d'autre de la frontière linguistique, parce que l'industrialisation s'y est développée de manière différente ; on a organisé un système de solidarité entre les travailleurs du pays sans distinction de langue, domicile, lieu de l'exercice de leur activité. Faut-il aujourd'hui introduire des conditions

de cet ordre dans la sécurité sociale ? Je réponds que non.

Il y a six mois, j'ai lu une déclaration de François Janssens qui relativisait l'importance des études sur les transferts d'une région à l'autre en matière de sécurité sociale : par définition, la sécurité sociale organise les transferts des plus riches vers les plus pauvres. Constaté ces transferts, n'est-ce pas simplement constater que la sécurité sociale remplit sa fonction ?

les transferts
d'une région à
l'autre - à ne
pas suresti-
mer ! - s'expli-
quent plus par
des différences
de recettes que
par des diffé-
rences de dé-
penses

Absolument. Il est important aussi de relativiser les chiffres qui ont été cités à cette occasion. On a parlé d'abord de centaines de milliards, aujourd'hui on cite quelques milliards qui s'expliqueraient bien plus par des différences de recettes que par des différences de dépenses. Voilà qui éclaire autrement la polémique. Cela débouche sur une autre exigence : si l'on veut intégrer les exclus pour qu'ils participent mieux au système social, pour que d'assistés ils deviennent assurés, qu'un certain niveau de revenu leur soit garanti, non plus sous la forme d'une prestation de sécurité sociale mais de salaire, il faut alors, comme le disait José Happart, voir ce qui ne va pas dans l'économie wallonne et remailler un tissu économique et industriel régional. C'est la première condition pour faire participer la population wallonne au financement de la protection sociale qu'elle est en droit d'avoir. On touche là au problème de la participation à la production de la richesse du pays.

scinder la sé-
curité sociale,
c'est réduire
l'état central à
sa fonction ré-
pressive

Dans un article récent, la Revue Nouvelle évoquait à propos de cette discussion, maintenir ou pas une sécurité sociale nationale, un argument que je trouve fort : scinder la sécurité sociale et maintenir une justice, une armée, une gendarmerie nationales, c'est réduire l'Etat à sa fonction répressive. Si on coupe la solidarité positive, il faut aussi supprimer celle qui est répressive.

Un autre point qui est fort discuté est le mode de financement de la sécurité sociale. Est-il à revoir ? Que peut-on en dire ?

bien des propositions de réforme du financement remettent en cause le principe de la solidarité entre travailleurs

Le mode de financement est à l'ordre du jour de manière permanente, et dans chacun des Etats, quel qu'il soit. En Belgique, le financement est tripartite, et ce fut un choix : la part des employeurs (la plus importante), la part des travailleurs (environ la moitié de la précédente) et la part de l'Etat, qui diminue d'année en année depuis 1983. Ce mode de financement est intimement lié au modèle issu de l'assurance dont nous avons parlé précédemment et dont s'est inspiré notre système de sécurité sociale.

Les promoteurs d'une révision accompagnent très souvent leurs propositions de références à la logique de l'assistance simultanément. Ainsi par exemple, ils souhaiteraient que certains «risques» soient pris en charge par le budget de l'Etat et les prestations forfaitarisées, tandis que d'autres risques seraient réservés à la gestion privée sous forme d'assurance complémentaire.

A cela je réponds deux choses : la première, c'est que le coût salarial global ne change guère pour l'entreprise car le budget de l'Etat ou les assurances privées devront être alimentés par elle ; la seconde, c'est que plus que le mode de financement, c'est la solidarité de l'ensemble des travailleurs qui est remise en cause dans la plupart des cas. Ainsi, au Danemark, où la sécurité sociale est presque totalement financée par l'Etat, c'est la charge fiscale qui est critiquée parce que le type de société solidaire y est remis en cause. En réalité, le coût salarial au Danemark est très proche de celui de la Belgique ou d'autres pays européens. Obtenir l'accord des onze sur le mode de financement n'est donc pas évident : il faudrait sans doute que le poids du financement n'excède pas une certaine norme, mais à ce sujet, les réactions diffèrent d'Etat à Etat. Finalement, les convergences les plus claires se situent dans les résultats obtenus.

Peut-on imaginer en cas de fédéralisation des différences dans le mode de financement de la sécurité sociale ?

en cas de régionalisation,
où sera perçue la cotisation des navetteurs ?

Tout à fait, mais le réaliser est autre chose. Si on pense organiser la sécurité sociale sur une base communautaire ou régionale, la question se pose. Mais si la base est communautaire, que va-t-on faire à Bruxelles ? La question est pertinente et non résolue, je ne l'ai jamais encore entendu aborder. Si la base est régionale, c'est-à-dire avec des références économiques, le mode de financement actuel pourrait être à la fois maintenu dans sa forme et adapté dans ses modalités. Bruxelles s'y retrouverait sans doute mieux. Mais il faut se rappeler qu'à Bruxelles, les navetteurs, tant du Sud que du Nord, sont nombreux : la richesse économique de Bruxelles est en partie due à des gens n'habitant pas la région. Où les cotisations vont-elles se percevoir ? Quelle sécurité sociale régionale ces navetteurs vont-ils financer ? Celle de la région dans laquelle ils travaillent, ou bien celle de la région dans laquelle ils résident ? A ma connaissance, ces questions n'ont pas encore fait l'objet d'études.

Dans le cadre actuel, des propositions existent qui visent à modifier le mode de calcul de l'intervention patronale, de manière à moins pénaliser l'emploi. Pour le patron, un emploi supprimé, c'est une cotisation en moins à payer. Qu'en est-il ?

Ce sont des questions qui sont en permanence à l'ordre du jour. M. Busquin a d'ailleurs fait faire plusieurs études sur les aspects financiers de la sécurité sociale, qui esquissent des orientations pour des réflexions. Je voudrais en outre rappeler qu'il existe d'ores et déjà de nombreuses mesures prises en vue de réduire les cotisations patronales. Ces réductions sont assorties de conditions diverses exigées dans le chef soit de l'employeur, soit du travailleur engagé. Ces réductions ne sont donc pas généralisées et restent marginales par rapport à l'ensemble de la perception (0,2 %). Une autre mesure, plus ambitieuse au départ et connue sous le nom d'opération Maribel poursuivait l'objectif de remplacer une partie des cotisations patronales dues pour certaines catégories de travailleurs, par des taxes et accises addi-

tionnelles sur certains produits. Cette prise en charge a représenté jusqu'à l'équivalent de 30 milliards par an. Mais en 1991, l'Etat n'intervient plus qu'à raison d'un tiers. C'est donc un manque à gagner pour la sécurité sociale.

Or, la demande, les prestations à payer par la sécurité sociale, ne va pas de pair avec cette diminution des recettes. Il est donc bien difficile d'imaginer une alternative au financement par les cotisations.

Il y a quelques années, on a beaucoup parlé d'une proposition qui sort radicalement du cadre actuel de la sécurité sociale, celle de l'allocation universelle qui, c'est selon, pourrait être la meilleure ou la pire des choses. Comment l'apprécier ?

L'allocation universelle a d'abord été intéressante pour le débat qu'elle a suscité ; l'intérêt premier de cette allocation universelle réside dans la garantie de revenus à toute la population qu'elle préconise. Et cela rejoint une des préoccupations de l'Europe actuellement : dans le cadre de la Charte communautaire, la Commission a déposé un projet de recommandation portant sur les critères communs relatifs à des ressources et prestations suffisantes dans les systèmes de protection sociale. On peut voir, dans l'idée de l'allocation universelle, un point de départ pour un tel projet. Mais cette allocation universelle souffre d'une faiblesse grave, dans la mesure où elle n'apporte pas de solution à ce qui est au centre des difficultés de bien des gens sans revenu : être en marge de tout ce qui se passe dans la société, ne pas être intégré. Il s'agit en effet pour eux de conquérir une place dans la société, or dans notre société, cela signifie avoir un travail, rare moyen qui assure à la fois la reconnaissance d'une utilité sociale et la participation au marché. Cette revendication fondamentale, celle de l'intégration, ne résulte pas nécessairement de l'instauration de l'allocation universelle.

Sous sa forme la plus caricaturale, l'allocation universelle est aussi une sorte de généralisation du minimex.

l'allocation universelle ne garantit nullement la réintégration des exclus

ceux qui ont un
travail intéres-
sant ne sont
pas prêts à le
partager

C'est vrai. Mais le projet était plus généreux, plus serein que le minimex, surtout dans la mesure où il était associé au partage du temps de travail. Mais là on verse dans l'utopie, me semble-t-il. Actuellement, ceux qui ont un travail, et surtout ceux qui ont un travail intéressant, ne sont pas prêts à partager ce travail, allocation universelle ou pas. Et ceux qui n'ont trouvé qu'un temps partiel éprouvent beaucoup de difficultés à étendre celui-ci. Une mesure généreuse a été prise pendant un temps pour cette catégorie de travailleurs, qui a pu percevoir des allocations de chômage pour le temps pendant lequel ils n'arrivaient pas à trouver un travail rémunéré. Tout cela est remis en cause. Pourquoi ? A cause du vieux reproche formulé contre ceux qui ne travaillent pas, le reproche d'être des profiteurs. Et ce reproche reste présent même si cette allocation est octroyée régulièrement, dans le cadre d'une «assurance» souscrite auparavant. D'autant que la majorité de ces personnes sont des femmes cohabitantes, c'est-à-dire qui vivent dans un ménage où il existe un autre revenu.

On en arrive ainsi au problème de l'individualisation des droits.

la plupart des
familles dispo-
saient jadis
d'un revenu à
plein temps et
stable ; à pré-
sent, elles dis-
posent plus
souvent de
deux revenus,
parfois précai-
res

L'individualisation des droits est une question très sensible, parce que dans de nombreux pays européens, la référence essentielle dans les systèmes de sécurité sociale a été la situation du travailleur, et de sa famille telle qu'elle était vécue au lendemain de la seconde guerre mondiale. A l'époque, la plupart des familles disposaient d'un seul revenu, obtenu par un travail à plein temps et pour une longue durée. Au départ, le remplacement de ce revenu a été assuré en cas de problème, en cas de maladie (et de maladie professionnelle), en cas d'accident de travail, et lorsque le travail touchait à sa fin - la pension. Parce que le risque le plus lourd dans ce contexte était bien entendu le décès du travailleur, on a bien protégé les veuves, et c'était tout à fait légitime. Ceci ne doit pas être critiqué comme tel. Aujourd'hui, de nombreuses unités familiales disposent de deux revenus, et pas nécessairement à temps plein. Et les deux emplois sont souvent plus précaires que par le passé. Nous

devrions nous adapter à ces mutations sociales. Dans ces conditions, la perte d'un salaire ou le veuvage sont vécus différemment. Par ailleurs, un risque énorme est le divorce, ou encore la perte simultanée des deux emplois. Il faut donc revoir la base de notre système. Dans une société où l'individu est central, la famille doit faire l'objet d'une protection spécifique. Et c'est là toute la difficulté. Pour l'instant, deux courants se heurtent : ceux qui parlent de la famille et ne veulent pas parler de l'individu, et inversement ceux qui ne parviennent pas à intégrer la famille dans leur discours.

nous devons
soupeser cor-
rectement les
risques qu'une
cellule familiale
«moderne» en-
court

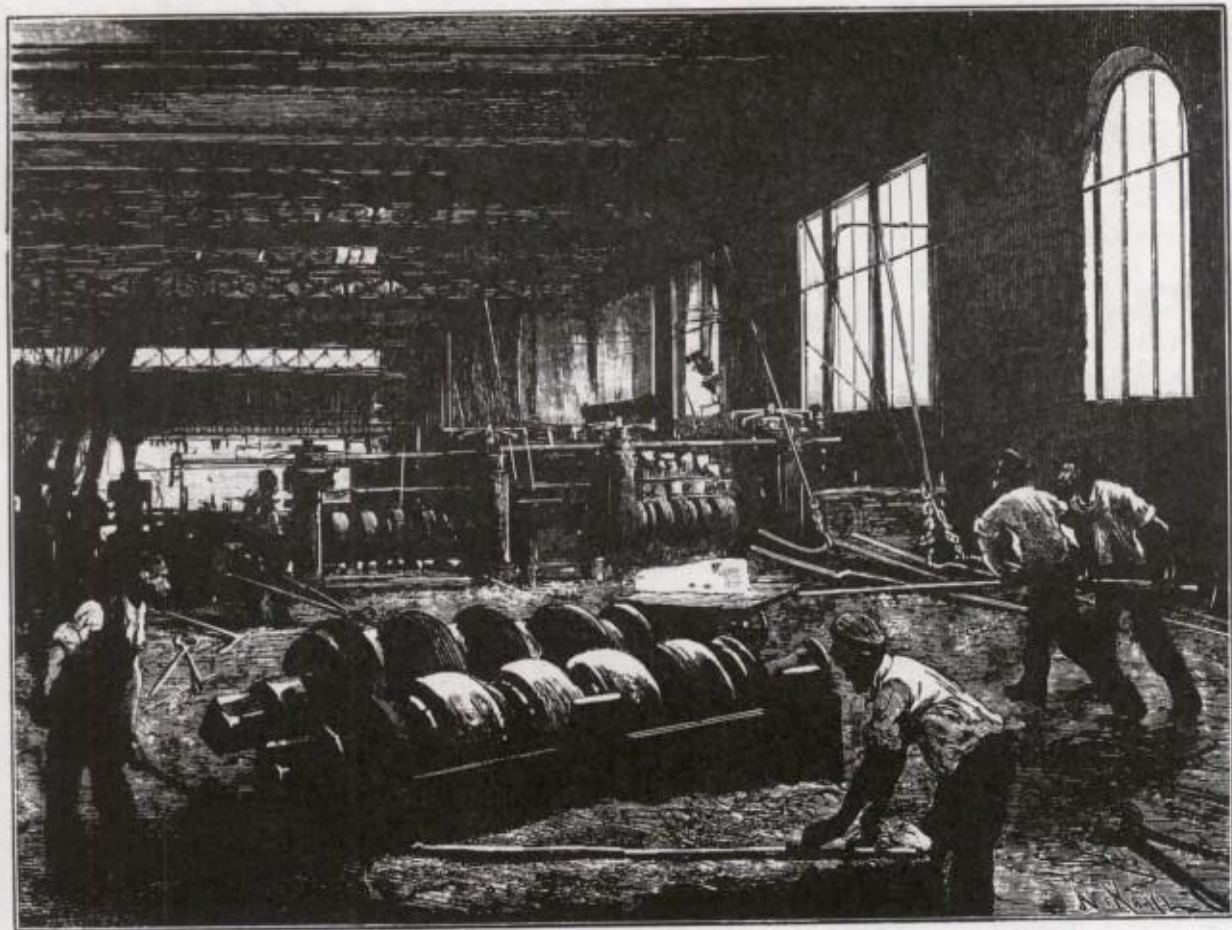
La difficulté en matière d'individualisation des droits, c'est d'avancer vers la garantie des droits propres et dans le même temps en tenant compte de la nécessaire protection de la famille, de ceux qui ont des charges. Mais la famille et ceux qui en ont la charge ne sont plus les mêmes qu'il y a cinquante ans : les charges peuvent être celles d'enfants, d'une personne handicapée ou d'un parent âgé, qui oblige l'un ou l'autre à quitter son travail momentanément. Nous devons essayer de rencontrer ces situations. Si on veut faire progresser l'individualisation des droits, il me semble que nous devons soupeser correctement les risques qu'une cellule familiale encourt. C'est à cette condition qu'on pourra aborder de manière plus sereine cette revendication fondamentale de l'individualisation des droits, c'est-à-dire d'avoir des droits propres. Mettre en place des droits propres en venant d'un autre système, amène nécessairement à penser à des transitions. Passer du système actuel où le risque majeur est le veuvage, lié à un choix de vie (celui de ne pas travailler, sachant qu'on est couvert en cas de décès), à un autre système où c'est personnellement que l'on est couvert, c'est bouleverser des choix de vie, pour une tranche importante de la population. Cette tranche n'est pas faite que de vieillards : certains couples ont choisi il y a 20 ou 25 ans de reproduire le mode de vie de leurs parents. Individualiser les droits, c'est évaluer les risques nouveaux, c'est redéfinir la protection de la famille, et c'est préparer à une transition longue, destinée à substituer aux droits dérivés des droits propres.

Cette perspective a en tout cas un mérite politique majeur : elle réfute l'image de conservatisme que les néo-libéraux sont arrivés à accoler aux défenseurs de la sécurité sociale, accusés d'être de purs partisans du statu-quo, la lutte pour la solidarité sociale apparaissant alors comme une lutte défensive pour le maintien d'un système vieillissant.

il faut une dynamique nouvelle pour la sécurité sociale

En effet, il faut une dynamique nouvelle dans une société qui change, et la solidarité doit se définir en fonction de nouveaux risques. Je crois d'ailleurs que la réflexion est loin d'être terminée à ce sujet, et il faut la poursuivre.

*Propos recueillis par Pierre Gillis,
le 16 décembre 1991*



l'engagement intellectuel en Wallonie

jean-maurice rosier

de l'intellectuel absent...

Si l'on se réfère à la définition traditionnelle de l'intellectuel, soit quelqu'un qui, ayant acquis une notoriété dans une sphère d'activité, s'autorise à prendre position sur les affaires du monde, soit, pour reprendre Danielle Bleitrach ¹, un «intercesseur laïque qui, sans mandat électif, vient dire le juste et le vrai», force est de constater que la catégorie même d'intellectuel demeure une réalité étrangère au champ culturel et politique wallon. Si l'on opte pour une approche moins intemporelle, à savoir l'élaboration théorique d'un Gramsci, par exemple, la conclusion est identique. Il ne semble pas avoir existé en Wallonie une caste/couche intellectuelle engagée, liée organiquement au prolétariat et qui aurait fourni au peuple wallon une identité mythique (les luttes ouvrières n'ont pas été à l'origine de productions culturelles abondantes).

... à l'absence d'intellectuels

Quelles explications peut-on avancer pour comprendre ce phénomène ? On en revient souvent à la thèse des «piliers», à savoir que le clivage et les cloisonnements de la société belge en général ont empêché toute émergence

1 Danielle Bleitrach, *Essai sur les intellectuels*, Ed. Sociales, Paris, 1984

de porte-parole ou de mandataires exerçant une mission tribunitienne. Ce constat de la division structurelle de la société belge indique le détournement des enjeux classiques. Avant d'être un intellectuel en Belgique, on est laïc ou catholique, pour ne prendre qu'un exemple éthico-philosophique. A cette absence d'autonomie des activités culturelles, s'ajoute, pour expliquer la faible portée du pouvoir intellectuel, la séparation très nette des sphères d'activités, laquelle a pour conséquence que l'homme politique rencontre peu les producteurs de culture et vice-versa ².

L'argumentation avancée est pertinente pour la Belgique et guère spécifique pour la Wallonie. Il convient donc d'émettre d'autres hypothèses qui concernent plus le bas-clergé intellectuel - fonctionnaires, enseignants ... (l'expression est de Régis Debray ³) - que le grand créateur qui, la valeur de son oeuvre reconnue, émigre vers la capitale culturelle de la francophonie.

Si l'on se place au niveau des formations discursives, l'absence d'une intelligentsia en Wallonie est déterminée par la riposte social-démocrate à la prégnance d'un modèle libéral qui prône tous azimuts une marchandisation de la culture ⁴. On connaît la pénétration particulière du marxisme en milieu progressiste. Ce qui a prévalu en guise de léninisme en Wallonie, ce n'est pas, comme l'auteur de *Que faire ?* le suggère, une alliance des intellectuels et de la classe ouvrière, mais un économisme dont le discours idéologique réduit la culture à des besoins secondaires ou dérivés, bref, à un supplément d'âme. La réponse socialiste à la marchandisation de la culture a été en effet de diffuser les produits culturels du centre à une population peu concernée, car la démocratisation s'effectue par le seul biais de la consommation (la fameuse décentralisation culturelle). Pour ce faire, et le pacte culturel en fait foi, le pouvoir politique a produit une sous-intelligentsia bureaucratisée qui occupe ou qui tend à occuper tout l'espace culturel. Ces fonctionnaires du consentement ⁵, tributaires de la subordination accordée par l'institution politique, ne soutiennent pas la comparaison avec le philosophe critique, héritier du XVIII^e ⁶ siècle, à l'aune duquel se mesure l'image, trop française sans doute, de l'intellectuel. L'existence des intellectuels bureaucrates n'infirme donc pas les propos avancés ci-dessus sur l'absence d'intellectuels en Wallonie.

Si l'on examine le problème des intellectuels à la manière des sociologues qui ont analysé l'opposition pertinente ⁶ entre un centre dominateur et une

2 La défunte revue *Le Carré* a souvent posé ce problème. cf. *Carré Magazine*, n°11, p. 42.

3 Les ouvrages de Debray: *Le pouvoir intellectuel en France*, *Le Scribe* ...

4 cf Tony Andréani, *De la société à l'histoire*, Ed. Klincksieck, Paris, 1989.

5 L'expression est de Basaglia, sociologue italien.

6 L'école de Pierre Bourdieu.

périphérie qui subit l'attraction d'un pôle qui légitime ou non les productions issues de ses marges, il est évident que la situation géo-politico-culturelle de la Wallonie empêche l'apparition - et la terminologie varie - de «grand intellectuel», d'«intellectuel transcendantal» ou de «personnage conceptuel»⁷. Pour reprendre Aragon, l'on dira que le music-hall des âmes nobles est spécifique des capitales, en l'occurrence Bruxelles ou Paris. Tout au plus, on peut trouver dans une région comme la Wallonie des intellectuels-bouffons, cousins d'un surréalisme abâtardi, intellectuels de la dissidence dérisoire dont l'action est dépourvue de conséquences sociales⁸.

Une interrogation subsiste encore sur l'absence d'une intelligentsia critique en Wallonie. Eu égard à la généralisation de la scolarité, les spécialistes de l'éducation en France n'hésitent pas à rapprocher l'enseignant de l'intellectuel. Cette évidence n'existe pas en Wallonie. Une figure comme celle de Sartre alliant fonction professorale et aura intellectuelle, tout à la fois écrivain et philosophe, n'est guère envisageable dans l'espace régional wallon. Un statut qui fait de l'enseignant un technicien non recyclé empêche recherche, interrogation et prise de position légitimée. En outre, la conception de la culture véhiculée par le système éducatif, essentiellement un phénomène d'exportation qui ne s'arc-boute pas sur la notion du patrimoine, est une désincarnation le plus souvent de la culture française. On ajoutera encore que la mode de la pédagogie centrée sur l'épanouissement du sujet apprenant et privilégiant la relation professeur-élève ne permet pas à l'enseignant d'avoir une vision claire de sa position ni de sa fonction et d'agir par conséquent sur le sociétal. Ainsi, l'enseignant est contraint d'occuper le créneau de l'intellectuel dilettante et humaniste qui organise son jardin secret hors de toute perspective politique. Dans la clandestinité, il cultive, comme dit Gramsci, «ses petites lubies intellectuelles»⁹.

devenir un intellectuel régional ?

Discours économiste, statut de l'enseignant, système des piliers, contexte géographique, toutes ces causes contribuent à orienter l'activité intellectuelle vers le localisme, «valeur refuge ambiguë et réaction de défense», comme

7 cf *Qu'est-ce que la philosophie ?*, de Gilles Deleuze et Félix Guattari, Ed. de Minuit, Paris, 1991.

8 On ne peut s'empêcher de penser ici à l'entarteur qui a fait de Bernard Henry-Lévy sa victime de prédilection. Remarquons cependant que Liège, à cet égard, est un ensemble à traiter différemment.

9 En l'absence d'un Sur-moi collectif, l'individualisme s'affirme.

l'écrit Wallerstein. Le repli vers le régional appelle en tout cas une série de remarques :

1. Le régionalisme n'a pas joué jusqu'à présent (sauf en Flandre) le rôle d'un éclateur idéologique parce qu'en Wallonie, finalement, l'Etat a précédé la nation. Celui-ci a mis en place un réseau culturel décentralisé qui permet de faire l'économie d'une caste intellectuelle critique ¹⁰.

2. L'ancrage régionaliste pose inévitablement la question de la spécificité du rôle de l'intellectuel dont le travail touche à l'universel.

3. Le repli régional, si l'on se réfère à la tradition, établit un rapport fantasmatique au réel. Il cache sous une opposition capitale-province crise identitaire et interrogation sur la fonction étatique dans le cadre de la supra-nationalité européenne.

4. La thématique régionaliste s'est souvent inscrite dans le champ littéraire, plus ouvert que les autres, mais aujourd'hui, les sciences humaines ethnologiques concurrencent les productions artistiques dont l'échec est latent en ce qui regarde la constitution d'une identité narrative régionale ¹¹.

5. L'affirmation du régionalisme peut-elle éviter les pièges du populisme et du paupérisme ? Populisme par volonté d'autonomie, paupérisme par rapport constant à la culture du centre. Se pose alors la question controversée de la culture wallonne, laquelle postule la construction d'un contre-champ avec son réseau d'échanges et ses lieux légitimés hors-capitale ¹².

conclusion

La Wallonie n'a pas été capable de produire ses propres intellectuels organiques. L'alliance léniniste entre classe ouvrière et intellectuels n'a jamais eu lieu. La leçon de ce qui n'a pas vu le jour plaide en faveur de l'intelligentsia bureaucratique. L'exiguïté du marché culturel en Wallonie conforte les intellectuels subsidiés de l'Etat-Parti. Soutenir le contraire, c'est lutter pour un nouveau rapprochement entre intellectuels critiques et peuple wallon, mais il faut examiner avec prudence cette hypothèse car cette alliance nouvelle devrait éviter la restauration identitaire proche du nationalisme. Du point de vue du marxisme, cette problématique désigne un point névralgique de la théorie de

10 On peut s'en convaincre en lisant par exemple *Les conteurs de Wallonie*, Ed. Labor, Bruxelles.

11 Il existe aujourd'hui en Wallonie des lieux culturels, de nombreuses «maisons de la culture», mais les intellectuels sont aux abonnés absents.

12 Voir les précédents CM sur le sujet, n° 157-158 et n° 174.

Marx : la question de l'idéologie des dominés, en l'occurrence celle des gens de Wallonie - ceux qui ne décident pas de leur destin politique, culturel et économique. On échafaude dans cette perspective un scénario de changement dans lequel l'intellectuel n'aurait plus pour fonction d'encadrer mais de conférer aux dominés la possibilité de prendre la parole ¹³, mais ceci est une autre histoire...

13 cf Etienne Balibar, *Ecrits pour Althusser*, Ed. Maspero-La Découverte, Paris, 1991.



capitalisme : la (re)conquête

Les quatre articles qui suivent décrivent la reconquête par le capitalisme de sociétés qui avaient, pour un temps, échappé à sa sphère de domination. En aucun cas cette reconquête ne s'encombre d'états d'âme : elle s'effectue au pas de charge - on le constate au Nicaragua, en Allemagne et dans l'ex-URSS. Ceci dit, les processus en cours sont aussi différenciés que le capitalisme lui-même, gigantesque Janus planétaire présentant ici son visage d'accoucheur d'une société high-tech, et là sa face d'exploiteur féroce d'une paysannerie misérable.

Le Nicaragua appartient sans conteste au second versant. François Houtart connaît bien ce pays, et de longue date ; il y a séjourné souvent à l'époque du pouvoir sandiniste, et son regard sur la restauration consécutive à la victoire électorale de l'UNO est celui d'un observateur attentif et critique. Le tour d'horizon qu'il nous présente (depuis Managua) est complet : de la pression internationale à la restructuration des rapports de classes, du rôle du pouvoir politique à celui des forces populaires, de la privatisation généralisée de l'économie aux difficultés de la vie quotidienne, le panorama est sombre et ne porte pas à l'optimisme.

En Allemagne, c'est à l'autre face du capitalisme que nous sommes confrontés. La RDA a été phagocytée par la RFA, qui, avec l'arrogance des nantis, entend effacer toute trace du passé d'une société qui ne fut pourtant pas aussi monolithique que ce qu'en donnent à penser les hussards de la propagande néo-libérale. C'est qu'il s'agit aussi de faire passer à la trappe les utopistes qui avaient rêvé d'un autre socialisme, et dont l'action fut primordiale dans le renversement de la bureaucratie de Berlin-Est : les

cocus de la réunification sont priés de la fermer ! C'est une raison suffisante, sans même invoquer les affinités idéologiques et politiques qui nous rapprochent d'eux, pour leur donner la parole. Klaus Weidner, habitant de Potsdam et historien de l'art, nous plonge dans l'atmosphère houleuse d'une réunion de locataires ; les problèmes qu'on y découvre ne sont pas totalement étrangers à ses propres préoccupations et ambitions professionnelles, dont il nous fait part ensuite. Sa conclusion mérite la citation : le danger est grand que ce peuple ne rate, pour la troisième fois en ce siècle, la chance historique de prendre un nouveau départ. L'article de Gunther Köhler, plus économique et plus analytique, complète utilement les impressions de Klaus Weidner : au-delà des frustrations politiques, les Allemands des nouveaux Länder se sentent économiquement dupés, données chiffrées à l'appui, et attribuent les graves difficultés actuelles à l'arbitraire de la politique autoritaire de puissance de l'ouest.

L'ex-URSS est sans doute à situer quelque part entre les extrêmes que représentent le Nicaragua et l'Allemagne, entre Tiers-Monde et zones développées. Ou plutôt, elle est les deux à la fois, ce qui ne facilite certes pas l'analyse et la prévision. Prévoir : c'est ce que tente Dario Tosi, qui a longtemps observé l'Est européen depuis l'observatoire que sont les communautés européennes. Face aux forces centrifuges des nationalismes, face à l'éclatement politique, quel ciment pour les républiques indépendantes, et quelles retombées sur la gauche européenne ? Il ne faut pas manquer d'audace pour risquer une prospective à propos de l'ex-URSS. Mais la preuve que Dario Tosi, qui n'en manque pas, ne s'est pas complètement fourvoyé, c'est que la première version de son papier, rédigée en octobre 1991, soit avant la démission de Gorbatchev et la fin de l'URSS, n'a pas nécessité de réécriture avant publication - quelques corrections ont suffi, et l'adjonction d'une post-face récente, pour mettre les points sur les i. Même si l'histoire à court terme de la CEI passe par de nombreuses bifurcations, certaines grandes lignes se dégagent ; c'est le mérite de l'auteur de nous les indiquer.

P.G.

le nicaragua à l'aube du 500^e anniversaire une marche difficile mais sûre sur la voie du néolibéralisme

françois houtart

Dans son message de Noël, la Présidente, Madame Violeta Barrios de Chamorro, déclarait : « Cette année, nous avons réalisé un grand pas en avant dans le domaine économique. Dans certaines publications étrangères, on parle déjà du miracle nicaraguayen d'avoir pu juguler l'hyperinflation. Notre économie a été stabilisée. (...) Le monde entier a les yeux fixés sur le Nicaragua. Nous sommes les porte-drapeaux de la démocratie nouvelle en Amérique. ».

Comment interpréter ce discours optimiste, qui par ailleurs se complète par certains passages concernant la pauvreté à vaincre et le bien du peuple à promouvoir, et qui promet pour 1992 une relance de la production ? Il faut en effet tenir compte de tous les éléments de la situation, pour pouvoir porter un jugement, et les replacer dans un contexte global, qui dépasse évidemment le Nicaragua.

En soi, le Nicaragua, petit pays d'à peine 4 millions d'habitants, est une quantité négligeable dans le concert actuel des nations. Mais l'examen des comportements des pays occidentaux à son égard permet de conclure qu'il revêt une grande importance politique. En effet, avec Cuba, il fut le seul pays latino-américain qui s'engagea sur la voie d'une alternative socialiste. La déroute électorale de 1990 mit fin à cette entreprise et réintégra le pays dans le camp de la stricte observance de l'économie de marché. Il faut donc que l'expérience réussisse. Tout comme la valeur symbolique du cas nicaraguayen fut fonda-

mentale pour l'émancipation des sociétés du Sud, de même sa réintégration dans le processus de recomposition de l'hégémonie capitaliste mondiale revêt une importance qui dépasse la dimension matérielle de son enjeu.

la politique économique du gouvernement

Quelques grands principes ont orienté l'action du gouvernement nicaraguayen au cours de ces deux dernières années. Il s'agit tout d'abord de stabiliser la monnaie, ce qui fut l'oeuvre des douze premiers mois. Cela fut obtenu après une suite de dévaluations hebdomadaires tout au cours de la première année, puis par le changement de la monnaie, accompagné d'une nouvelle dévaluation de 400% en mars 1991, grâce à la coopération extérieure, la monnaie étant garantie par la réserve de devises, qui augmenta de 50% au cours de l'année, soit jusqu'à 190 millions de USD.

Le second principe a été celui de la libéralisation des prix et des importations. Tous les subsides restant encore du temps des sandinistes furent supprimés. Un certain nombre de taxes à l'importation ont été fortement diminuées, permettant ainsi l'entrée de nombreux biens de consommation.

En troisième lieu, il faut signaler la diminution du budget et des dépenses de l'Etat de plus d'un quart, et la privatisation des entreprises nationalisées. Liées à un effort de récupération des impôts, ces diverses mesures ont permis de réduire sérieusement le déficit fiscal (moins de 5% au cours du dernier semestre de 1991), mais la structure des rentrées fiscales changea sérieusement, passant de 36 à 31% pour les impôts directs, et de 63 à 68% pour les impôts indirects, ce qui favorise les possédants.

Enfin, il y eut la renégociation de la dette extérieure. Cette dernière était en effet considérable, s'élevant à 10 800 millions de dollars, soit 2 700 dollars par tête d'habitant. Le régime Somoza avait laissé une dette de 1 300 millions et les caisses vides. La reconstruction du pays, puis la guerre et la politique sociale des sandinistes avaient ajouté le reste. Le Mexique, le Venezuela et la Colombie comptaient pour 1 407 millions, dus surtout au pétrole. Ils abandonnèrent le remboursement de 1 337 millions, permettant celui des 70 millions restants en 40 ans. Vint le tour des Etats-Unis, qui renoncèrent au paiement de la dette d'Etat (88% de la dette américaine), soit 259,5 millions.

En même temps, le Nicaragua payait 360 millions de USD à la Banque Interaméricaine de Développement et à la Banque Mondiale, afin de récupérer sa capacité d'emprunt. A titre de comparaison, l'exportation du café devrait rapporter 70 millions de USD au cours de l'année 91/92. Ce remboursement se réalisa grâce à des dons s'élevant à 135 millions, de la part de la Colombie,

de l'Espagne, du Mexique et du Venezuela, et à des emprunts de 193 millions. Le Club de Paris (les 15 pays les plus riches) réduisit, en décembre 91, une dette de 830 millions à 290, plus la liberté de négocier bilatéralement le reste. Le Nicaragua obtenait ainsi la condition de renégociation la meilleure de tous les pays du Sud, soit l'équivalent d'une remise de 75%.

La dette vis-à-vis des pays ex-socialistes est de 4 250 millions de dollars, dont 3 000 millions vis-à-vis de l'ancienne URSS. Elle doit encore être renégociée.

Ces diverses mesures économiques s'inscrivent évidemment dans le cadre des principes dominants de l'économie mondiale actuelle. Elles ont été en grande partie conditionnées par les exigences des donateurs. Ainsi, l'AID, l'organe de coopération extérieure du gouvernement américain, exigea par contrat la privatisation pour l'obtention de l'aide des Etats-Unis et retarda certains subsides, en fonction d'une politique estimée insuffisante dans ce domaine. Le FMI et la BM ont conditionné leurs soutiens par les mesures classiques d'austérité et de diminution des dépenses de l'Etat. Le Club de Paris a mis en parallèle les mesures concernant la dette avec l'application de la nouvelle démocratie. Quant au pardon de la dette américaine, elle eut pour prix le renoncement à la plainte du Nicaragua à la Cour Internationale de La Haie pour le minage des ports et l'organisation et le financement de la guerre menée par les contras.

En d'autres mots, l'effort de récupération de la souveraineté nationale entamé par le régime sandiniste, de même que les efforts de répartition sociale des richesses, furent sacrifiés sur l'autel de la réintégration économique dans l'économie mondiale de marché.

les conséquences économiques à court terme

La privatisation se réalise au profit de divers secteurs. Il y a d'abord les anciens propriétaires, parfois même somozistes, qui revendiquent leurs biens nationalisés. Souvent, leurs entreprises ont été considérablement valorisées par les efforts des travailleurs et par les investissements du gouvernement sandiniste. Il y a ensuite les nouveaux investisseurs, souvent liés directement ou indirectement au pouvoir politique actuel et qui, dans la plus stricte légalité, prennent le contrôle de secteurs entiers de l'activité économique. Il y a enfin les investisseurs étrangers, soit d'Amérique latine, soit des Etats-Unis, soit d'Asie, dans l'agro-exportation ou l'industrie. Le système des zones franches est déjà mis en route pour que des capitaux asiatiques puissent produire des textiles à exporter aux Etats-Unis, les quotas d'exportation de ces pays étant épuisés.

Tout comme la reconversion industrielle en Europe fut largement supportée par des fonds publics, la politique de privatisation est elle-même financée par des organismes publics internationaux. La BID a accordé un don de 3 800 millions de dollars pour financer le programme de privatisation d'une centaine d'entreprises.

Un cas typique de ce programme est celui de deux entreprises taiwanaises, la Jyh Chou et la Fow Yow, avec lesquelles le gouvernement nicaraguayen a signé un accord de principe pour une concession de 30 ans, renouvelable, pour l'exploitation des forêts. Il s'agit d'une extension de 470 000 hectares, dont 218 000 de bois tropicaux, situés dans le nord de la Côte atlantique. Cela concerne 25% du territoire. L'investissement initial sera de 25 millions de USD et la valeur des exportations, dès la deuxième année, atteindra 45 millions. Les réactions furent nombreuses. Un organisme fondé le 15 août 1991, la Fondation nicaraguayenne pour la Conservation et le Développement (FUNCOD), alerta l'opinion sur les dangers écologiques. En 1960, 60% du territoire du Nicaragua était couvert de forêts. En 1990, il n'en restait plus que 20%, soit quelque 25 000 km². L'Amérique centrale possède le taux le plus élevé de déforestation du monde. Les incendies ravagent chaque année un nombre considérable d'hectares. En 1991, au Nicaragua, plus de 500 000 hectares furent détruits. La FUNCOD prétend que l'exploitation d'une telle extension de forêt changera l'écosystème de la Côte atlantique. Les promoteurs disent que cela procurera 4 000 emplois dans une région où le chômage atteint 85% de la population active. Ils promettent l'organisation d'un plan anti-incendie et la reforestation de 150 000 hectares. Mais les autorités locales sont sceptiques. Le Conseil régional de l'Atlantique Nord, issu de la loi sur l'Autonomie, affirme que cet accord viole cette dernière, car il n'a pas été consulté par le gouvernement central. En décembre, un véritable coup d'Etat était fomenté dans la région par un des dirigeants miskito, ancien de la contra, Brooklyn Rivera et d'autres prétendent que le promoteur du projet, un certain Mr. Chang, nicaraguayen d'origine taiwanaise, n'était pas étranger à ces manœuvres politiques.

La politique en faveur de l'importation a permis de remplir de biens divers les étalages commerciaux. La Noël 1991 a vu une véritable masse de produits envahir les magasins et les supermarchés. Les appareils électro-ménagers, l'audio-visuel, les ordinateurs, semblent emporter tous les suffrages. La consommation électrique domestique est à ce point en expansion, que la production énergétique ne peut plus suivre. Plusieurs centrales obsolètes sont en réfection. Il faut importer de l'électricité du Costa Rica. Le parc automobile a presque doublé depuis 1990, au point que la circulation à Managua devient parfois difficile. En un an, le nombre de tués dans des accidents de la circulation a augmenté de 57%. Les produits alimentaires étrangers se vendent partout, souvent à des prix supérieurs à ceux de la Belgique.

En même temps, les producteurs locaux, surtout les petites entreprises et les artisans, font faillite, ferment ou sont repris par de plus gros investisseurs nationaux ou étrangers. Certaines catégories de petits producteurs spécialisés et jouissant d'une grande expérience, tels les fabricants de chaussures, par exemple, disparaissent du panorama.

Pour 1992, on prévoit que 45 entreprises seront remises à leurs anciens propriétaires et que 30 autres seront privatisées dans les domaines des services urbains et du tourisme. Le personnel des services publics sera réduit encore de 10%.

les problèmes économiques à plus long terme

A plus long terme se pose le problème réel de l'inflation. En effet, si le Nicaragua est devenu le pays le plus cher d'Amérique centrale, c'est parce que le cordoba est surévalué. Mais une dévaluation sans mesures d'accompagnement ne résoudra pas les problèmes fondamentaux. Reste donc un dilemme à résoudre.

Par ailleurs, c'est évidemment le problème de la production qui est en cause. Le pays vit actuellement d'aide extérieure et du développement relatif des activités commerciales. La production a baissé dans tous les domaines. La production du café a diminué de 39% entre les deux derniers cycles. Le volume d'exportation de la viande a chuté de 36% en volume et de 41% en valeur. La production du coton reste à peu près stationnaire, et seule la vente des bananes fut multipliée par deux.

Les causes sont multiples et diverses selon les secteurs, mais le manque de crédit d'une part, et l'ouverture du marché intérieur aux exportations de biens de consommation de l'autre, sont des facteurs importants. Quelque 300 entreprises ont fermé leurs portes. Le textile et les industries des métaux ont été les plus touchées. Résultat : le déficit commercial passa de 295 millions de USD à 402 millions entre 1990 et 1991.

Pour revitaliser la production, il faut des investissements et un des problèmes sera le rôle des apports étrangers et des conditions qui seront mises à leur contribution. Le rôle des zones franches risque bien de ne pas apporter de grands bénéfices au pays, ni pour l'emploi, ni pour les revenus financiers.

les conséquences sociales

La première conséquence sociale des «ajustements» est l'augmentation du chômage. Ce dernier atteint tous les secteurs de l'activité économique. En

1991, il a augmenté de 10% parmi les salariés, atteignant un niveau de 46% de la population active, sans compter un taux de 20% de sous-emploi. Le secteur le plus touché fut celui des services publics, qui diminua de 30,7%. L'industrie vit une chute de 12%, l'agriculture de 11% et le commerce de 7%. Rien qu'à Managua, il y avait, fin de l'année, 115 672 personnes sans emploi. Dans l'ensemble du pays, on compte quelque 747 000 chômeurs, soit 53,5% de chômage visible et invisible, et ce chiffre pourrait passer à près d'un million en 1992. Chaque année, quelque 40 000 jeunes accèdent au marché de l'emploi.

C'est aussi le revenu des travailleurs qui baisse constamment. Lors de la dévaluation de mars 1991, qui atteint le taux de 400%, les salaires furent réévalués de 200%. En janvier 1991, le salaire moyen était de 165 USD par mois et, en décembre, de 120,2. Dans l'agriculture, il était de 35 USD. Par rapport à un ensemble constant de produits de base (la canasta básica), nécessaires à la vie d'une famille moyenne, le salaire représentait 83,3% en janvier 1991, et 73,5% à la fin de l'année. Pour le travailleur agricole, il représentait, selon la FIDEG (Fondation internationale pour le Développement), 23,6%. La même source estime que 70% de la population ne parvient plus à satisfaire normalement ses besoins de base et que 20% vivent dans une misère totale. Il faut se rappeler que le PIB a baissé de 42% entre 1980 et 1990.

Sur le plan de la santé, les indicateurs sont des plus inquiétants. Les consultations médicales ont baissé de 26% en 1991, le taux d'hospitalisation a diminué de 13%. Les consultations pour nourissons ont baissé de 25,6% et les consultations prénatales de 10,3%. Selon le Dr. Porra, secrétaire du syndicat des travailleurs de la santé, en 1991, la mortalité infantile a coûté la vie à quelque 2 000 enfants de plus que l'année précédente. C'est le fruit de la politique d'ajustement, qui a fait diminuer de 30% le budget de la santé. La mortalité infantile atteignait, en 1990, 71,8 pour mille des naissances vivantes.

Le problème de l'habitat n'est guère en meilleure posture. En 1985, le déficit habitationnel était estimé à 350 000 unités. Aujourd'hui, le gouvernement lui-même le chiffre à 400 000. Or, le Nicaragua a toujours un chiffre de croissance démographique très élevé, un des plus hauts du monde, avec, pour les années 1980-85, un taux moyen de croissance de 3,3%. Pour la période de 1990-95, ce dernier est estimé à 3,2%. Sans tenir compte de l'augmentation de la population, il faudrait, au rythme actuel, 33 ans pour résoudre le déficit habitationnel. Les plans actuels de construction pour des maisons de 30 m² portent sur 12 000 unités, et elles ne sont rentables que moyennant un loyer mensuel de 40 USD, ce qui est inaccessible pour la majorité des familles pauvres.

Pour l'enseignement, les réductions ont été très fortes également. Les programmes d'alphabétisation ont été supprimés ou «privatisés». Or, le taux d'analphabétisme, qui avait été réduit à 12% en 1982, a remonté à 25% en 1991, ce qui signifie environ un million de personnes. Le nombre d'enfants non scolarisés a considérablement augmenté. A partir de 1992, les parents devront payer 5 cordobas (1 USD) par mois pour l'enseignement primaire, et 10 (2 USD) pour le secondaire. Aujourd'hui, 34% des enfants en âge scolaire n'ont pas accès à l'éducation. Le budget des universités a été diminué aussi.

Bref, comme le reconnaît le Cardinal Obando y Bravo, l'archevêque de Managua, le pays s'enfonce dans un modèle économique où les riches deviennent toujours plus riches et les pauvres plus pauvres. Il n'est guère étonnant d'apprendre qu'entre 1982 et 1990, le taux de criminalité est passé de 36 à 75 pour dix mille.

Certes, tous ces indicateurs ne sont pas passés à des indices aussi négatifs après le 15 avril 1990, date de la prise de pouvoir du nouveau gouvernement. La guerre et la dégradation de l'économie avaient déjà eu leur influence sur ces facteurs avant cette date. Ce qui est grave en l'occurrence, c'est le fait que les politiques engagées dans un contexte nettement plus favorable de paix et d'aide extérieure ne s'orientent pas vers l'amélioration des situations sociales mais, au contraire, bénéficient principalement aux secteurs sociaux les plus favorisés.

Parlant de la guerre, il faut rappeler qu'elle a encore de nombreuses conséquences négatives aujourd'hui. Non seulement des milliers de blessés de guerre demandent une réhabilitation physique et sociale, non seulement les orphelins se comptent par dizaines de milliers, mais le poids matériel des opérations militaires reste considérable. Il reste, par exemple, quelque 130 000 mines à détruire, et les experts estiment que le déminage sera plus difficile à résoudre que le problème des 600 000 engins explosifs dans la région du Golfe. En effet, au Nicaragua, elles se situent dans des régions montagneuses et pluvieuses. Pour les 3 ou 4 ans qui viennent, il faudra y consacrer une somme de 4 millions de USD.

la réorganisation de la société civile et de ses symboles

Il ne s'agit pas seulement d'un ajustement économique aux conséquences désastreuses sur les populations défavorisées, c'est toute la société qui fait l'objet d'une transformation en profondeur. Malgré la guerre et les énormes difficultés économiques, le régime sandiniste avait réussi à promouvoir une politique sociale et à mettre en valeur les classes populaires. Le gouvernement actuel annonce que les mesures de restriction doivent permettre la relance de

l'économie et notamment de la production. Le ministre des finances, dans un message télévisé, félicite le peuple nicaraguayen d'avoir accepté une politique d'austérité qui permettra des jours meilleurs. Mais il ne dit pas qui paie le prix de cette austérité.

Le contenu de l'enseignement est revu de fond en comble. Les nouveaux manuels scolaires ont été fournis dès l'année académique de 1991. Ils furent financés par l'AID (la coopération américaine) et contiennent la pensée «nouvelle». Sept millions de manuels financés par l'aide finlandaise du temps des sandinistes ont été détruits. L'Université, qui s'était ouverte aux milieux populaires, fait l'objet de pressions, pour qu'elle redevienne plus élitiste. Heureusement, les universités résistent. Mais l'on crée de nouvelles universités privées. Il est vrai qu'en 1991, quelque 7 000 jeunes n'ont pu entrer dans l'enseignement supérieur, faute de place.

Le cardinal Obando y Bravo annonce l'ouverture d'une nouvelle Université catholique, de droit pontifical. Il demande au gouvernement des locaux, dans les faubourgs de Managua, anciens édifices militaires. On y commencera des carrières nouvelles, d'océanographie, d'architecture, de gestion d'entreprises agricoles, mais aussi de sciences de l'éducation, de sociologie et de théologie. Il faut se rappeler que l'Université Centro-américaine, gérée par les Jésuites, donna son appui au projet révolutionnaire.

Les moyens de communication de masse se transforment aussi. Une des deux chaînes de télévision a été privatisée et transmet essentiellement des programmes venant de Miami ou dirigés par des réfugiés cubains au Mexique. La publicité commerciale a envahi l'autre chaîne, sur le modèle américain. Plusieurs chaînes nouvelles sont en projet, dont une qui commence en janvier 1992. Le câble est introduit, permettant de capter les chaînes américaines.

L'Eglise catholique récupère peu à peu son espace social dans la société civile. Le cardinal propose le nom du ministre de l'éducation. Nous avons déjà parlé de la nouvelle université catholique. Une cathédrale est en construction, qui devrait être inaugurée par le pape Jean-Paul II, à l'occasion du 500^e anniversaire de la «découverte» et de l'évangélisation de l'Amérique. Elle est payée à 90% par un homme d'affaire américain, propriétaire d'une chaîne de restaurants de fast food. L'Opus Dei annonce son arrivée au Nicaragua, afin d'organiser des résidences pour étudiants.

la résistance populaire

Face à l'ensemble des mesures, divers types de réactions se produisirent. En 1990, à deux reprises, il y eut des grèves quasi-générales. L'une d'entre elles faillit dégénérer en insurrection, si le Front sandiniste n'était pas intervenu pour

calmer les esprits. Des mesures gouvernementales avaient affecté tous les secteurs sociaux en même temps, depuis les paysans jusqu'aux étudiants, en passant par les travailleurs urbains. En 1991, il y eut deux grandes grèves dans le secteur public : la santé et l'enseignement.

Plusieurs autres conflits se manifestèrent dans le secteur industriel, notamment dans les raffineries sucrières. Il y eut un mort. L'enjeu était notamment la remise des usines à leurs anciens propriétaires. Entre avril et octobre 1991, on dénombra 38 conflits du travail, dont neuf dans le secteur industriel, onze dans l'agriculture et dix-huit dans celui des services.

Le gouvernement instaura une «concertation» entre les forces économiques du pays : employeurs, travailleurs et Etat, qui doit en principe se réunir tous les six mois. De longues et pénibles négociations aboutirent à des promesses gouvernementales concernant l'emploi et à l'obtention d'un quota de 25% en faveur des travailleurs dans le processus de privatisation des entreprises. La solution proposée par les syndicats fut la constitution, dans chaque entreprise ou groupe d'entreprises privatisées, d'une société anonyme possédant 25% du capital et dont les travailleurs sont propriétaires : les actions ne peuvent être cédées qu'à des travailleurs de l'entreprise en question.

La concertation fut interprétée de diverses manières. Pour les uns, il s'agit d'une victoire des travailleurs. Pour d'autres, cela apparaît comme une concession faite au système économique dominant. Nous dirions que, dans la conjoncture actuelle, il s'agit d'un mécanisme de défense dans une position de faiblesse. N'empêche que cela donne parfois aux travailleurs un pouvoir non prévu. Ainsi, dans les entreprises bananières, qui furent les seules en expansion au cours de l'année 1991, il fallut élire un conseil de direction de l'organisme qui allait présider à la privatisation. Les intérêts privés étant divisés, c'est le candidat des travailleurs qui fut élu.

La stratégie syndicale, élaborée par le Front Nicaraguayen des Travailleurs, le FNT, qui regroupe 85% des syndiqués, soit les anciennes centrales sandinistes des travailleurs industriels, ruraux ou des services, est surtout défensive. Sauver le plus possible d'emplois semble être son axe central. La marge de manoeuvre n'est guère très grande, face à un système économique dominant, à des syndicats non sandinistes fort proches des intérêts patronaux, et à une opposition politique sandiniste qui n'a pu jusqu'ici développer un projet alternatif.

Le Mouvement Communal, dirigé par Miguel d'Escoto, et qui regroupe les organisations de quartier, a connu un moment d'activité intense, au moment où le parlement décréta de nouvelles lois sur la propriété urbaine et rurale. Ces prescriptions juridiques auraient remis en question une partie de la réforme agraire et de la redistribution des propriétés urbaines. Il y eut une mobilisation

populaire contre ces lois et finalement elles se heurtèrent au veto de la présidence. Ce fut une victoire du Mouvement Communal, aussi bien d'ailleurs que du FSLN sur le plan politique.

Dans les campagnes, le syndicat agricole, l'ATC et l'Union des Agriculteurs et Eleveurs, le UNAG, ont lutté pour que les privatisations prennent en compte aussi les ouvriers agricoles et les petits producteurs. Les deux organisations furent actives dans la réinsertion à la production agricole des anciens de la contra et des militaires démobilisés.

La résistance fut sérieuse aussi dans le domaine de la santé et de l'éducation. Elle se traduisit surtout par des revendications concernant l'emploi. Les universités établirent un front commun pour défendre l'enseignement supérieur et obtinrent un certain nombre de concessions de la part du gouvernement.

Dans l'ensemble cependant, on doit constater que les forces populaires sont sur la défensive, que leur possibilité d'action est limitée, d'autant plus que la visibilité éclaboussante de la consommation donne l'illusion qu'un jour elle pourrait s'étendre à tous.

l'appareil politique comme instrument hégémonique de classe

De façon paradoxale, la logique du système néolibéral exige à la fois la diminution de l'Etat et surtout de son rôle dans le domaine économique et l'appropriation de ce dernier comme instrument de reconstruction hégémonique. La privatisation et les mesures financières favorisent évidemment plusieurs secteurs de la bourgeoisie. La transformation des appareils culturels accompagne le processus, tendant à privilégier les valeurs qui assurent la reproduction de la «démocratie nouvelle», la vision d'excellence que la bourgeoisie veut se donner d'elle-même et jusqu'à la culpabilisation des luttes sociales.

La reconstitution des bases matérielles de la bourgeoisie se fait à un rythme accéléré. Les dispositions juridiques permettent à certains de s'enrichir rapidement, ce dont de nombreux membres du gouvernement profitent largement. D'autres recourent à la corruption et plusieurs cas défrayent déjà la chronique. Le climat n'est pas encore suffisamment rassurant pour que les capitaux placés à l'étranger reviennent au pays. En effet, les assises de cette relative prospérité de classe sont peu solides, car les profits se font très peu sur la production et les activités économiques agro-exportatrices traditionnelles sont elles-mêmes en perte de vitesse.

Le climat politique est obscurci par une lutte intense à l'intérieur du projet néolibéral lui-même. Un certain nombre d'hommes politiques de la UNO mènent une lutte pour une radicalisation du système, basée sur une élimination plus rapide du sandinisme. Les leaders principaux en sont le vice-président Virgilio Godoy, le président du Parlement, Alfredo Cesar, et le maire de Managua, Arnoldo Aleman. Ils ont réussi à inscrire dans leur logique la majorité des partis traditionnels alliés dans la UNO et entretiennent des liens ambigus avec la minorité de la contra qui a repris les armes. Ils sont discrètement soutenus par l'ambassade américaine. Les déclarations du cardinal Obando y Bravo, de même que la dernière lettre pastorale de l'épiscopat, vont dans le sens des déclarations de cette droite politique, en critiquant le gouvernement pour son inefficacité, les syndicats pour leur action déstabilisatrice, et l'armée et la police pour leur incapacité à faire respecter les lois et l'ordre.

L'aile gouvernementale a réussi à la fin de l'année 1991 à récupérer quelques parlementaires de la UNO qui, avec les sandinistes, ratifièrent le veto présidentiel sur les lois de la propriété et empêchèrent la droite de triompher. C'est ce que le ministre de la Présidence, Antonio Lacayo, beau-fils de Madame Violeta Barrios de Chamorro, appelle la constitution d'un nouveau centre, grâce auquel il espère pouvoir gouverner dans la suite.

Le Front sandiniste a tenu son Congrès en juillet 1991. Il fut précédé de congrès régionaux, fortement partagés entre ceux que l'on appelait les pragmatiques d'une part, et les fidèles à une ligne révolutionnaire, de l'autre. La seconde tendance l'emporta au congrès, sans éliminer cependant les premiers. Les mouvements populaires furent bien représentés dans l'assemblée sandiniste. La direction nationale fut reconduite en bloc. Mais le Front a toujours des difficultés à formuler des positions qui oscillent entre la nécessité d'assurer au pays une base économique de survie dans une conjoncture mondiale très défavorable aux milieux populaires, et la continuation d'un projet révolutionnaire qui puisse réellement transformer la société. Ce dilemme est illustré par les positions divergentes des deux frères Ortega. Humberto, le chef de l'armée, défend la nécessité de l'ordre pour la récupération économique du pays, et Daniel affirme la vocation populaire du Front, ses positions anti-impérialistes et les exigences d'une lutte sociale vigilante.

En bref, on peut dire que le Nicaragua ne fait guère exception dans l'ensemble des Nations du Sud, qui, adoptant les orientations néolibérales, participent à la nouvelle phase de l'accumulation capitaliste. D'une certaine façon, les politiques suivies sont comparables à celles de l'Argentine, du Brésil, du Costa Rica, du Guatemala, du Pérou ou encore du Pakistan, de l'Indonésie, de l'Inde, des Philippines, du Maroc, du Kenya ou de la Côte d'Ivoire. Ce qui distingue cependant le Nicaragua de ces autres sociétés, c'est le fait que ce dernier pays a connu une révolution. Il est vrai qu'un vote majoritaire avait sanctionné les

sandinistes en 1990, suite aux difficultés produites par la guerre, le blocus économique et certaines erreurs politiques, mais le processus révolutionnaire a profondément marqué la société et ne peut être éradiqué par simples décrets. Pour la vitrine néolibérale, il est important cependant que le projet suive son cours, car il possède dans ce pays une valeur symbolique ajoutée, qui le rend exemplatif.

post-face

L'analyse de François Houtart nous donne l'occasion de répercuter (ou de rappeler) l'action du comité «Avec le Nicaragua» qui, parti d'Italie, organise en Belgique aussi le financement de bourses d'études pour les citoyennes et citoyens du Nicaragua. Il ne s'agit pas de faire venir chez nous ces étudiants (le plus souvent des adultes qui ont dû interrompre leurs études), mais de leur assurer une inscription effective dans un établissement d'enseignement de leur pays, et de leur assurer aussi les moyens matériels de suivre ces cours. Il y va de leur qualification, de leur avenir et de celui de leurs familles.

Le montant en francs belges d'une bourse d'études ainsi conçue est de 32 000 F. par an, à souscrire par un ou plusieurs «coopérants», d'un seul coup ou en tranches. A Managua même, un comité veille à la sélection et la présentation des candidats-boursiers, à l'utilisation des fonds, à l'échange de courrier entre coopérants belges et boursiers nicaraguayens.

Parmi les membres du comité belge, figurent François Houtart, Gérard Lutte, Rosine Lewin, Jacques Lisenborghs.

Pour tous renseignements : s'adresser au secrétariat de «Avec le Nicaragua», CDR, Rue du Monument, 5, 6730-Ansart. Tél : 063-44.43.49

sur la situation socio-économique dans les nouveaux länder de l'Allemagne fédérale

gunther köhler

La situation sociale et économique des cinq nouveaux länder de l'Allemagne Fédérale, Mecklembourg/Poméranie, Brandebourg, Saxe-Anhalt, Saxe et Thuringe, a changé du tout au tout après la réunification des deux Etats allemands. Cette modification de la situation socio-économique est spectaculaire dans divers secteurs, en particulier la situation du marché de l'emploi, les prix, les tarifs et le coût de la vie et la situation du marché du logement.

On doit noter que dans tous ces secteurs de l'économie et de la vie sociale, ainsi que dans d'autres que nous n'avons pas étudié ici, l'établissement d'une comparaison des situations, avant la fusion des deux Etats et après la réunification, pose de nombreuses difficultés liées à la disponibilité des données. Ainsi, par exemple, il est impossible de comparer le nombre de salariés sur le territoire des nouveaux länder avant et après la réunification, et de ce fait d'établir une mesure véritable du chômage, parce qu'à l'heure actuelle aucune donnée statistique n'y existe qui rende compte du nombre total de salariés. Pour différentes catégories professionnelles, les statistiques des salariés dans les nouveaux länder ne sont pas dressées sur une base identique aux comptages antérieurs à la réunification.

Dans tous les secteurs, des problèmes semblables se présentent lorsque l'on mène une enquête. On peut supposer que cette impossibilité d'établir une comparaison statistique est en partie voulue, afin de faciliter les intentions

politiques d'interprétation de la situation dans les nouveaux länder fédéraux.

La situation du marché de l'emploi doit être définie en premier lieu, parce que, pour la première fois, les nouveaux länder d'Allemagne fédérale ont été confrontés, après la réunification, aux problèmes du chômage. Officiellement, par exemple, au mois de septembre 1991, on parle d'un taux de chômage de 12 % dans le land de Saxe-Anhalt ¹. Dans les autres nouveaux länder, ces taux tournent autour du même ordre de grandeur. La valeur de ces chiffres est vraiment limitée, parce qu'ils ne reprennent pas la majorité des chômeurs effectifs, par des manipulations statistiques effectuées par l'Etat. Quels sont les chômeurs qui ne sont pas repris par ces statistiques?

- les chômeurs qui ne se sont pas fait inscrire comme tels;
- les chômeurs qui occupent un emploi à temps partiel, soit effectivement, soit fictivement;
- les chômeurs subissant des pressions et forcés de prendre leur retraite anticipée;
- les chômeurs qui furent placé en situation de repos contre leur gré;
- les chômeurs qui sont touchés par des mesures de mise au travail et sont repris dans un marché de l'emploi artificiel;
- les chômeurs qui suivent des cours de formation professionnelle;
- certains chômeurs qui ne peuvent être inscrits comme tels (demandeurs d'asile, émigrants, personnes sans domicile, etc.).

A ce groupe, qui croît de jour en jour, on doit encore ajouter les chômeurs invisibles, des personnes qui possèdent de bonnes qualifications professionnelles, mais dont la productivité n'est ou n'est plus utilisée : les exploitants agricoles, dont les produits sont détruits, les ouvriers des usines de transformation des produits agricoles qui sont alors stockés (montagnes de beurre, de viande, lacs de lait), les ouvriers de l'industrie d'armement, dont les marchandises sont devenues tout à fait inutiles politiquement et militairement.

Les réserves émises ci-dessus permettent de rectifier les calculs du chômage dans les nouveaux länder. Pour les besoins des données statistiques nationales, on a ainsi estimé que le taux de chômage pendant le mois de septembre dans le land de Saxe-Anhalt s'élevait en fait à 27 % et que ce chiffre reflétait bien la réalité. On doit s'attendre à des résultats de cet ordre dans les autres nouveaux länder, alors qu'en 1990, le taux de chômage dans les anciens länder a diminué pour atteindre tout juste 7 %. La tendance est à la baisse du chômage dans les anciens länder depuis la réunification.

L'accroissement du chômage dans les nouveaux länder, continu de janvier à

¹ Mensuel statistique de Saxe-Anhalt, n° 4, 10, 1991, Administration Régionale des Statistiques de Saxe-Anhalt, Halle.

septembre, accompagne les mutations micro-économiques qui touchent progressivement tout le territoire; privatisations, fermetures, restructurations, investissements, etc.

Bien que le taux de chômage total soit loin de refléter l'ampleur réelle du problème, on peut considérer son évolution comme assez fidèle de la tendance.

Ainsi, par exemple, dans le land de Saxe-Anhalt, on peut suivre en 1991 l'évolution du taux de chômage en se basant sur les chiffres du relevé statistique mensuel :

Tableau 1 : Evolution du taux de chômage en Saxe-Anhalt de janvier à septembre 1991.

mois	jan	mar	juin	juil	août	sept	déc	fév 92
taux de chômage	8,1%	8,9%	9,7%	12,2%	12,1%	12,0%	12,4%	12,7%
hommes	-	7,8%	8,2%	10,0%	9,7%	9,3%	10,2%	10,4%
femmes	-	10,0%	11,3%	14,6%	14,7%	14,8%	16,2%	16,9%

La situation du marché de l'emploi dans les nouveaux länder est partout caractérisée par un taux disproportionné de chômage féminin et son fort taux d'accroissement. De même, le pourcentage des femmes occupées à temps partiel est proportionnellement très élevé.

Le chômage dans les nouveaux länder ne diminuera pas de façon significative dans l'avenir. Même si l'on parvenait à changer l'actuelle orientation économico-politiques où l'Est est seulement le consommateur de produits fabriqués à l'Ouest mais deviendrait un élargissement de l'atelier industriel que sont les anciens länder, l'effet positif sur le marché de l'emploi serait ressenti avec beaucoup de retard en Allemagne de l'Est. Il est urgent, dans le cadre d'une réorientation de la politique économique au profit de l'emploi, de ressusciter l'industrie des nouveaux länder. C'est tout spécialement cela qui pose problème, parce que les entreprises des anciens länder possèdent des capacités de production excédentaires dans de nombreux secteurs, par lesquelles elles peuvent satisfaire la demande sans devoir faire appel au potentiel de l'Allemagne de l'Est. C'est l'une de principales raisons pour exiger sans cesse un engagement accru et plus massif de l'économie ouest-allemande à l'Est, qui se fait toujours largement attendre. Ces derniers temps, les commandes destinées aux entreprises de l'Est ont progressé dans divers secteurs, mais elles sont restées bien en-dessous du niveau de l'année dernière et largement

sous le niveau d'avant la réunification. Ces rapports expriment nettement la situation économique.

Cette situation du marché de l'emploi a aussi des conséquences importantes sur les revenus dans les nouveaux länder. En 1989, les rentrées financières nettes de la population s'élevaient à environ 845 Marks par mois et par habitant dans l'ancienne RDA². Ces rentrées relativement élevées étaient surtout dues aux forts quotients d'activité de la population (85 % chez les hommes et 81 % chez les femmes). Cela signifiait une rentrée moyenne de 3 380 Marks par mois pour un ménage de quatre personnes. Le Service Fédéral des Statistiques a, pour le second semestre de 1990, calculé que pour le territoire de l'ancienne RDA, les ménages d'ouvriers et d'employés avec deux enfants ne disposent plus que d'une rentrée disponible de 2 743 DM³. Cette diminution est surtout due, après la réunification, à la part croissante de salaires de remplacement, alimentés par les fonds sociaux de l'Etat (revenus d'attente, allocations de chômage, paiements de retraites anticipées, aide aux chômeurs, aide sociale, etc.).

En ce qui concerne les prix, les tarifs et le coût de vie, on obtient une image très variée, lorsque l'on examine la situation avant et après la réunification.

Au sujet des prix, on remarque en particulier une nette réduction, par rapport à la période antérieure à la réunification, pour les produits industriels de consommation courante, comme le montre, pour quelques groupes de produits essentiels, le tableau suivant.

Tableau 2 : comparaison des prix de produits essentiels

	prix en Mark RDA avant la réunification	prix en Mark RFA actuellement
1) produits Industriels		
- téléviseur couleur	4900	1200
- chaîne haute fidélité	3500	500
- radio et enregistreur à 2 cassettes	2500	200
- machine à laver	2300	800
- calculatrice de poche	400	35
- réfrigérateur de 125 l.	1425	600
- surgélateur de 90 l.	2100	600

2 Annuaire Statistique de la RDA, 1989, n° 110, page 15.

3 La République Fédérale d'Allemagne en Chiffres, Administration Fédérale des Statistiques de Wiesbaden, octobre 1991.

2) produits frais		
- 5 kg de pommes de terre	1	5
- 2 kg de pain de seigle	1	3
- 1 kg de bananes	5	1
- 1 kg de fromage de Gouda	7	7
- 1 kg de café en grains	70	15
- 2 litres de bière	3	5
- 10 oeufs	4	2-3
3) services / loyers		
- permanente	17	60
- coupe de cheveux	2	15
- 100 km en train ou en bus	8	16
- loyer, chauffage, y compris les charges/m ²	1-2	6
- 1 heure de main-d'œuvre	10	50

Les prix ci-dessus concernent des produits et des services plus ou moins comparables.

Outre ce réaménagement très net des prix relatifs des biens et des services après la réunification, il faut encore préciser que, par la suite, les prix ont continué à progresser à des allures différentes dans les anciens et les nouveaux länder. Ainsi, selon le Service Fédéral de Statistique, la croissance des prix a été, dans les anciens länder, de 2,6% par an entre 1980 et 1990 (indice des prix de consommation pour les besoins des ménages privés) ⁴.

Dans les nouveaux länder, la croissance des prix à la consommation pour les ménages de salariés, fut de 12 % pendant les seuls six mois de décembre 1990 à juin 1991 !

Plusieurs facteurs ont favorisé cette augmentation disproportionnée des prix dans les nouveaux länder : la position de monopole de certaines entreprises dans certains secteurs, le pourcentage plus important de commerces ambulants, le manque de connaissances de la population au sujet du niveau des prix de détail pour certains groupes de biens, le contrôle insuffisant du commerce par les communes et une protection du consommateur déficiente.

⁴ La République Fédérale d'Allemagne en Chiffres, op. cit.

En outre, on peut également supposer que des besoins longtemps refoulés dans les nouveaux länder en produits nouveaux, en remplacement ou en élargissement du stock de divers produits, maintiendront longtemps encore une forte demande qui pèsera sur l'augmentation des prix.

Le tableau 3 ci-dessous présente le niveau d'équipement des ménages privés des ouvriers et des employés avec 2 enfants dans les nouveaux länder⁵.

Tableau 3 : Biens d'équipement de 100 ménages d'ouvriers et d'employés en 1990.

voiture personnelle	79,8%
téléviseur couleur	73,7%
surgélateur	72,6%
machine à laver	90,9%

Les autres biens d'équipement des ménages sont disponibles en quantités suffisantes et, pour cette raison, ne sont pas mentionnés.

Si l'on tient compte globalement du niveau et de l'évolution de tous ces chiffres-indices, et des tendances politiques qui les sous-tendent, à savoir :

- le niveau des salaires, des prix, des services et des loyers;
- les besoins des ménages;
- les dépôts d'épargne en RDA (réalisés à la suite de l'union monétaire, par laquelle tous les comptes d'épargne ont été échangé au taux de 2 mark = 1 DM);
- la structure de la propriété (très peu de propriétés privées disponibles et très peu de possibilités aussi d'y accéder dans un proche avenir; conformément au traité d'union, le principe de «restitution précède réparation» prévaut en matière de propriété);
- le boycott professionnel de tous ceux qui supportaient l'ancien système, par liquidation, suspensions, campagnes politiques, appel au meurtre...;
- la pratique du droit pénal politique sous de nombreuses formes (par exemple en matière de droit des pensions : des diminutions des pensions pour les retraités qui occupaient un emploi au service de l'ancien système, désavantages dans le nouveau calcul des pensions, non-reconnaissance de droits additionnels à la pension, etc.);
- et d'autres faits de même nature;

il apparaît clairement que les citoyens des nouveaux länder se trouvent placés dans une situation nouvelle qui deviendra difficile à maîtriser pour la majorité

⁵ La République Fédérale d'Allemagne en Chiffres, op. cit.

des Allemands de l'Est et aussi de l'Ouest. Ces difficultés sont dues surtout à la conception de la réunification favorisée par les hommes politiques, qui s'énonce comme suit : pour organiser les nouveaux länders, il est plus sûr de liquider la RDA et son héritage une bonne fois pour toute. La liquidation est politique, économique, culturelle et sociale, mais aussi voulue sur le plan matériel et sera exécutée dans toutes ces formes.

Cette version de la réunification est la plus coûteuse et dangereuse : l'économie ouest-allemande est-elle capable d'accomplir la reconstruction des nouveaux länders sans recourir à l'utilisation continue et rationnelle de leurs potentialités en personnel et en matériel ? A cet égard, de graves estimations erronées sont faites par le gouvernement fédéral au sujet du coût de l'unité allemande, de la puissance des anciens länders et de la grande patience de la population dans les anciens et les nouveaux länders.

Enfin, pour examiner attentivement la situation sociale dans les nouveaux länders, il importe encore de se pencher sur la situation du marché du logement.

On peut constater de manière explicite et perceptible la différence entre l'économie planifiée et l'économie de marché.

Avant les bouleversements récents, il n'y avait pas de marché du logement dans le territoire des nouveaux länders; il n'y avait qu'une politique du logement définie par l'Etat, qui était mise en place par une administration nationale. De cette façon, chacun était assuré de pouvoir payer son logement et d'avoir un toit. Il n'y avait pas de sans abri, mais on n'était pas sûr que ce toit soit toujours imperméable et que les logements soient maintenus en bon état. Le tableau 4 montre les caractéristiques de cette situation.

Tableau 4 : situation du marché du logement dans les nouveaux länders en 1989 ⁶.

	nombre	croissance %
parc de logements	7.010.000	0,82
surface habitable en milliers de m2	451.377	1,39
surface / habitant (m2)	27,2	1,56
équipement:		
- salle de bain / douche	80%	4,07
- W C intérieur	73%	3,54

6 Calculé d'après La République Fédérale d'Allemagne en Chiffres et Annuaire des Statistiques de la RDA, op. cit.

logements terminés	221.600	3,04
- nouveaux logements	108.500	-2,26
- logements modernisés	113.100	5,78
réparations des logements (millions de Marks)	834	6,01
modernisation (millions de Marks)	327	10,53
constructions nouvelles (millions de Marks)	7.592	4,15
réparation / logement (en Mark)	119	5,61
modernisation / logement (en Mark)	47	6,36
nombre de ménages (chiffres de 1981)	6.510.000	

Le tableau ci-dessus nous montre que le parc de logements était, par rapport à la population, quantitativement bien développé. Du point de vue purement statistique, le nombre de ménages était même plus faible que le nombre de logements. Même si tous les logements n'étaient pas mis à la disposition de la population, la quantité en restait satisfaisante. En 1990, dans les anciens länder, on comptait même 1 200 ménages de plus que de logements. Non seulement, dans les anciens länder, le parc de logements n'est pas mis à la disposition de la population, mais le fonds de logements est également quantitativement moins développé qu'il ne l'était en RDA.

Du point de vue qualitatif, la situation du logement en RDA est différente. De ce point de vue, les faits suivants doivent être soulignés:

- le logement a, malgré un nombre élevé de constructions nouvelles, un âge moyen élevé;
- la démolition de logements ne s'effectue pas tant en fonction de l'âge des constructions, que de la volonté de libérer des espaces pour des projets de constructions nouvelles;
- la demande a reposé avant tout sur la construction de logements nouveaux alors que, pendant des années, entretien, remise en état, modernisation et conservation des ensembles de logements sans valeur historique ont été considérés comme ayant peu d'importance;
- la proportion élevée de logements propriété de l'Etat couplé au sous-développement des capacités de réparation de ces logements a abouti à une longue négligence du parc ancien mais aussi de l'entretien des logements récemment construits;
- dès lors, pour résoudre la question du logement, vu son état de dégradation, il fallait encore plus « rationaliser » la construction de nouveaux logements (économies dans les budgets d'investissements, entraînant ensuite des dépassements dans les budgets courants d'entretien). La modernisation n'était entreprise que là où elle pouvait se faire à bon compte et sans rencontrer de difficultés technologiques;

- dès lors, si le parc de logements allait croissant, le nombre de logements devenus inhabitables augmentait simultanément; on n'a pas pu, pendant 40 ans et même plus, effectuer de réparations à certains logements et, de ce fait, on ne peut plus supporter des budgets de réparations toujours plus élevés;
- l'état de la construction, du confort et des normes techniques (isolation thermique, système de chauffage moderne, isolation phonique, hygiène du bâtiment, etc.) n'est pas satisfaisant, y compris dans les nouvelles constructions;
- les loyers modiques et la productivité peu élevée dans beaucoup de secteurs de l'économie ont aggravé l'incapacité de l'Etat de mobiliser des moyens financiers suffisants pour mettre fin à ce cercle vicieux.

Depuis le bouleversement politique, on se plaint de plus en plus de tous ces défauts, mais peu de réalisations tangibles ont été entreprises pour y remédier. On a effectué plus de réparations aux bâtiments, mais pas en priorité aux logements, plutôt aux bâtiments commerciaux. On s'est effectivement peu attaqué à l'amélioration des conditions de logement, mais par la hausse des loyers et des charges locatives, c'est le locataire lui-même qui paie pour ces améliorations qualitatives. A cet égard, des changements sévères sont intervenus depuis octobre 1991. Les loyers et les charges locatives ont été augmentés, sans s'en tenir à la parole donnée auparavant. Les loyers ont été augmentés parallèlement à l'évolution des revenus.

Pour l'année 1990, bien que les travaux de remise en état des logements n'aient pas encore réellement commencé, les effets négatifs sont déjà bien visibles pour la population : en 1990, on a terminé la construction de 40 % seulement du nombre de logements construits en 1989. Si une telle réduction de la production de logements se poursuivait, elle aurait pour conséquences d'augmenter l'exiguïté des logements et donnerait également naissance à une spéculation dans le secteur immobilier, néfaste à la population.

De plus, la faible construction de logements conduit après peu de temps à un changement de profil du secteur de la construction, soit que les capacités de production se perdent, soit qu'elles se réorientent vers d'autres domaines que la construction de logements. Une telle évolution programmerait ainsi un étranglement ultérieur de la construction dans les nouveaux länders. Ceci accroît aussi le danger que dans ce domaine également, ce sont les firmes venues des anciens länders qui soient seules à pouvoir prendre en charge un redressement ultérieur du secteur, parce que la concurrence est-allemande aurait disparu dès le début de la réunification.

Le danger est d'autant plus réel que l'on ne réclame plus de constructions de nouveaux logements utilisant les techniques de préfabrication en plaques,

domaine dans lequel étaient actives les firmes les plus solides du point de vue économique. Au contraire, les firmes spécialisées dans la réparation, l'entretien, la modernisation sont faibles. Dans la mesure où la croissance de l'entretien et des réparations est aujourd'hui plus rapide que celle de la construction nouvelle, les grosses firmes du secteur qui appartenaient à l'Etat sont particulièrement handicapées. Devant une telle évolution, la solidité de ces firmes n'est pas grande, en particulier dans les conditions d'une économie de marché où leur capacité de concurrence est peu développée.

Ainsi il apparaît que, si le système pratiqué en RDA a montré son incapacité à résoudre la question du logement dans cette partie de l'Allemagne, l'économie de marché ne résoudra pas plus la question du logement dans le sens des intérêts de la population. Les solutions ont été développées au profit des entreprises ouest-allemandes, dans leur conquête du marché du logement de l'Est.

En résumé, on peut dire de la situation socio-économique dans les nouveaux länder allemands, que les populations de l'Est avaient compté sur plus de bonne volonté et une meilleure préparation de leur développement économique et social de la part du gouvernement fédéral. Nous avons fait confiance dans les discours de nombreux hommes politiques prononcés avant ces bouleversements, comme quoi la situation ne pouvait plus se détériorer, qu'elle ne pouvait que s'améliorer! Nous considérons aujourd'hui que les difficultés de notre situation économique actuelle, après ces bouleversements politiques, proviennent en grande partie de l'arbitraire de la politique autoritaire de puissance de l'Ouest.

Les conséquences de ce comportement politique fondamental du gouvernement fédéral pour l'avenir harmonieux des Allemands et pour la paix sociale sont encore à peine prévisibles.

Impressions d'un historien de l'art de l'ex-RDA

klaus weidner

Une remarque préalable s'impose : on m'a proposé d'écrire ces quelques lignes alors que je ne connais ni votre revue ni les intentions précises de sa rédaction. Mettrais-je l'accent sur les expériences quotidiennes d'un citoyen de l'ex-RDA pendant cette première année de la réunification ? Devais-je plutôt tenter d'en tirer quelques généralités ? J'ai choisi de me situer entre ces deux voies, car il ne peut s'agir que d'impressions très fragmentaires et probablement très disparates.

I.

Potsdam, capitale du land de Brandebourg, un soir d'octobre : le comité des locataires a invité ceux-ci à se faire entendre; ils sont venus de tout le land; la salle est comble et des centaines d'entre eux doivent rester sur le trottoir où l'on a placé des haut-parleurs. Il y a là des députés du Parlement fédéral de Bonn, d'autres de celui du Land à Potsdam et des fonctionnaires des ministères concernés.

On discute des propriétés immobilières et foncières. L'accord d'unification contient des dispositions qui suscitent la crainte de centaines de milliers de personnes pour leur logement ou leur résidence secondaire. La situation juridique est compliquée et les orateurs argumentent surtout en droit. Il y a ceux qui, pour des raisons politiques, ont été contraints de quitter la RDA et qui ont droit à réparation. D'autres, la majorité, furent des «émigrants économiques» qui abandonnèrent tout pour l'Eldorado de l'Ouest, d'autant plus volontiers que la République fédérale versait des indemnités considérables. Ils exigent aujourd'hui de récupérer leurs biens.

A cette prétention, s'opposent les droits des occupants actuels qui ont acquis leurs maisons de façon tout à fait régulière selon les lois alors en vigueur en RDA.

La plupart des maisons étaient délabrées et durent être restaurées ou du moins entretenues, tâche ardue dans la situation de la RDA. A la menace de la perte d'emploi, s'ajoute celle de se retrouver sans abri. Il manque dès à présent quelques millions de logements en Allemagne orientale.

L'ambiance dans la salle est explosive. De fait, à certains endroits, la situation est infernale. Encouragés par les pratiques légales de l'année dernière, certains «propriétaires de l'Ouest» n'ont plus attendu le jugement du tribunal et se sont fait justice eux-mêmes. Certains se saisissent du micro et exposent leur cas avec colère. Dans un cas, les gens de l'Ouest sont venus et se sont simplement emparé du terrain; dans un autre, un couple de retraités a retrouvé sa porte murée; un jeune homme, emprisonné sous Honecker pour raisons politiques, se fait à présent traiter par un avocat de Düsseldorf de «brute rouge» qui aurait dépouillé de braves bourgeois de leurs biens. De la salle, quelqu'un s'écrie : «vous vous conduisez en occupants, en vainqueurs de la guerre froide!». Aussitôt s'élève un tonnerre d'applaudissements vengeurs. «Où seraient aujourd'hui les chers frères et soeurs de l'Ouest et leurs propriétés, si nous n'étions pas descendus dans la rue en automne 1989 ?»

Il aurait été temps que ces messieurs, sur scène, en finissent de commenter leurs paragraphes juridique. On n'était pas loin de l'explosion politique. Comme lors des manifestations des travailleurs contre la fermeture de leur entreprise, ou lors d'un rassemblement de journalistes, au cours duquel un porte-parole du Chancelier fédéral, un politicien de la CSU se comporta en vrai bavarois, comme un éléphant dans un magasin de porcelaine.

Un an après l'unification, l'humeur des Allemands de l'Est varie de la colère et du dépit de certains contestataires, à la résignation de la majorité. Ils n'ont pas vécu cette époque comme un accroissement de liberté et de démocratie mais avec un sentiment d'impuissance, de tromperie et d'atteinte permanente à leur dignité.

Ne nous faisons cependant pas d'illusions! Ceux qui se défendent activement, ne sont qu'une minorité. Ils ne sont plus des centaines de milliers à répondre aux appels à manifester. On a ses soucis personnels; on se cherche une issue ou on a peur, tout simplement.

Les flots de boue que déverse journellement la presse à scandales ont un effet dévastateur. La disparition de la capacité de résistance de la population de l'ex-RDA est l'une des conséquences les plus décevantes d'une révolution éteinte dans l'ivresse de l'unification.

Les excès commis par l'extrême-droite ne représentent que le sommet de l'iceberg; une névrose sociale mûrit, qui s'exprime aussi dans des événements apparemment apolitiques de la vie quotidienne : augmentation de l'agressivité dans les cafés ou sur les autoroutes, croissance de la criminalité, rupture effarente de la solidarité dès qu'il s'agit de se disputer les quelques places qui subsistent dans les entreprises et les institutions, etc.

La démocratie parlementaire ne s'est pas imposée comme alternative crédible au «socialisme réel».

Les masses n'apprendront que progressivement que la démocratie ne leur sera pas offerte par le Chancelier fédéral ou les partis politiques, mais doit se conquérir par la résistance et la défense active de leurs intérêts. Le vide actuel est lourd de dangers, pas pour le pourcentage électoral des partis au pouvoir (le mal ne serait pas grand) mais pour la démocratie elle-même. L'histoire allemande de ce siècle nous enseigne que les crises sociales n'engendrent pas automatiquement les forces capables d'assurer le changement. Bien au contraire!

La faiblesse de la gauche en Allemagne, ses divergences internes nous inquiètent. Voilà ce qu'il faut dire avant tout!

II.

L'auteur de ces lignes est un historien de l'art. Il demande à présent au lecteur de bien vouloir se transporter ailleurs : de la très bruyante salle de réunion de Potsdam dans les locaux paisibles de la Galerie nationale de Berlin - la Galerie nationale de Berlin-Est. Car les principaux musées de Berlin sont aujourd'hui dédoublés. Ceux de l'Ouest en ont pris la direction et la majorité du personnel de l'Est est condamnée au chômage par la réunification. Certains ont encore pu organiser une exposition de «l'art de la RDA».

Quelle belle exposition! Elle démontrait parfaitement par son choix le caractère primaire de la polémique selon laquelle des décennies de RDA n'auraient produit aucune oeuvre digne d'être conservée mais uniquement un art de propagande. Elle fit cependant l'objet d'une controverse dans les milieux professionnels locaux. Certains affirment qu'on y aurait trop mis l'accent sur des qualités purement formelles, d'autres que l'essentiel n'y figurait pas. Cette question ne sera pas débattue ici. En prenant l'art en exemple, nous nous demandons simplement si la population de RDA présentait des particularités sociales dont il vaille la peine de parler.

Bien sûr, il n'y avait pas de culture nationale de la RDA, ce n'était pas une nation en devenir, selon les fantasmes des autorités. Il existait cependant quelque chose de spécifique dans les relations quotidiennes des individus aussi bien que dans l'art.

Ce sentiment particulier de la forme - nous commencerons par là - se situait dans un contexte caractéristique. Aux images de propagande attendues, des générations d'artistes ont opposé, pendant quarante années, «l'authenticité de l'art». Les académies plaçaient leurs exigences très haut et il est internationalement reconnu que l'on peut se former à Dresde, Berlin, Leipzig ou Halle.

Malgré le mépris officiel contre l'art «décadent», Beckmann et Picasso, Dix et Barlach, Marini ou Lehbruck servaient de modèles aux jeunes. Ils célébraient en eux les représentants de l'avant-garde et non les idoles du marché de l'art occidental. Ils cherchaient des alternatives aussi bien au «kitch politique» qu'au nivellement commercial de l'activité artistique «de l'autre côté du mur». Le nihilisme post-moderne, le refus «du réconfort de la belle forme» (Jean-François Lyotard), trouvaient peu de succès de ce côté-ci. Il subsistait une part du «Principe Espérance»¹, un désir de la forme conçue comme valeur morale, un appel à la créativité humaine contre l'adversité du monde. Beaucoup d'artistes voulaient exercer une action et c'est bien cela qui les rendait suspects à certains fonctionnaires. On décelait là quelque chose des aspirations et des désirs réels, des colères et des besoins des gens - souvent de façon ouvertement critique, mais plus souvent encore indirectement comme c'est le propre de l'art. Et cet art et cette littérature avaient leur public - le rêve de Brecht d'un petit cercle de connaisseurs qui irait en s'élargissant, paraissait accessible.

Amer, un peintre de Weimar réagit contre la vague actuelle de diffamation : «L'art fut toujours ici un moyen de vivre et de survivre plutôt qu'une bouffonnerie, une farce ou un placement. Nous étions essentiellement là pour ceux qui le comprenaient. Pour ceux-là nous étions un réconfort, pas pour les autres,... Nous avons appris à travailler sous pression. La pression qui s'exerçait sur la RDA, nous l'avons retransmise à l'art... Nous avons trouvé le moyen de combler les vides, de saisir les nuances, d'exprimer le non-dit. Nous avons quelque chose à dire.»²

1 Allusion au titre de l'ouvrage de E. Bloch qui eut une grande influence en RDA. *Le Principe Espérance*, traduit par Fr. Wuilmar est édité par Gallimard. Voir *Cahiers Marxistes* n°136, octobre 1985. (Note du traducteur)

2 Horst Peter Meyer, *Ein Brief aus Weimar*, dans *Neue bildende Kunst, Zeitschrift für Kunst und Kritik*, Berlin, n° 1/1991, P. 12.

Sur la situation des peintres en RDA, voir les *CM* n°173, avril-mai 1990 (Note du traducteur)

Aucune des nouvelles personnalités officielles ne veut comprendre que la politique culturelle du SED était essentiellement caractérisée par son conflit permanent avec les artistes vraiment socialistes. Dans les premières années, ces artistes s'opposèrent d'abord à l'usage absurde de l'art à des fins de propagande (au nom de l'utilité réelle de l'art sous le socialisme) puis affirmèrent de plus en plus les contradictions internes du système.

Ceci vaut aussi pour d'autres domaines. L'opposition, dont le SED ne vint jamais à bout et qui tint la rue pendant une brève période historique de l'automne 1989, voulait un autre, un meilleur socialisme - une partie importante de celle-ci en tout cas - et certainement pas l'annexion qui s'est abattue sur nous.

Bien sûr, c'était une utopie, nous le savons aujourd'hui. Mais d'autres utopies de notre siècle, qui ont échoué depuis, n'ont-elles pas porté un art puissant ?

Ce que les arts détectaient dans l'âme des citoyens de la RDA n'était pas seulement de nature politique. Nous puisions dans une qualité des relations humaines perceptibles dans la vie quotidienne et qui n'étaient pas empreintes du seul pouvoir de l'argent. Beaucoup de gens totalement apolitiques se sentaient parfaitement à l'aise dans cette manière d'être différents «de ceux d'en face». Quand plus de 90 % des femmes travaillent et souvent dans des emplois qualifiés, apparaît - sans doute avec bien des conflits - un autre type de féminité. Nous trouvions cette qualité particulière de nos femmes très attrayante.

On pourrait dépeindre d'autres aspects encore; mais il faut se garder de les idéaliser. En RDA aussi, le «feuilleton Dallas» avait un grand succès. Plus le système s'enfonçait dans la crise, plus les aspects positifs disparaissaient. Dans les masses ne se développait pas de capacité de résistance mais les prémices de la névrose qui se manifeste violemment aujourd'hui. Ne tissons pas la légende du «bon vieux temps de l'ancienne RDA».

Les nombreux bons tableaux et les bons films que nous ne pouvions pas voir, les livres que nous ne pouvions pas lire, les idées qui ne nous parviennent qu'aujourd'hui, tout cela interdit les regrets, même si cet écran nous protégeait de la presse à scandales, même si ce Mur interdisait le pays aux trafiquants de drogue, même si la Stasi réprimait les néo-nazis.

Et cependant, il y avait et il demeure quelque chose de valable. Quand l'ivresse du triomphe et les cris de vengeance artificiellement entretenus se sont épuisés, quand les «croassements d'avilissement collectif» (pour citer encore notre peintre) se seront tus, cela apparaîtra enfin. Du moins, espérons-le!

Aujourd'hui si quelqu'un ose dire qu'il y avait peut-être quelque chose de valable dans les moeurs et les habitudes, les sentiments et les pensées des citoyens de l'ex-RDA, quelque chose qui s'inspirait de la tentative de concrétiser le socialisme, malheur à lui!

Un ancien membre du SED aurait-il la prétention d'avoir eu un idéal, d'avoir vécu comme d'autres les contradictions du système!

Ce qu'il faut considérer avant tout, c'est que les deux parties ont été marquées par la guerre froide qu'elles se sont livrées. C'est le passé des deux Allemagnes qu'il faut repenser. Au Bundestag, toute intervention de la gauche est interrompue grossièrement. Une certaine presse procède de même auprès de l'opinion publique. Ce n'est pas sur ces bases que se réalisera l'union de tous les Allemands, certainement pas dans l'immédiat et de façon correcte.

Le danger est grand que ce peuple ne rate, pour la troisième fois en ce siècle, la chance historique de prendre un nouveau départ. A tous ceux que cela effraie et qui considèrent l'état du monde, il ne reste qu'une chose à dire : au travail!

Traduction J. Aron

sur les récents événements en Union Soviétique

et sur les possibles conséquences intérieures et internationales *

dario tosi

Le processus de changement politique et économique de l'URSS dans une configuration institutionnelle de type nouveau, entamé par la perestroïka en 1985-86, s'est accéléré après le putsch raté d'août 1991. Par un chemin riche en coups de théâtre, le pouvoir est passé du Centre aux Républiques, par la Déclaration de Alma Ata du 21 décembre 1991, onze Républiques ex-soviétiques ont créé l'Entente des Etats souverains (ensuite - Entente ¹) à la place de l'URSS qui a disparu en tant qu'Etat. Les compétences des organes communs envisagés pour le fonctionnement de l'Entente, ne seront que celles que les Républiques indépendantes voudront bien leur octroyer.

Les événements ayant eu lieu dans l'ex-URSS sont censés entraîner, dans un horizon raisonnablement prévisible, d'importantes répercussions qui, à leur

* Je tiens à remercier vivement Jacques Nagels pour ses commentaires ponctuels à une première version de l'article. J'ai tenu compte de plusieurs de ses remarques.

1 Le mot français «Entente» nous semble une meilleure traduction du mot russe «Sodrujestvo» que le mot «Communauté».

tour, pourront se manifester sur les plans suivants :

- a) intérieur à l'Entente;
- b) mondial;
- c) dans les pays occidentaux occidentaux;
- d) dans CEE, voire en Europe occidentale;
- e) au sein de la «gauche» (communiste et sociale- démocrate).

Voici quelques considérations très synthétiques et préliminaires sur de telles répercussions.

sur la future configuration institutionnelle de l'Entente

a) A la place de la structure centralisée qui vient d'être dissoute, chacun des nouveaux Etats peut en principe choisir la nature et l'étendue des liens stratégiques - politiques tant avec l'Entente qu'avec d'autres Etats adhérents. Dans l'hypothèse la plus favorable - que l'Entente soit composée de douze Républiques (les trois pays baltes ayant déjà quitté l'URSS en 1991) il y aura des Etats, et des groupes dirigeants correspondants, déterminés **grosso modo** de trois différentes manières : substitution de la «gauche» par la «droite» (Russie, Géorgie, Arménie); poussée nationaliste classique (Moldavie); méthode «roumaine», à savoir la continuation, sous une autre étiquette et sous une autre «couverture» plus ou moins explicite de nationalisme, de la plupart des structures et des groupes dirigeants précédents (les huit Républiques restantes, avec d'importants éléments de nationalisme classique en Ukraine). Ainsi ces nouveaux Etats naissent sur des fondements politico-idéologiques non homogènes : un facteur apte à compliquer les relations entre les Républiques, qui s'ajoute aux autres dus aux différences de ressources naturelles et humaines, d'appareils productifs, de PNB, de niveau de vie, de position géographique, d'intérêts stratégiques.

Quel que soit l'espace géographique de l'Entente, la présence d'un «ciment» capable d'assurer la cohésion entre les Républiques (et au-delà d'elles - des nations) devrait inévitablement se poser à nouveau. Dans le passé un tel «ciment» a été d'abord la personne du tsar couplée à la religion orthodoxe; ensuite le PCUS couplé à l'idéologie du socialisme; l'un et l'autre ont pu se maintenir, au-delà de l'emploi de la force, tant qu'ils ont su donner la conscience d'un destin commun à une large mosaïque de peuples. Il est difficile d'imaginer la permanence d'une Commonwealth, tel qu'est censé être l'Entente, en absence de vision d'un destin commun, voire d'une civilisation commune. Ceux-ci pourraient se rattacher également à la tradition (une solidarité socialisante, une religion renouvelée, etc.) comme à d'autres modèles.

b) Dans la sphère économique, la crise de l'URSS a débouché rapidement sur

la création de l'Union Economique dont l'Accord signé par dix Républiques et le centre représenté par M. Gorbatchev au début septembre 1991. On ne sait pas encore si l'Union Economique et l'Entente politique auront le même nombre de membres. Comme l'Accord sur l'Union prévoit une vingtaine de protocoles spécifiques et importants, un long chemin reste à parcourir avant que le cadre de l'Union soit complet.

La nature «floue» de l'Union Economique ressort des clauses de l'Accord. D'abord, quant au système économique à mettre en place : y est souligné fondamentalement le développement de l'«esprit d'entreprise» et de la propriété privée, ce qui laisse supposer qu'une délimitation plus précise du système économique relèvera des Républiques individuelles, en référence à leurs propres territoires. En outre, l'Union poursuivra, en principe, des politiques économiques agréées entre les Républiques; elle a principalement des fonctions de coordination et obtient les moyens nécessaires à son activité via les Républiques. Chaque République établira ses propres politiques de développement, de restructuration, fiscale, budgétaire, salariale et de prix, sociale, d'investissements étrangers, et monétaire, dans certains cas.

Quant à savoir si cela aidera à la stabilisation de l'«espace économique» de l'Union, cette question reste totalement ouverte. Beaucoup pourra dépendre de trois facteurs : les priorités choisies pour l'action de l'Union Economique; la direction (convergente ou bien divergente) des politiques économiques des Républiques; l'ampleur et la généralisation de l'aide occidentale.

Quant aux actions prioritaires (en l'absence d'indications explicites dans l'Accord), les Républiques pourraient choisir que l'Union Economique pourrait opter soit pour la formation d'une «zone de libre échange» (sur la base des Chapitres III et IV), soit pour une tentative d'assurer développement harmonieux entre ses membres (sur la base des articles 26 et 27). Dans le premier cas, qui implique la libre circulation des produits et des facteurs de production entre les Républiques, des avantages pour tous ne pourront être atteints qu'à long terme, tandis qu'à échéances plus rapprochées, les tendances spontanées du marché ne pourront qu'approfondir les actuels écarts économiques entre les Républiques. La deuxième option qui hérite entre autres de maints investissements décidés dans le passé et dont l'accomplissement s'impose pour ne pas aggraver davantage en amont et en aval la chute de la production industrielle, pourrait en principe favoriser la stabilité de l'Union, bien qu'elle exigerait une volonté d'effort commun et une communauté d'intérêts économiques, qui fait actuellement défaut.

Quant aux politiques économiques des Républiques, il faut tenir compte que l'économie de chaque République est présentement plutôt spécialisée, car la spécialisation régionale a été la règle dans le cadre d'une économie pansoviétique visant à l'autosuffisance. Mais déjà la Russie et l'Ukraine s'orientent de manière à réduire la dépendance de leurs structures de production à l'égard

des autres régions de l'ex-URSS : le Kazakhstan et la Belarussie pourraient adopter une orientation semblable. En outre, la Russie a annoncé dernièrement un programme de changement à la fois radical et rapide du système économique, en dehors de toute coordination avec les réformes envisagées dans les autres Républiques. Si cette tendance prend le dessus, il y aura finalement gaspillage d'investissements et doublement de capacité productive au niveau de l'Union.

L'assistance économique occidentale (qui d'ailleurs est déjà amorcée, tant de la part de la CEE que du FMI) pourra devenir un facteur de stabilité de l'Union Economique, si certaines conditions sont satisfaites. D'abord, que l'assistance soit massive, bien qu'inévitablement sélective selon les secteurs envisagés. En deuxième lieu, qu'elle soit appliquée d'une manière équilibrée entre les Républiques, pour éviter une surenchère entre celles-ci qui pourrait transformer l'assistance en un instrument uniquement politique. Troisièmement, que dans les domaines qui vont faire l'objet de l'assistance occidentale, les Républiques adoptent des principes normatifs uniformes.

c) Dans l'ex-URSS, l'idéologie et la culture émanaient pour l'essentiel du PCUS, dont certaines instances et bon nombre de membres influents ont appuyé le putsch. Le contenu et le rythme du processus en cours de «décommunisation», apparaît assujéti à un certain nombre d'inconnues. D'abord, dans les Républiques individuelles, un ou plusieurs partis de type social-démocrate sont en train de prendre la place du PCUS dissous, et ils peuvent arriver à jouer un rôle tant dans les organisations syndicales qu'en cas d'élections, à l'instar de ce qui se passe actuellement dans d'autres pays de l'Est européen. En outre, si les actuels dirigeants de la Russie affichent ouvertement leur anticommunisme, ceux de la majorité des autres Républiques mettent plutôt en évidence une option nationaliste (notamment face à la Russie) qu'un choix de système clair et net. Finalement, on ne sait pas comment la masse de la population, une fois que l'actuelle «tempête» sera apaisée, va réagir en comparant la période de la perestroïka, déjà difficile du point de vue économique, à celle de la post-perestroïka, où l'économie et des conditions de vie ont continué à se dégrader, alors que le processus est destiné à se prolonger au moins à moyen terme.

Compte tenu du fait que toute référence au «socialisme» a disparu des nouveaux textes constitutionnels, quelles prévisions peut-on émettre sur le sort de l'idéologie socialiste, dont les principales composantes sont la théorisation de l'expérience de l'URSS, la pensée proprement marxiste et ce qu'on appelle parfois l'idéologie «collective»? A la base de la conception spécifique du socialisme soviétique il y a les Soviets (en tant qu'expression de la démocratie «directe», du moins aux origines) et le rôle exclusif des structures étatiques : les uns évoluent vers une démocratie «représentative» normale;

l'autre (déjà battu en brèche pendant la perestroïka) s'est pratiquement écroulé. La weltanschauung marxiste (notamment les idées de planification de la production, de propriété publique des moyens de production, du travail en tant que droit/devoir social) devrait dans son ensemble disparaître. Au contraire, maints aspects de l'idéologie « collective » (et des institutions bâties à partir de celle-ci) pourraient se maintenir : les conceptions de sécurité sociale, de chances égales pour l'instruction et la culture, de différences de revenus contrôlés, du rôle activement équilibrant des interventions publiques et de la propriété publique, de coopération tant entre les producteurs qu'entre les consommateurs. Ces conceptions sont liées (y compris en Occident) à des aspirations historiquement anciennes et socialement répandues et communes à une pluralité de courants politiques et de pensée.

le changement des rapports de force à l'échelle mondiale

Les événements dans l'ex-URSS sont destinés à changer profondément la composition et l'importance politique relative des principaux groupements de pays qui ont occupé la scène mondiale pendant les derniers 40 ans, le bloc dit socialiste avec à la tête l'URSS, la Chine, le bloc des pays occidentaux industrialisés, le bloc des pays « non alignés ». La désintégration du bloc socialiste, déjà en cours depuis 1989, devrait s'achever avec la fragmentation de l'URSS en Etats indépendants, dont les principaux (Russie et Ukraine) se sont déjà prononcés pour l'abandon des précédents liens internationaux de l'URSS, conditionnés principalement par la communauté de système socialiste. Quelques-uns des pays de ce bloc (par exemple Vietnam, Laos, Cambodge, Mongolie) pourraient se regrouper autour de la Chine. Celle-ci pourrait aussi intensifier ses relations avec certaines Républiques asiatiques. La désintégration du bloc socialiste profitera principalement au groupe des pays occidentaux industrialisés, vers lesquels gravitent déjà clairement les pays de l'Europe centre-orientale, les pays baltes et les pays ex-socialistes d'Afrique, et vers lesquels pourrait s'orienter prochainement la majorité des Républiques, y compris et notamment la Russie. Un scénario à ne pas négliger est celui où les Etats en question deviennent en quelque sorte un « groupement de support », sur l'échiquier international, y compris de l'ONU, des politiques émanant des pays occidentaux industrialisés et notamment des Etats-Unis.

Dans la sphère économique, on peut prévoir un recentrage des relations de commerce et coopération industrielle à l'échelle du monde, qui tourneront davantage autour des pays occidentaux industrialisés. Les Etats composant l'Entente réduiront drastiquement les flux susmentionnés tant avec les pays de l'ex-bloc socialiste qu'avec les pays du Tiers Monde (suivant la tendance déjà en cours en Europe centre-orientale). L'augmentation tant de l'assistance

occidentale que des investissements occidentaux sous forme de joint ventures, entraîneront une concentration des relations économiques extérieures des Républiques vers les pays de l'OCDE.

L'idéologie du socialisme **telle qu'elle a été élaborée en URSS pendant le XX^e siècle**, une fois mise en question en URSS elle-même, ne pourra que s'effondrer dans le reste du monde. Cela notamment dans les pays du Tiers Monde qui avaient accepté le modèle, et entamé l'expérience, de la centralisation étatique, de la priorité à l'industrialisation, et du parti unique. Quant à la Chine, son socialisme est basé moins sur l'idéologie marxiste-léniniste, que sur la pensée de Mao qui a élaboré une «voie chinoise» originale à partir d'une révolution paysanne. Ce pays pourrait donc ne pas être affecté par la crise du modèle socialiste de l'URSS.

la dépendance vis-à-vis des pays occidentaux industrialisés

Avant les événements dans l'ex- URSS, les relations entre celle-ci et les pays occidentaux industrialisés sont passées par trois phases : la «guerre froide», la «co-existence pacifique» et, finalement, un schéma esquissé par Gorbatchev où les deux parties devaient coopérer en tant que partenaires porteurs d'intérêts globaux communs. La mise en oeuvre de ce dernier «dessein» reposait, plus ou moins explicitement, sur des compromis et des concessions mutuelles. Toutefois, à mesure que la crise progressait en URSS, et que M. Gorbatchev restait fidèle à son schéma dans l'espoir d'une aide économique occidentale et dans la tentative de garder son autorité à l'intérieur grâce au prestige gagné à l'extérieur, les concessions n'étaient pratiquement que du côté de l'URSS. Celle-ci, bien que les EUA ont continué à lui accorder une position de partenaire (mais plus de façade que de substance) se retirait de l'Europe orientale et du Moyen-Orient, mettait fin à l'assistance économique à Cuba, et même admettait (dans le soi-disant «Plan Allison-Yavlinski») le contrôle occidental sur le processus de ses réformes.

Les événements récents ne feront que renforcer davantage la tendance que l'on vient de décrire. Le scénario le plus probable est celui où des relations de «dépendance» vont prévaloir.

Si l'hypothèse d'une dépendance est correcte, on peut se demander à quels pays occidentaux se rapportera principalement la relation de dépendance. Les trois «pôles» existant à l'intérieur de l'Occident industrialisé (la CEE, les Etats-Unis et le Japon) partagent un terrain commun d'intérêts, principalement de sécurité et de stabilité monétaire, mais ils ont aussi des intérêts divergents, en

liaison avec leurs poids stratégiques, leurs force et structure économiques, leurs positions géographiques.

Pour atteindre ses buts, chacun des « pôles » susmentionnés peut offrir des avantages économiques et/ou politiques. Comment pourrait-on réagir du côté des Républiques ? En ce qui concerne notamment la Russie, son intention déjà affichée d'assumer un certain nombre de responsabilités, qui auparavant relevaient de l'URSS, en fait un partenaire politique « naturel » des EUA, quoique en position d'infériorité : un « partenariat inégal » qui pourrait se limiter à assurer les équilibres à l'intérieur de la vieille URSS, mais qui pourrait aussi bien servir à contre-balancer l'influence de la CEE sur le continent européen.

Il y aura une pénétration certaine, dans les Républiques, de ce qu'on peut appeler généralement « les idées occidentales ». Cependant, il est probable qu'une telle pénétration sera sélective, car (ce qui n'est pas suffisamment perçu en Occident) les libertés de pensée et de presse, tant politique que scientifique, d'expression artistique et audiovisuelle, etc., ont connu un développement impétueux et constant pendant les six dernières années, celles de la perestroïka. Dans un tel contexte de bouillonnement d'idées, on peut prévoir qu'y pénétrant, en provenance de l'Occident, certains phénomènes idéologiques-culturels insuffisamment présents pendant la perestroïka, tant au niveau intellectuel-scientifique que des masses. Dans le premier cas, l'idéologie de l'économie de marché (en tant que modèle exclusif structurel et de gestion) et la culture informatique, dans l'autre cas - le consumérisme en tant que valeur et la publicité qui s'y relie. Au niveau des masses, les formes idéologiques-culturelles élaborées au sein de la société USA, pourraient pénétrer plus facilement que celles correspondantes élaborées en Europe occidentale.

vers un nouveau cadre des relations intra-européennes

Les événements dans l'ex- URSS vont introduire de nouvelles données dans le cadre européen : cela aura certainement un impact très important sur les équilibres et les perspectives tant de la Communauté que, plus en général, de l'Europe occidentale.

La Communauté Européenne envisage d'ores et déjà de coopter graduellement (en commençant par l'étape de l'association) pratiquement tous les pays de l'Europe occidentale et un certain nombre de pays de l'Est européen. Il y a, d'un autre côté, une volonté politique de la part de tous les pays de l'Europe centre-orientale d'entrer dans la CEE. Cela indique le chemin à parcourir qui, suite aux événements en URSS, pourrait s'étendre davantage vers l'Est.

Il convient de rappeler que la CEE se trouve actuellement à un carrefour quant

à ses perspectives, car en son sein se heurtent deux conceptions concernant le Marché Unique 1992-93. La première est celle d'une Communauté dotée de compétences suffisantes pour réaliser des politiques unitaires, y compris dans le domaine monétaire. Ceci implique le rôle progressivement dominant d'une Banque Centrale Européenne et d'une monnaie européenne. L'intégration des «Douze» devrait se développer, afin d'aboutir à la formation d'un premier «noyau européen» suffisamment compact pour que ses caractères et les avantages qu'y en découlent, ne s'édulcorent pas dans un plus large «espace» européen et puissent même s'étendre à cet espace. Comme l'intégration ainsi conçue exige du temps, elle ne devrait pas être entravée par un élargissement prématuré.

Selon la deuxième conception, les décisions communautaires fondamentales reviennent aux Etats membres, notamment dans le domaine monétaire. La Banque Européenne et l'ECU doivent demeurer des institutions subsidiaires; les interventions communautaires directes devraient se limiter essentiellement à la suppression de tout obstacle au mouvement des facteurs de production et des produits et à assurer la plus large ouverture économique vis-à-vis de l'extérieur. La création du Marché Unique s'arrêterait substantiellement au niveau d'une «zone de libre échange», dans un cadre de domination totale des lois de marché. Comme la plupart des mécanismes permettant de déterminer une zone de libre échange opèrent déjà dans la CEE, l'adhésion d'autres pays n'exige pas des étapes aussi contraignantes que dans la première conception et l'élargissement de la CEE peut être envisagé à échéance rapprochée.

a) Les répercussions politiques probables seront une aggravation du contraste sur la configuration du Marché Unique, et un changement des grands équilibres nationaux qui ont été préservés pendant des décennies à l'intérieur de la CEE.

Les pays de l'Est qui se sont déjà exprimés pour l'intégration dans la CEE (ceux de l'Europe centre-orientale - auxquels pourraient se rallier aussi les pays baltes), face au vide politique créé par la désintégration de l'URSS et aux difficultés économiques intérieures, pressent pour l'accélération du processus d'intégration. A la base d'une telle orientation, il y a des raisons objectives qu'on ne peut pas négliger. Cependant, pour objective qu'elle soit, l'orientation en question vient s'aligner sur l'approche de ceux qui, au sein de la CEE, soutiennent l'adhésion rapide de nouveaux Etats, avant tout comme un moyen pour empêcher, dès maintenant, qu'une intégration trop poussée des «Douze» prenne de l'élan.

Quant aux possibles changements des équilibres nationaux à l'intérieur de la CEE, il convient de rappeler que la construction de la Communauté (à «Six», à «Neuf», et à «Douze») a commencé, et a continué jusqu'ici, en présence d'un équilibre entre quelques grands Etats membres, dont les dimensions sont assez proches pour éviter la naissance d'un pôle dominant. Cet équilibre à long

terme a certainement aidé, au fil du temps, à la montée d'une conscience communautaire entre les peuples de la CEE, affaiblissant largement les nationalismes acharnés d'un passé séculaire. Or, un changement de cet équilibre a déjà eu lieu avec l'unification de l'Allemagne : d'un coup, ce pays a atteint une nette supériorité sur la France, le Royaume-Uni ou l'Italie. Un changement ultérieur dans la même direction pourrait résulter du fait que dans les pays de l'Europe centre-orientale et de l'URSS «européenne», l'influence allemande dans le passé était très importante en termes d'échanges, d'investissements, de technologies, de liens linguistiques et culturels. On peut d'ores et déjà escompter qu'une convergence de ces pays vers la Communauté engendrera en premier lieu la reprise et le développement des courants que l'on vient de mentionner. Cela, **tant que le processus d'intégration communautaire au détriment des Etats nationaux ne sera pas suffisamment avancé**, accroîtra davantage le poids de l'Allemagne dans les décisions communautaires vis-à-vis de l'Est.

b) En termes de répercussions économiques, on devrait assister à un développement des relations entre les deux parties de l'Europe et à l'organisation des relations en quelque sorte sous forme de «cercles concentriques» autour de la Communauté.

Toutes les conditions sont réunies pour une expansion des relations économiques entre la CEE et les pays de l'Est : la dissolution du CAEM; la mise en place de la BERD et de PHARE où le poids de la CEE est dominant; le lancement par la CEE de «projets paneuropéens» dans plusieurs domaines. Toutefois, une expansion à la fois importante et équilibrée des relations économiques intra-européennes n'est pas pour demain. Dans les prochaines années, le flux prédominant sera celui de l'aide, de l'assistance, des prêts et financements, des investissements - allant de la CEE (et des autres pays et institutions occidentales) vers les pays de l'Est. Ce mouvement aura lieu **grosso modo** en deux étapes successives. D'abord, la création des préconditions pour la mise en place et le fonctionnement de l'économie de marché : cela grâce à la participation fondamentale des capitaux publics. Ensuite, la mise en place de l'économie de marché au niveau des entreprises dans tous les secteurs : cela grâce à la participation fondamentale des capitaux privés. C'est seulement dans cette deuxième étape que seront prises les décisions, dictées par les «avantages comparés», aptes à déterminer le contenu des relations économiques mutuelles engendrées par la nouvelle situation dans l'Est européen. Les investissements privés communautaires pourraient préférer étendre vers l'Europe de l'Est des initiatives qui demeurent reliées aux entreprises d'origine. Cela déterminerait des «relations de dépendance», où le gros des productions industrielles hautement science using et des activités «post-industrielles» se développeront en Europe occidentale, et la production

industrielle traditionnelle (ayant un degré inférieur de traitement) ainsi que des matières premières, prédomineraient à l'Est. La structure marchande des échanges mutuels CEE-Est européen qui en résulterait, maintiendrait maints aspects de «polarisation» qui l'ont caractérisée pendant les décennies passées.

Une organisation des relations entre la CEE et les pays de l'Est sous forme de «cercles concentriques», se dessine d'ores et déjà. Autour du noyau formé par les actuels Etats membres, il y aura un premier cercle de pays «associés», un deuxième comprenant des pays liés à la CEE par des accords prévoyant une coopération particulièrement approfondie, et un troisième cercle dont les liens seraient réglés par des accords «normaux». Il est difficile de prévoir quels pays appartiendraient à quel cercle, et combien de temps durera cette configuration institutionnelle. L'intention des pays de l'Est sera sûrement de limiter la permanence dans le cercle auquel ils appartiennent, ou ils appartiendront, ayant en vue la perspective de l'adhésion à la CEE. Il est matériellement impossible de s'étaler ici sur l'enchevêtrement des problèmes économiques engendrés par une future adhésion des pays de l'Est. Mais déjà les premières tentatives de rapprocher davantage les économies de la CEE et de certains pays de l'Est (dans le cadre des négociations pour le statut de membre associé) ont montré les difficultés que la CEE a à faire des concessions majeures aptes à accélérer l'adhésion.

quelles retombées sur la gauche ?

Les événements récents surviennent dans une phase historique de faiblesse de la «gauche»; en incluant ici dans la gauche les partis communistes et sociaux-démocrates/socialistes. La fracture de la gauche entre «réformistes» et «révolutionnaires», consommée dans les années 1910 et qui n'avait fait que s'élargir au fil des décennies, avait commencé à se réduire au cours des années 1980 quand, sous l'impulsion notamment de la perestroïka en URSS, le mouvement communiste en Europe convergeait de plus en plus vers la démocratie, l'Etat de droit et les réformes visant l'économie de marché; une évolution qui culminait dans le Projet de Programme du PCUS, approuvé au début d'août 1991, très proche dans son ensemble des positions de la social-démocratie scandinave. D'ailleurs, dans la même période prenait fin l'alliance «tacite» entre la sociale-démocratie et les partis libéraux-conservateurs, axée pendant longtemps sur l'acceptation par ces derniers du welfare-State; la sociale-démocratie et les syndicats, dans maints pays occidentaux, étaient maintenant frontalement attaqués en tant que défenseurs du welfare-State, ce qui objectivement enlevait un obstacle parmi de nombreux à la convergence entre les deux courants de la gauche.

a) Quelles que soient les conséquences positives de la convergence, jusqu'à une réunification de la gauche, les événements susmentionnés vont très probablement contribuer à pousser, ou à faire rester, la gauche dans l'opposition dans la plupart des pays européens. Cela au moins pendant un certain temps. A l'Est, le suffrage populaire a sanctionné presque partout la gauche communiste, tenue responsable tant du système anti-démocratique du passé que des insuccès dans la sphère économique. La faillite de la planification à diversifier et développer la consommation ont éclipsé, dans la perception populaire, même les aspects objectivement positifs de l'organisation sociale, concernant notamment l'emploi, la sécurité sociale, l'éducation, et plus récemment, la participation des travailleurs à la gestion des entreprises (dans les «Conseils d'entreprise»). Il est vrai que dans certains pays de l'Europe centre-orientale (par exemple en Pologne), une vision plus réaliste de la nature de l'économie de marché commence à s'imposer, et une tendance au renforcement de la gauche s'amorce. Mais une reprise de la gauche à l'Est dépendra surtout de l'élaboration de programmes concrets et crédibles, où soient reconnues les responsabilités du passé, mais soit aussi ouvertement défendu ce qui apparaît valable dans le système précédent (autrement d'autres, notamment l'Eglise, pourraient s'en approprier). En Europe occidentale, la sociale-démocratie a subi plutôt passivement les phénomènes de la dimension transnationale de l'économie de marché, de l'internationalisation des décisions de nature monétaire, de l'immigration massive provenant du Tiers Monde et de la domination massive des moyens d'information par les forces conservatrices. Elle doit, ainsi, d'un côté relever le défi des nouvelles conditions représentées par l'ensemble des tendances (ou spontanées ou poussées par les grands groupements de pouvoir économique et politique) qui contribuent à la naissance de ce qu'on appelle la société post-industrielle; de l'autre, envisager un cadre institutionnel où ces tendances puissent être contrôlées, et peut-être contre-balancées par des éléments qui se rapportent à la tradition sociale-démocrate.

b) Quant aux répercussions économiques des événements dans l'URSS, selon un développement qui se manifeste déjà dans certains pays (Pologne, Italie, Grèce, Portugal) la gauche semble en train de redevenir, au moins dans une mesure importante, ce qu'elle était aux origines, à savoir le «porte-parole» du mouvement syndical et coopératif/solidariste, notamment parmi les salariés des activités de production et transport, et le personnel de l'école publique (à ces groupes sociaux peuvent être éventuellement ajoutés d'autres, moins traditionnels, tels que les femmes travailleuses et les retraités). La reconstitution d'un «espace» d'intérêts économiques propres à la gauche, quoique ne s'étendant pas à la société entière, aiderait à corriger certains défauts de la gauche tant communiste que sociale-démocrate qui, une fois arrivée au pouvoir, a souvent subordonné les intérêts directs des couches sociales d'où elle est originaire, à d'autres soi-disant «généraux». Dans les pays de l'Est -

l'industrialisation à outrance, le réarmement, l'appui sans discrimination à n'importe quel gouvernement anti-occidental du Tiers Monde; dans les pays occidentaux industrialisés - la rigueur monétaire et budgétaire, l'acceptation d'un chômage structurel en tant qu'instrument d'efficacité, etc.

c) Les répercussions idéologiques-culturelles s'annoncent particulièrement lourdes pour la gauche. L'expérience sociale-économique des partis communistes à partir de 1917 s'appuyait sur quatre fondements de la pensée marxienne (substitution des mécanismes du marché par la «coordination finalisée» des producteurs, *alias* par le plan, substitution de la propriété privée des moyens de production par celle sociale, travail pour tous, éducation gratuite pour tous) auxquels s'ajoutaient, en liaison avec les conditions particulières de l'URSS, l'hypercentralisme d'Etat et la dictature politique-idéologique permanente (la «dictature du prolétariat» aurait dû être provisoire) qui prenaient le dessus sur les intentions démocratiques, décentralisatrices et libertaires d'octobre 1917. Le système a fini par s'approcher, après plusieurs décennies, de l'alinéation généralisée de l'individu par rapport à la sphère tant économique que politique - l'opposé de ce qu'on voulait atteindre. La tentative de la perestroïka, d'un côté de revenir aux projets de démocratie et de gestion d'«en bas» proclamés en 1917, de l'autre d'introduire les mécanismes de marché en gardant une sphère considérable d'initiative et de propriété publiques, était mise en place sans un choix correct de priorités (on aurait dû commencer par l'agriculture, l'anneau le plus faible de l'économie). Finalement la tentative échouait, car le rythme d'adaptation trop lent d'un système maintenu trop rigide pendant trop longtemps, n'était pas compatible avec la dynamique toujours plus rapide des attentes et du mécontentement social, aussi bien que des forces centrifuges de secteur et notamment nationales. On a assisté en URSS à l'échec de la tentative de transition graduelle d'un socialisme totalitaire à un socialisme démocratique, le deuxième voulant se référer encore à la Révolution de 1917 et, par là, au marxisme.

Les événements dans l'ex- URSS (et en Europe centre-orientale) ont donné gain de cause à la voie réformiste de la sociale-démocratie. Mais celle-ci sort aussi affaiblie à mesure que l'intervention publique, le plein emploi, la sécurité sociale généralisée, la taxation progressive et autres facteurs à finalité égalitaire (appartenant depuis toujours à la plate-forme de programme social-démocrate) sont associés, tant dans la propagande des forces conservatrices qui ont la haute main sur les moyens d'information, que dans la perception actuelle d'entières couches sociales, aux causes de l'échec de l'économie soviétique et des autres pays de l'Est.

Dans cet état de choses, l'ensemble de la gauche semble être confronté à quelques choix idéologiques fondamentaux.

D'abord, si la vision demeure valable d'un système alternatif à celui «capita-

liste», et éventuellement à quelles conditions. A ce propos, 15 ans d'expérience chinoise ont montré la possibilité de, à la fois, décentraliser l'économie, relever fortement la production et la consommation, et maintenir les grands équilibres financiers, sans sortir du cadre de la planification. Toutefois, le modèle chinois n'est pas acceptable par la gauche européenne, dont aussi la composante communiste vient de renier la dictature. Toute discussion de système ne peut donc être développée qu'à partir d'une base commune de démocratie politique.

Deuxièmement, si la gauche est amenée à conclure qu'il n'y a pas d'alternatives économiques-sociales au marché concurrentiel et aux institutions fondamentales qui s'y relient, qu'est-ce qu'elle peut proposer en tant que gauche ? La pensée que l'on peut définir «conservatrice» a déjà élaboré, dernièrement, un certain nombre d'axiomes, tels que : marché = liberté, propriété privée = liberté, choix économique = liberté, etc. Si on les accepte, comme on peut l'observer au moins parmi une fraction des économistes de gauche, on pourrait, en partant éventuellement d'un axiome de type «gauche = liberté», donner à la gauche l'objectif d'étaler complètement le fonctionnement du marché concurrentiel et le mécanisme des choix individuels, partout là où l'empêchent les monopoles/oligopoles originant des intérêts des groupes dominants. Bien sûr, les revendications de justice sociale et de défense de l'environnement accompagneraient l'approche sus-mentionnée. Il convient, quand même, d'avoir à l'esprit que, dans un tel cadre, les deux revendications équivalent en substance à exiger un «bon entretien» des ressources humaines et naturelles pour les buts d'un mécanisme concurrentiel où, finalement, sont censées prédominer les tendances spontanées.

En troisième lieu, si la gauche est amenée à conclure que sa «raison d'être» historique est de se différencier par rapport aux structures et aux institutions du marché concurrentiel, un possible point de départ serait la distinction entre liberté et démocratie. La liberté étant essentiellement l'épanouissement par les individus de leurs capacités et aspirations : la démocratie étant essentiellement un mécanisme permettant à ceux qui sont «dirigés» d'élire leurs «dirigeants» pour une période déterminée, de les contrôler et éventuellement de les sanctionner. Le fonctionnement d'une société démocratique implique à la fois que les citoyens soient libres, et qu'ils acceptent que les critères de la démocratie régissent la société. Celle-ci, toutefois n'est ni un tout indifférencié ni statique : toute société se compose de quelques domaines principaux, dont les caractéristiques sont déterminées par les forces sociales et individuelles qui y opèrent. Cela dit, la question est de savoir dans quelle mesure la démocratie et la liberté s'étendent à toutes les sphères principales de la société. Dans la sphère politique, une pleine correspondance entre démocratie et liberté a été obtenue dans les pays occidentaux industrialisés, et à la suite d'un long processus de confrontation et luttes où la contribution de l'ensemble de la gauche a été déterminante. Il n'y a pas une pareille correspondance dans la

sphère économique, où (pour s'exprimer d'une manière très synthétique) ceux qui sont « dirigés » ne choisissent, ne contrôlent, ni ne sanctionnent ceux qui les dirigent - ces tâches étant déléguées à un marché impersonnel. A la justification de l'absence de démocratie dans la sphère économique, la pensée conservatrice fait valoir des raisons de liberté (à disposer du capital, de l'initiative, etc.), d'efficacité, de « déplacement » du problème (les relations économiques axées sur la propriété privée n'appartiendraient pas à la *res publica*, au contraire des relations politiques). Bien que ces arguments soient loin d'être négligeables, ils témoignent tout de même des difficultés, tant conceptuelles que pratiques, que rencontre la pensée conservatrice à faire coïncider liberté et démocratie dans les domaines fondamentaux d'une société moderne. L'occasion se présente ainsi pour la gauche de se faire porteuse du projet d'étendre la démocratie à l'économie, et de reconstruire son idéologie à partir de cette base. Pour ces buts, elle pourra s'appuyer sur certaines indications de la pensée proto-socialiste et marxienne, sur la tradition du mouvement coopératif, sur l'expérience tant des « Conseils d'entreprise » à l'Est que de la « propriété des travailleurs » aux Etats-Unis (et, tout récemment, en URSS). Dans un tel cadre de principes philosophiques et institutionnels, la gauche devra faire preuve d'imagination, comme elle a su le faire aux débuts du mouvement socialiste.

Le 9 novembre 1991

post scriptum (15 janvier 1992)

Compte tenu des événements importants qui se sont succédés au cours des deux, trois derniers mois, il est opportun d'ajouter ci-dessous quelques considérations supplémentaires.

Le démembrement de l'URSS en faveur d'un Commonwealth d'Etats indépendants, la volonté d'hégémonie de la Russie en tant qu'héritier *de facto* de l'URSS, le refus de toute tutelle russe de la part des autres Républiques et en particulier de l'Ukraine, l'aggravation de la situation économique en termes de production et consommation, l'accélération rapide des réformes économiques et notamment de la libération des prix : tout cela, découlant très souvent de décisions prises au coup à coup, en dehors d'un cadre cohérent de liens et de conséquences, semble avoir accentué l'instabilité d'ensemble d'une situation qui était déjà fortement instable. La perspective d'atteindre un quelconque point d'équilibre dans les sphères politique, institutionnelle, économique et sociale, semble d'éloigner. Le temps des bouleversements fondamentaux est peut-être révolu, mais des changements ultérieurs ne sont pas à exclure. Cela pourrait même inclure tant certains retours en arrière que, à la limite, une extension des conflits intérieurs (déjà en cours en Géorgie).

Les décisions politiques d'abolir l'URSS et de répartir le patrimoine national entre les Républiques selon le principe du «jus solis» ne semblent pas avoir définitivement réglé le sort des structures de l'Etat central. Une résistance à leur démantèlement s'organise de plus en plus autour de l'armée : un organe puissant auquel remontent non seulement des larges intérêts communs industriels et techniques-scientifiques, mais aussi une longue tradition unitaire de patriotisme, encore ancrée dans une partie de la population (tel que, par exemple, les vétérans).

Au fil des dernières semaines, on assiste à la presque disparition d'une politique extérieure de la part des Etats successeurs de l'URSS. Les initiatives principales dans ce domaine apparaissent limitées aux relations mutuelles. En ce qui concerne notamment l'Europe, cela a creusé rapidement un vide d'influence politique, en train d'être occupé aussi rapidement par d'autres puissances. Il s'agit en particulier de l'Allemagne qui, après avoir fagocité la RDA, est en train d'établir ou de re-établir sa présence en Slovaquie et en Croatie (la Yougoslavie aurait-elle évité la désintégration, par une médiation active entre l'URSS ou la Russie ?), dans les pays baltes et même en Ukraine. On assiste aussi à une subordination presque sans conditions aux directives du FMI, de la part de certaines Républiques et notamment de la Russie : cela ne signifie nullement que le succès des politiques correspondantes soit assuré, comme le montre sans équivoque l'évolution négative de la situation économique en Pologne.

Programme de l'Université des Femmes

1^{er} semestre 92

Groupe : Femmes et Enseignement

Thème: Les discriminations silencieuses

Françoise Hecq et Nadine Plateau

6 février et 19 mars 92.

Groupe : Femmes dans l'économie

Thème: La valeur du travail des femmes

Hedwige Peemans-Poullet et Dominique Devos

20 février et 4 juin 92.

Groupe : Femmes et Tiers-monde

Thème: Le droit à l'eau potable

Ouardia Derriche et Isabelle Jacquet

21 mai 92.

Groupe : Femmes et Mathématiques

Thème: Un faux problème?

Laurence Broze et Nadine Plateau

27 février 92.

Groupe : Jeunes Filles et Immigration

Thème: Se libérer des entraves

Françoise Hecq et Ouardia Derriche

5 mars et 14 mai 92.

Ces réunions, ouvertes au public, auront lieu dans les locaux
de l'Université des Femmes, place Quételet - 1a

1030 Bruxelles, à partir de 20H30

Tél : 219.61.07

Notre numéro 180 «La terre : trop humaine planète ?» nous a valu un courrier (relativement) abondant - de l'Association anti-pollution 2000, du Mouvement Démographie-Ecologie, de Pierre Walhain (Jemelle), de Gaston Ninane (Tohogne), et d'Armand Vandormael (Tilff).

Nos honorables correspondants, après nous avoir gentiment lancé quelques fleurs pour l'ensemble du numéro, ont tous mal digéré l'article de Christian Vandermotten intitulé «Les ambiguïtés des positions du Club de Rome». Les mêmes arguments revenant sous leurs plumes respectives, plutôt que de reproduire ces courriers, ce qui serait quelque peu répétitif, nous nous permettons de résumer les positions avancées, en espérant ne pas trahir leur esprit.

1. On reproche à Christian Vandermotten une approche «anthropocentrique» de la surpopulation de la planète, au sens où seuls les problèmes et l'avenir de l'humanité sont pris en compte, par opposition à ceux des autres espèces vivantes avec qui nous partageons la terre.

2. *La notion de surpopulation ne signifie en fait rien dans l'absolu, écrit C.V. La surpopulation est une situation de déséquilibre dans un milieu physique déterminé entre les potentialités d'un mode de production et de sa super structure d'encadrement et la croissance démographique.*

Pas d'accord, nous écrivent nos correspondants, qui pensent au contraire qu'il existe des limites physiques (écologiques) aux niveaux de densité de population supportables - d'où le reproche de s'en tenir à un point de vue «étroitement économique».

3. Avec plus de 150 habitants par km², l'Europe occidentale ne répond pas à l'image de la grande région surpeuplée, alors qu'il en est bien ainsi pour l'Asie méridionale, de même densité, écrit encore C.V., qui aggrave son cas : mais si, l'Europe est surpeuplée, rétorquent nos lecteurs. A preuve l'analyse des échanges de produits agricoles : l'Europe occidentale est la première importatrice nette de produits agricoles, malgré ses «surplus». Rien que pour l'alimentation animale, la CEE importe la production de onze millions d'hectares (110 000 km²) en provenance d'autres régions du monde, dont les besoins propres, notamment vivriers, sont scandaleusement négligés pour répondre à cette demande. Idem en ce qui concerne les forêts : la CEE ne couvre que 50 % de ses besoins en bois, et elle contribue donc pour autant à la déforestation du Tiers-Monde. On pourrait aussi parler des consommations en énergie, et acter la brièveté du délai qui nous sépare de l'épuisement des ressources planétaires si les cinq milliards d'humains adoptaient l'*American way of life*.

Nous souhaitons commencer notre réponse par une mise au point en forme de rappel : Vandermotten n'est pas un nataliste, et il plaide bel et bien pour une limitation démographique mondiale. Ce sont ses motivations, et la nature de son argumentation qui sont critiquées. Si vous en doutez, relisez son article.

Pour le point 1, nous plaidons coupable. Le reproche est fondé, et qui plus est, assumé par C.V. et la rédaction

de notre revue. Notre approche est en effet anthropocentrique ; citation pour citation, la couleur était annoncée en éditorial *Nous ne nous sentons pas prêts [...] à accepter l'image [...] d'une nature strictement naturelle, sans histoire, à protéger dans son être éternel, en oubliant que les équilibres auxquels nous sommes habitués sont ceux d'une planète façonnée et bouleversée par des millénaires d'activité humaine*. Cela ne date pas d'hier, et l'idée de revenir là-dessus (sur le caractère déterminant des modifications anthropiques à l'environnement) est aussi dérisoire que réactionnaire. Plutôt que de s'épuiser à restaurer des équilibres rompus depuis belle lurette, pensons les nouveaux équilibres à inventer pour que la vie en vaille la peine tout en préservant les ressources dont les générations futures auront autant besoin que nous !

2. Existe-t-il oui ou non une limite absolue au nombre d'hommes que la terre peut porter ? Oui, sans conteste, si l'on pense par exemple à la superficie disponible par personne, à la nécessité de les nourrir, de les chauffer, de les vêtir, etc. Mais à notre connaissance, aucune étude sérieuse n'existe qui soit à même de situer avec précision cette limite, et qui plus est, nous ne voyons pas comment on pourrait y arriver en dehors du cadre fixé par un modèle de production et de consommation, c'est à dire indépendamment de toute donnée socio-économique. Les potentialités d'un mode de production, auxquelles C.V. faisait allusion dans la citation contestée, incluent ses capacités de gestion d'un éco-système ! Gilles Billen nous offre

une belle illustration de cette idée dans son papier «Fonctionnement de la société industrielle : le regard d'un écologiste» : la commune rurale des XII^e-XIII^e siècle, c'est environ 250 habitants exploitant un territoire de 500 ha, soit une densité **cinquante fois** plus élevée que ce que pouvait soutenir l'économie de chasse et de cueillette en forêt. Pour les chasseurs/cueilleurs, un tel empiement de population aurait été purement inconcevable. Les limites à ne pas franchir sont socialement et technologiquement déterminées, en ne perdant pas de vue que le triomphe d'une révolution technologique est généralement associé au blocage d'un mode de production socio-économique. En ce qui nous concerne, il paraît clair que notre mode de production gaspilleur, pillier, dévroyeur des meilleures capacités humaines va vers ses limites, notamment quant à ses rapports avec son environnement. La conclusion que nous en tirons, c'est qu'il faut un autre mode de production, destiné à satisfaire les besoins découlant d'autres priorités de consommation, puisque celui qui nous domine est de toute évidence non seulement incapable de faire face à un accroissement de population, mais même impossible à généraliser à l'humanité entière telle qu'elle est aujourd'hui. Lipietz nous le dit de manière percutante : *La plus grande catastrophe écologique serait que tous les Chinois s'achètent une mobylette.*

1 Relisez Lipietz si vous voulez entrer dans le détail, et vous convaincre qu'il existe des techniques permettant à tous d'atteindre un niveau de confort plus qu'honorable sans aggraver la situation.

Aphorisme éculé, certes, mais c'est strictement exact. Pire, si les Chinois rejoignent notre modèle de consommation, la production mondiale de gaz à effet de serre augmenterait de 70 %. Pour les écolos tiers-mondistes, ça implique : «Donc notre modèle, non généralisable, est condamnable». Et pas que les Chinois doivent rester dans la misère, ou qu'il y en a trop¹.

On peut aussi prendre la question par l'autre bout, et constater que les taux de fécondité sont d'ores et déjà en train de décroître y compris dans le Tiers-Monde, ce qui prouve que la conscience qu'il faut bloquer l'explosion démographique progresse, le renversement des rapports économiques Nord/Sud n'étant de toute façon pas programmé par les princes qui nous gouvernent pour la décennie à venir. Il est d'ailleurs remarquable que la décroissance actuelle des taux de fécondité dans le Tiers Monde soit plus rapide que chez nous à la fin du XIX^e siècle, alors que les conditions sociales qui furent à l'origine du phénomène en Europe (système de pensions et instruction obligatoire) n'y sont pas réunies. La panique, qui est toujours mauvaise conseillère, est donc injustifiée : préparons un monde vivable - oserons-nous écrire convivial ? - aux douze milliards d'humains annoncés pour le milieu du XXI^e siècle ; la lucidité dont nous espérons ne pas nous départir n'autorise aucune sous-estimation des difficultés de l'entreprise - elles sont colossales. Nous voudrions conclure ce point en insistant sur un des arguments de C.V. qui nous tient à cœur : oui, les taux d'expansion démographique actuels du

Tiers Monde nous semblent intenable, notamment face aux données économiques. Mais c'est aux peuples du Tiers-Monde et à eux seuls qu'il incombe de se fixer des objectifs en la matière, et à nous de leur épargner aussi bien les pressions paternalistes destinées à préserver notre confort que les grands discours moralistes les encourageant à la procréation.

3. L'Europe occidentale est la première importatrice de produits agricoles. Peut-on déduire de ce fait qu'il y a trop d'Européens ? Le lien de cause à effet ne nous saute pas aux yeux. Remarquons d'abord que le déséquilibre est avant tout le fait des importations de fourrage pour le bétail, et que si nous consommions moins de viande, nous pourrions diminuer l'importance de l'élevage et réduire nos importations. De manière plus générale, il s'agit ici d'un exemple typique de rapports économiques internationaux inégaux, avec les dominants d'un côté et les dominés de l'autre. Les surfaces cultivables et l'espace disponible permettraient à l'Europe d'accéder à une auto-suffisance agricole, c'est facile à démontrer. Mais pour maintenir un niveau de vie décent à nos agriculteurs, il faudrait soit consentir d'importantes augmentations du prix des denrées alimentaires, soit subventionner l'agriculture davantage qu'on ne le fait aujourd'hui - bref, d'une manière comme de l'autre, il y a un prix à payer : dans la formule actuelle, ce sont les agriculteurs du Tiers-Monde dont la sueur finance l'opération. L'exemple de la Suisse (où la viande est deux fois plus chère que partout ailleurs en Europe, mais

qui a maintenu un important secteur agricole alimentant le marché intérieur) prouve que c'est possible ; dans l'hypothèse où l'Europe voudrait tenter l'expérience, le GATT pousserait certainement des hauts cris, mais on peut aussi bien prévoir qu'il le ferait face à toute tentative de rééquilibrage des rapports économiques mondiaux. Ce prix à payer est d'ailleurs une donnée de base du raisonnement - on retrouvera ce même obstacle à propos du prix des matières premières (à commencer par le pétrole), ou d'un traitement correct des nuisances et de la pollution, etc. L'obstacle est surmontable, et le prix acceptable - sans abandon de « confort authentique », en matière d'alimentation, de chauffage, d'éducation, de culture, de santé, ... - moyennant, répétons-le, une sérieuse modification de nos habitudes de consommation, de déplacement, etc.

Sans en avoir l'air, nous sommes ainsi revenus aux problèmes d'évolution démographique. En effet, la population européenne est à l'heure qu'il est à peu près stabilisée, et en baisse tendancielle en l'absence de flux migratoire. Un vieillissement de la population est donc de toute façon inévitable ; si l'on prend des mesures destinées à accentuer la tendance, on renversera complètement la pyramide des âges, et le troisième âge (les plus de 65 ans) pourrait devenir la tranche d'âge majoritaire - au moins relativement. Peut-être est-ce socialement supportable, mais peut-on espérer d'une société gérontocratique qu'elle prenne les mesures révolutionnaires que la situation appelle et qu'elle

impulse des bouleversements radicaux dans le mode de vie ? Nous vous laissons juge de la réponse, en faisant remarquer que la question soulevée n'a rien à voir avec la possibilité de reporter sur des robots la charge de travaux lourds, désagréables ou fastidieux, comme le suggère Gaston Ninane, l'un de nos correspondants. Enfin, l'espoir de voir décroître le nombre d'Européens est conditionné par l'absence de flux migratoire vers l'Europe ; faudrait-il donc fermer stricte-

ment nos frontières, comme le suggèrent avec une exquise délicatesse Le Pen et ses émules ?

Nos arguments n'épuiseront sans doute pas le débat, mais osons espérer qu'ils auront fait progresser !

Pierre Gillis,
Christian Vandermotten

LES BONNES AFFAIRES; C'EST L'AFFAIRE DE LA CGER.

Un véritable partenaire, qui veille à vos intérêts ? A la CGER, c'est ainsi que nous envisageons notre rôle. Des spécialistes toujours prêts à vous écouter et à vous conseiller : voilà un des services bancaires que vous trouverez chez nous, en particulier si vous sollicitez un prêt. Car la CGER offre un large éventail de formules dans ce domaine : des crédits à court et à long terme, du "prêt à porter" au "sur mesure", calculés selon les besoins de votre entreprise. Et, cela va de soi, les taux de la CGER pour ce genre d'emprunt sont parmi les plus intéressants du marché. Quelle que soit votre situation, venez nous en parler. Il vous suffit de faire appel à nos experts en crédit via votre agence CGER.

CGER 
nous sommes à vos côtés

un roi soleil pour la Wallonie ?

Incontestablement, l'effet médiatique recherché est atteint. En se désignant, au-delà des procédures institutionnelles, Ministre-Président de la Région wallonne, Guy Spitaels a souligné avec force le choix du PS : « En avant toute pour la Wallonie ». Fédéralisme radical ? Confédéralisme ? Ce n'est pas une dispute de mots. L'arrivée de poids lourds du PS wallon dans l'Exécutif régional, mis très rapidement sur pied, confirme la volonté proclamée. Mais comment va-t-elle s'inscrire dans la réalité ? Au-delà du geste, les problèmes demeurent et de nouvelles interrogations naissent. La troisième phase de la réforme constitutionnelle, l'élection directe des Conseils régionaux et communautaires, la réforme du Sénat, un nouveau pouvoir fiscal, de nouvelles compétences, ... la liste est longue. Ces réformes exigent, en principe, une majorité

des deux tiers au niveau national et, en fin de compte, une négociation, un accord qui s'annonce malaisé avec la Communauté flamande. Dans le même temps, la question délicate des rapports entre Bruxelles et la Région wallonne est posée ainsi que le sort de la Communauté française dont le poids va en diminuant aujourd'hui pour, peut-être, disparaître demain. Que deviendra la solidarité proclamée avec les francophones de Bruxelles pour lesquels « on avait fait du bon boulot » ? Les réactions préoccupées des socialistes bruxellois traduisent sans doute une inquiétude réelle que les déclarations à l'emporte-pièce de José Happart viennent alimenter.

Les actes symboliques ont leur valeur politique mais on nous accordera qu'ils ne suffisent pas à régler les problèmes. L'appel aux sentiments, si légi-

time qu'il soit, ne peut faire l'économie de la réflexion, sans quoi le jeu devient risqué, périlleux même. En effet, il ne suffit pas de réclamer de nouvelles compétences et de nouveaux pouvoirs pour les Régions pour les obtenir des autres parties au débat. Les blocages actuels au niveau de la constitution d'un Gouvernement national, les désaccords entre les partis flamands laissent supposer qu'il faudra donner du temps au temps. Peut-être va-t-on s'orienter vers une négociation de Communauté à Communauté, en dehors du Gouvernement national. On y retrouvera très certainement le problème de la Région bruxelloise et de sa place dans l'édifice institutionnel. On pourrait aboutir à des structures confédérales qui limitent étroitement le rôle de l'Etat central. Mais comment régler l'énorme problème du déficit structurel de l'Etat dans toutes ses composantes ? Qui supportera demain la charge des emprunts, de la dette publique ? Comment va-t-on la répartir entre les Régions du pays ? De tels enjeux dépassent les manœuvres politiques, si brillantes soient elles. Au-delà des

état- majors politiques et de leurs grandes manœuvres, ce sont toutes les forces politiques, sociales, culturelles qui sont concernées. Comment les associer aux débats ? Cela nous paraît fondamental, alors que la dernière consultation a montré un dangereux divorce entre les états majors des partis et l'opinion. Ici, le rôle des Assemblées régionales nous paraît fondamental, plus que les opérations «au sommet». Si l'Assemblée régionale de Bruxelles tire sa légitimité de l'élection directe, il n'en va pas de même en Wallonie et en Flandre où ce sont toujours les élus nationaux qui siègent en changeant de «casquette».

La Wallonie a déjà un roi soleil, dispensateur des places et des fonctions. Les transferts à Namur des administrations ne peuvent se limiter à de la politique spectacle. A la symbolique doivent succéder des choix concrets. L'élection directe des Assemblées régionales en est un, et d'importance.

Jacques Moins
20 janvier 1992

Algérie : les chars ou Khomeiny ?

Pour toute une génération, l'Algérie a représenté dans la deuxième moitié des années cinquante et au début des années soixante ce que la guerre d'Espagne et le Vietnam ont signifié à d'autres moments. De larges secteurs de la jeunesse, les gens de gauche, de nombreux intellectuels ont ressenti et souvent exprimé une solidarité plus ou moins agissante envers le peuple algérien en lutte pour son indépendance, partagé ses espoirs et la joie de sa victoire. Quelque trente ans se sont écoulés depuis et ceux qui se souviennent des sentiments qui les animaient alors s'interrogent, atterrés, avec beaucoup d'autres observateurs, sur ce qui semble être le dilemme de l'Algérie d'aujourd'hui : le coup de force, le régime d'exception ou la victoire de l'intégrisme, les chars ou Khomeiny ?

Etait-ce admissible d'interrompre, par un indéniable coup de force, le processus électoral qui aurait inévitablement donné le pouvoir au Front islamique du salut affirmant haut et clair son intention d'instaurer un régime substituant le fanatisme religieux au pluralisme démocratique récemment mis en route ? Quelle que soit la réponse que l'on donne à cette question, ou que l'on cherche à lui donner, il est évident que le déploiement des chars, les arrestations, les mesures

d'exception ne réduiront pas l'influence du FIS et que le problème restera donc posé. Deux des données de ce problème sont essentielles et ont une signification qui dépasse les frontières de l'Algérie.

démocratie et sous-développement

La première, que les bouleversements en Europe centrale et orientale ont particulièrement soulignée depuis 1989 et qui concerne de plus en plus souvent l'Afrique, est le caractère incontournable de la démocratie, du pluralisme politique. Une partie importante des électeurs du FIS ont d'avantage voulu marquer leur rejet du FLN que leur appui à la formation islamique qui apparaissait comme la seule alternative au parti au pouvoir. Que le Front de libération nationale, largement représentatif du peuple algérien lorsqu'il dirigeait sa lutte pour l'indépendance, ait perdu à ce point son crédit illustre bien les méfaits du régime de parti unique, du parti-Etat. Le pluralisme politique, la démocratie ne suffisent pas à résoudre les problèmes mais leur absence rend ces problèmes explosifs.

La montée de l'intégrisme, avec tout ce qu'il recèle de fanatisme, d'intolé-

rance, de caractère rétrograde, est un des ces problèmes explosifs. C'est la deuxième donnée à prendre en compte. Sa toile de fond : le sous-développement. Avec ses conséquences, parmi lesquelles la baisse du niveau de vie, l'inflation, le chômage qui enlève toute perspective à une grande partie de la jeunesse dans un pays où elle est particulièrement nombreuse. Ces dernières années, l'Algérie a dû consacrer au paiement de sa dette près des deux tiers de ses recettes d'exportation, pétrole et gaz pour l'essentiel. En d'autres termes, le poids écrasant de la dette est venu s'ajouter aux effets de la baisse des cours du brut pour appauvrir un pays possédant d'aussi importantes richesses naturelles que l'Algérie.

ce qui nourrit l'intégrisme

Si l'intégrisme a souvent battu en brèche ces dernières années l'influence qu'exerçaient les mouvements nationaux dans les années précédentes, c'est, à côté d'autres raisons historiques, religieuses, culturelles, sociales aussi, parce que l'indépendance, la fin de la domination coloniale n'ont pas répondu, dans de nombreux cas, aux promesses, aux attentes. Le fossé entre le nord et le sud de

la planète n'a pas été réduit. Et l'absence de démocratie a trop souvent fait des partis au pouvoir, issus de ces mouvements nationaux, des appareils bureaucratiques et corrompus.

Ce n'est pas par des discours moralisateurs que l'Occident contribuera à faire face à la menace intégriste. Aider la démocratie à prévaloir en Algérie et ailleurs dans le tiers monde, ce n'est pas donner des leçons mais entreprendre de combler effectivement le fossé entre le Nord et le Sud. C'est accroître la coopération au développement, veiller à ce que les investissements nécessaires à l'Est ne se fassent pas au détriment du Sud, c'est s'attaquer concrètement au problème de la dette qui écrase l'Afrique et l'Amérique latine, c'est contrer la dégradation des termes de l'échange qui accroît la proportion des produits du tiers monde nécessaire à l'achat de ceux qu'il doit importer.

Trente ans après l'indépendance de l'Algérie, il y a là, pour la gauche européenne, pour tous ceux qui veulent aider les peuples en lutte contre le sous-développement, une solidarité à exprimer et l'un des principaux défis de cette fin de siècle à relever.

Susa Nudelhole

livre

*la grève des femmes de la FN en 1966,
une première en Europe*

marie-thérèse coenen

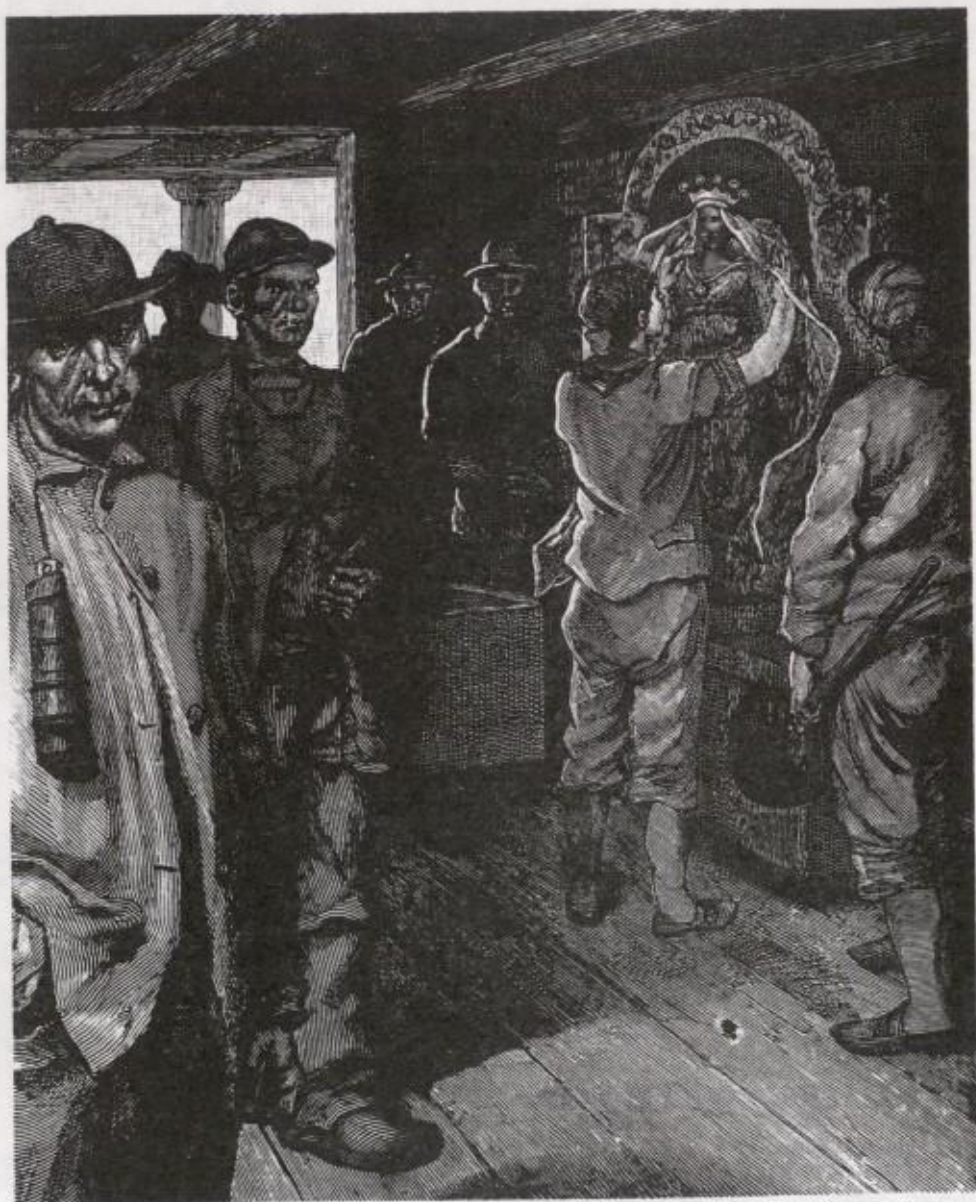
Pol-His, Bruxelles 1991, 212 pages, 435 FB.

Il était salutaire de le rappeler : en 1966 quelque trois mille ouvrières de la FN de Herstal (Fabrique nationale d'armes de guerre) ont mené pendant six semaines une grève dynamique sur le thème *A travail égal, salaire égal*.

Ce «thème» n'était pas encore un objectif immédiat, et même aujourd'hui, vingt-cinq ans après, l'égalité des rémunérations entre hommes et femmes pour un travail égal n'est pas entièrement réalisée. La grève au féminin était une première en Europe...

Ce qui frappe dans le récit très attachant de l'historienne Marie-Thérèse Coenen, c'est d'une part la longue et inventive patience des femmes - avant le déclenchement de l'action et pendant son déroulement - et c'est d'autre part, l'arrogance aveugle des patrons de la FN et de Fabrimétal. Jusqu'au bout, ils auront considéré la revendication des ouvrières comme un luxe qui mettait en danger - déjà! - la compétitivité de l'entreprise.

En 1966, le Traité de Rome instituant la Communauté économique européenne a neuf ans. La Belgique est un des six Etats qui l'ont signé en 1957. La CEE n'a pas à l'époque la consistance et ce caractère d'évidence irréversible qu'elle a acquis depuis lors.



Mal popularisée, encore étriquée, elle s'identifie dans une partie du monde ouvrier de chez nous à la mort des charbonnages, c'est-à-dire au chômage et au déclin de plusieurs sous-régions. Or, les ouvrières de la FN s'emparent d'un article du Traité de Rome comme d'un drapeau. Marie-Thérèse Coenen raconte comment cela a été possible, notamment grâce à une initiative de la FGTB et la mise sur pied de Commissions spécifiques du travail féminin : il s'agissait de se servir de l'article 119 du Traité de Rome comme d'un levier, ce fameux article exigeant «l'égalité des rémunérations entre travailleurs masculins et féminins pour un même travail». La notion de «même travail» ressemble certes à une bouteille à encre, mais le levier a été efficace, tant dans le mouvement syndical que dans le mouvement féministe.

A l'origine, l'égalité des rémunérations devait être acquise au 31 janvier 1961 ! Puis on s'octroya des délais : l'affaire serait réglée en trois étapes, se terminant au 31 janvier 1964. «C'était évidemment, note l'auteur, sans compter sur les résistances au changement».

De fait, des progrès se réalisent, mais à une lenteur calculée, et parmi les six pays de la petite Europe, la Belgique n'a pas de raisons de se vanter : aucune procédure juridictionnelle ne permet aux ouvrières de faire valoir leurs droits à une rémunération non discriminatoire, alors que le niveau des salaires ouvriers féminins atteint globalement 85% du niveau des salaires masculins.

Le Parlement belge avait ratifié dès 1952 la Convention n°100 de la Conférence Internationale du Travail sur l'égalité des rémunérations entre hommes et femmes, mais ce fut un vote sans débat. La réponse «un peu rapide» du gouvernement à une question posée à l'époque par le député communiste Dejace indique à la fois l'absence de toutes statistiques fiables en la matière et, dans le chef des autorités belges, une interprétation restrictive de la notion de «même travail».

C'est finalement à la suite d'échecs successifs de la négociation dans le secteur de la métallurgie que les ouvrières de la FN décident le 16 février 1966 qu'on s'est assez moqué d'elles. La grève démarre, tout de suite compacte et animée. La plupart des grévistes sont des manoeuvres spécialisées, les fameuses femmes-machines, une appellation qui fera bientôt le tour de l'Europe. Leur revendication est modeste, illogique même : elles demandent cinq francs d'augmentation immédiate, alors que l'égalisation avec les hommes eût justifié la revendication de dix francs d'augmentation. C'est, comme l'a dit Charlotte Hanglustaine, une des dirigeantes du mouvement, une demande «d'équitable revalorisation des fonctions féminines». Une modération remarquable, assortie de fermeté, de chansons et de sourires...

Rythmée par des assemblées souvent ferventes, parfois survoltées, (comment s'en étonner : leur unanimité avait quelque chose de grisant..) la grève n'aura pas besoin de piquets pour être respectée. Mais elle aura besoin, bien

sûr, de solidarité, et elle en bénéficiera largement. L'auteur ne cache pas les hésitations - voire l'opposition - de certains ouvriers (parfois époux de gréviste) à ce mouvement totalement insolite : de quoi se mêlaient-elles, ces femmes ? Cela a effectivement existé et cela a pu susciter des querelles de ménage, mais ce fut marginal. Le rôle des hommes dans l'encadrement syndical de la grève (partie spontanément, mais vite « rattrapée ») aura sans doute causé des problèmes plus sérieux.

Solidarité, disions-nous : elle fut syndicale, (il y eut même contagion de la grève dans la région liégeoise, notamment aux ACEC *), elle fut politique, belge et internationale. Au printemps de 1966, Herstal drainait des journalistes de divers pays européens; le retentissement de la grève fut considérable. En six semaines, la cause des droits des travailleuses avait progressé plus qu'en douze ans.

Mais ce combat est inachevé. Non seulement parce que la victoire des *femmes-machine* ne fut pas totale, mais parce que, en dépit de tous les succès remportés depuis 1966, le statut de la femme travailleuse reste controversé et fragile.

Rosine Lewin

* Aux ACEC de Charleroi, la situation était moins claire, alors qu'en 1962 les ouvrières s'y étaient mobilisées pour conquérir l'égalité salariale. Parmi divers facteurs d'affaiblissement de la combativité féminine, il serait peut-être intéressant de prendre en compte, dans une éventuelle étude ultérieure, le clivage interne à la Centrale des métallurgistes FGTB, opposant Liège à Charleroi.

LES BONNES AFFAIRES, C'EST L'AFFAIRE DE LA CGER.

Un véritable partenaire, qui veille à vos intérêts ? A la CGER, c'est ainsi que nous envisageons notre rôle. Des spécialistes toujours prêts à vous écouter et à vous conseiller : voilà un des services bancaires que vous trouverez chez nous, en particulier si vous sollicitez un prêt. Car la CGER offre un large éventail de formules dans ce domaine : des crédits à court et à long terme, du "prêt à porter" au "sur mesure", calculés selon les besoins de votre entreprise. Et, cela va de soi, les taux de la CGER pour ce genre d'emprunt sont parmi les plus intéressants du marché.

Quelle que soit votre situation, venez nous en parler. Il vous suffit de faire appel à nos experts en crédit via votre agence CGER.



nous sommes à vos côtés

Les *Cahiers Marxistes* sont déposés dans les librairies suivantes :

DU MONDE ENTIER
rue du Midi 162
1000 Bruxelles

F.N.A.C.
City II, rue Neuve
1000 Bruxelles

PRESSES UNIVERSITAIRES
DE BRUXELLES
av. Paul Héger 42
1050 Bruxelles

LE LIVRE INTERNATIONAL
bd. Lemonnier 171
1000 Bruxelles

TELE-LIVRES
Court St Michel
1040 Bruxelles

LIBRIS - TOISON D'OR
avenue de la Toison d'Or 29
1060 Bruxelles

LIBRAIRIE L'AVENIR
rue St Léonard 102
4000 Liège

LIBRAIRIE ANDRE LETO
rue d'Havré 9
7000 Mons

LIBRAIRIE LA DERIVE
Grand'Place. 10
4500 Huy

TROPISMES
Galerie des Princes
1000 Bruxelles

CLUB ACHILLE CHAVEE
rue Abelville 34
7100 La Louvière

Editeur responsable : FREE asbl
20 av. de Stalingrad - 1000 Bruxelles
Tél : 02/514.53.52 - FAX : 02/512.23.84

ISSN : 0591-0633 Revue bimestrielle

Membre de l'Association
des revues scientifiques et culturelles (ARSC)

200 F